This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

FA
2252
9

TRANSFERRED TO
FINE ARTS LIBRARY

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
CLASS OF 1862

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MONOGRAPHIE

Historique et descriptive

DE

NOTRE-DAME D'ESPÉRANCE

DE MONTBRISON

PAR

LE DOCTEUR E. REY

De la Société historique et archéologique de la Diana

A MONTBRISON

CHEZ LAFOND, LIBRAIRE

—

1885

Digitized by Google

FA 2252.9

HARVARD COLLEGE
JUN 14 1921
LIBRARY

Treat fund

Digitized by Google

Digitized by Google

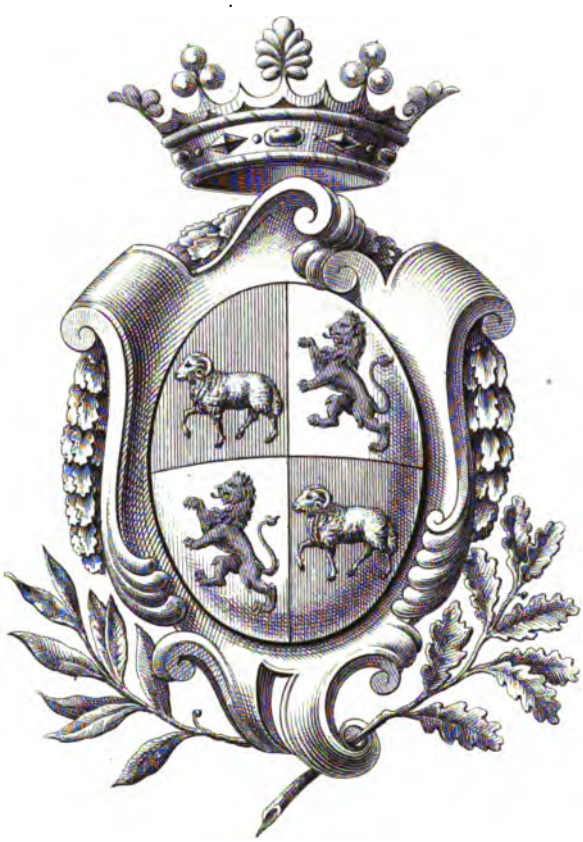

Digitized by Google

A

M. Le Chevalier Puy Du Rozeil

Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Monsieur le Chevalier,

Daignez me permettre d'inscrire votre nom en tête de la Monographie de Notre-Dame-d'Espérance de Montbrison.

Ce nom est celui d'une ancienne et très honorable famille de notre Forez, qui a contribué, pendant plusieurs générations, à la prospérité et à l'embellissement de cette église, sépulture de vos Ancêtres. Vous avez à cœur d'en continuer les nobles et généreuses traditions; il est donc juste, malgré votre désir de rester ignoré, de placer sous vos auspices une publication destinée à en conserver la mémoire.

Dr E. REY.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

L'*ÉDITION unique de la* Chronique de Notre-Dame-d'Espérance, *publiée en 1847 par le savant et regrettable abbé Renon étant à peu près épuisée, j'ai pensé qu'une Monographie historique et descriptive, ou étude nouvelle de ce monument aussi intéressant par son histoire que remarquable par son architecture, pourrait être offerte avec quelque à propos à mes concitoyens. Ce travail, que m'a inspiré une vieille affection pour l'église de nos pères, était d'ailleurs motivé par des restaurations récentes, que son premier historien n'avait pu qu'entrevoir et qui se poursuivent chaque jour, grâce à des contributions généreuses.*

Montaigne dit à son lecteur dans la préface des Essais *que le livre qu'il lui présente est un livre de bonne foi : je crois pouvoir donner la même qualification à celui que je publie, car je déclare avoir eu pour but, en l'écrivant, non de faire étalage d'érudition et de science archéologique, auxquelles j'avoue être à peu près étranger, mais de chercher à raviver dans mon pays l'amour du clocher natal par le récit des événements qui se rattachent à l'existence de son plus beau monument. Je me suis proposé, en outre, de signaler à la reconnaissance publique les efforts qui ont été faits, les dons qui ont été effectués pour sa restauration et son embellissement. Serai-je assez heureux pour en provoquer de nouveaux qui permettraient de rendre à notre belle Collégiale ce qui lui manque encore pour la compléter ? C'est mon espoir et ma seule ambition.*

Montbrison, 15 janvier 1885.

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

LORSQUE, le 4 septembre 1877, le maréchal de Mac-Mahon, Président de la République, traversa Montbrison pour assister aux grandes manœuvres militaires qui avaient lieu, cette année, aux environs de Boën, il s'arrêta quelques instants pour visiter l'église de Notre-Dame et fut reçu solennellement, sous le porche de la vieille Collégiale, par le clergé de la Ville ayant à sa tête son premier dignitaire, M. l'archiprêtre Peurière, qui lui souhaita la bienvenue en ces termes :

« Monsieur le Président,

« Le clergé et la population de Montbrison saluent votre « arrivée avec bonheur; c'est le Forez tout entier qui vous « reçoit dans sa plus belle église. »

En faisant à l'illustre visiteur un pareil éloge de Notre-Dame-d'Espérance, M. le curé de cette paroisse ne disait rien

Digitized by Google

d'exagéré. C'est bien, en effet, le plus vaste, le plus imposant, le plus harmonieux dans ses proportions et son ensemble, en même temps que le plus intéressant par son histoire, de tous les monuments religieux de notre province. Saint-Étienne, cette grande cité qui s'enorgueillit avec raison de son importance industrielle, n'en a pas qui puisse lui être comparé; — Roanne, que baigne la Loire, et qui doit au voisinage de ce beau fleuve une prospérité toujours croissante est, à ce point de vue, dans la même infériorité; et la raison en est facile à donner. Ces deux villes, aujourd'hui bien supérieures à l'ancienne capitale du Forez par le chiffre de leurs populations, l'extension et l'activité de leur commerce, le développement de leurs rues, l'étendue et le nombre de leurs places publiques, le luxe de leurs constructions particulières, n'ont pas, cependant, dans les Annales de notre pays une place historique aussi grande, un rôle politique aussi marqué que leur sœur aînée, dont la tradition fait remonter le nom et l'origine au Temple de la déesse des songes *Briso* placé sur l'éminence basaltique qui la domine. Montbrison était le séjour habituel de ses Comtes; là, siégeaient la justice et l'autorité militaire du seigneur féodal; là, se trouvaient aussi, sous la protection directe du Souverain, les éléments d'une société religieuse qui devait atteindre, pendant les siècles suivants, des proportions exagérées, eu égard à la population civile, comme en témoignent les savantes recherches de notre compatriote et ami, Auguste Broutin (1). Il n'est donc pas étonnant que la piété de nos

(1) Voir son intéressant ouvrage sur les couvents de Montbrison.

Digitized by Google

comtes ait choisi de préférence le lieu de leur résidence ordinaire pour y fonder le plus considérable des édifices religieux compris dans l'étendue de leurs possessions et en faciliter l'achèvement par de riches dotations et l'octroi de nombreux privilèges.

Une construction aussi importante par ses proportions et son étendue, ne fut pas l'œuvre d'une seule époque. Si l'abondance des capitaux, aidée par les progrès réalisés dans les sciences et les arts, peut créer de notre temps des monuments somptueux qu'une même génération peut voir naître et terminer, il n'en était pas ainsi au XIII^e^ siècle. L'argent était plus rare et les moyens d'exécution plus imparfaits; mais la foi et la patience étaient plus grandes. Les travaux que la générosité pieuse d'un comte n'avait pu mener à fin, celle de son successeur tendait presque toujours, comme nous le verrons, à les compléter. C'est ainsi que notre église, commencée en 1226 par Guy IV, n'a pu être amenée au point où nous la voyons aujourd'hui qu'après une période de plus de 300 ans.

Je me propose de dire par quelles phases successives de travaux et d'interruptions a passé la construction de Notre-Dame; mais j'avais à cœur, en commençant son histoire, de rappeler ses droits au respect et à l'affection de mes compatriotes par son antiquité vénérable, sa beauté architecturale, les souvenirs intéressants qui s'y rattachent, et jusqu'au vocable, consolant et gracieux à la fois, sous lequel elle a été placée.

Notre-Dame-d'Espérance : quel beau nom, en effet, et qu'il est doux pour un cœur chrétien ! Je ne l'ai jamais entendu ou prononcé, pendant les austères études qui m'ont retenu longtemps loin du pays natal, sans sentir se réveiller en moi le

Digitized by Google

souvenir des folles journées de mon enfance passées à faire l'école buissonnière sous l'ombre de ses grands murs, et à enjamber lestement les 133 marches étroites de son robuste clocher pour y porter à ses trois grosses cloches, avec le tribut de ma curieuse admiration, celui d'un peureux respect; car ce n'était pas sans trembler un peu que j'abordais, après cette fiévreuse ascension, les colosses de bronze qui avaient annoncé par de gais carillons la fête de mon baptême.

Que de fois, depuis cet heureux temps, aujourd'hui bien éloigné, n'ai-je pas été ému par le son de leurs joyeuses volées ou leur tintement lugubre! La tourmente révolutionnaire, lorsqu'elle a chassé Dieu de son temple, les a oubliées pour ses canons; la foudre, sans rien enlever à l'étendue de leur timbre sonore, les a frôlées de ses ailes de feu; elles sont toujours suspendues dans leur haute cage de pierre, consolant les fidèles par l'annonce des solennités de l'Eglise, chantant les hymnes de la naissance et de l'hyménée, pleurant nos morts (*Defunctos ploro, tempestates fugo*), comme le dit notre vieux *Sauveterre* dans la guirlande gothique qui le décore; et si elles ne mettent plus la tempête en fuite et ont cessé de ramener les égarés : c'est que, devenus trop savants, nous ne regardons plus la grêle et la foudre comme les ministres de la colère de Dieu (1).

Oui, nous sommes savants aujourd'hui : mais éprise surtout de cette science hautaine qui dessèche le cœur et exalte le cerveau par ses conquêtes sur le monde physique, l'Ecole matérialiste *qui vient de mettre Dieu à la retraite et de le reconduire à ses*

(1) On connaît la légende du voyageur égaré pendant une nuit d'hiver orageuse et ramené sur sa voie par les sons de Sauveterre annonçant la messe de minuit.

Digitized by Google

frontières (1) se soucie peu de ce qui n'ajoute rien à la satisfaction des appétits et ne peut lui servir dans cette lutte pour l'existence qui s'affirme chaque jour avec une âpreté de plus en plus redoutable. Publier un livre sur un monument religieux à peu près inconnu hors de sa province et à une époque où la foi chrétienne semble en péril pourra donc paraître une témérité; mais quand on aime son pays, on ne peut résister au désir de lui faire restituer la part, si modeste qu'elle soit, qui lui revient dans l'histoire et dans l'art, en signalant tout ce qui l'honore. Auguste Bernard, après le pieux chanoine de la Mure, a marché avec succès dans cette voie patriotique; il y a été suivi, à des points de vue divers, par nos savants et laborieux compatriotes: R. Chantelauze, L.-P. Gras, Auguste Broutin, Henri Gonnard, le Dr Rimaud et plusieurs autres. Depuis longtemps je voulais, sans avoir leurs aptitudes d'historiens et d'archéologues, apporter aussi mon tribut filial à notre cher Forez; je l'essaie aujourd'hui, malgré les exigences d'une profession sévère, en écrivant sur un sujet qui m'a toujours attiré.

Trahit sua quemque voluptas, a dit le poète (2) : moi, j'aime ma vieille église; et dans un temps peu propice à de pareils aveux je n'en rougis pas. Je l'ai visitée bien souvent en dehors des heures de la prière, parce que je trouvais sous ses voûtes aux courbes hardies, dans ses piliers solides sans lourdeur, dans ses ogives dont l'ampleur majestueuse s'appuie sur des chapiteaux fouillés par le ciseau avec une variété et une élé-

(1) Le P. Didon : *Conférence sur le positivisme.*
(2) Virgile, Eglog. 11.

Digitized by Google

gance peu communes, dans ces longues baies enfin où la lumière se fait d'or, d'azur et de pourpre à travers de magniques vitraux : je trouvais, dis-je, dans cette œuvre d'un art que nous sommes aujourd'hui impuissants à reproduire ou ue nous imitons mal, je ne sais quoi de grave et de gracieux à la fois qui me charmait toujours. Depuis son beau portail aux sculptures rongées par le temps et mutilées par des mains barbares, jusqu'au chevet du chœur qu'illuminent les splendides verrières de Maréchal, j'ai tout compté pierre par pierre, tout étudié, tout admiré; mon cœur s'est pris, si je puis dire, dans ces entrevues fréquentes, à ce contact journalier; et c'est cet amour qui date d'un demi-siècle que je voudrais justifier, en publiant une nouvelle étude à la fois historique et descriptive de ce monument trop peu apprécié et qui mérite de l'être davantage à ces deux points de vue.

L'abbé Renon (1), ce regretté et savant Bénédictin, qui le premier a appelé l'attention des archéologues sur la Collégiale de Notre-Dame, nous a laissé un livre remarquable par les curieux renseignements qu'il contient sur sa fondation, les dotations qui l'ont enrichie, le nombre, la valeur ou l'importance des reliquaires, vases sacrés et autres objets précieux qu'elle possédait et, surtout, sur le personnel qui a successivement composé son Chapitre. J'ai le regret, malgré d'inces-

(1) Dom Renon était originaire de Roanne. Après avoir consacré les dernières années de sa vie à des travaux ardus, à des recherches pénibles qui l'avaient fait classer parmi les savants sérieux que notre province s'honore d'avoir vu naître, il est mort prématurément dans les premiers jours de novembre 1866, à l'âge de 51 ans.

(Henri Gonnard, Monographie de la Diana).

Digitized by Google

santes recherches, de n'avoir pu augmenter le nombre de ces documents : je n'ai pas hésité, néanmoins, à entreprendre, à l'aide de ceux qui nous sont acquis, une nouvelle publication sur Notre-Dame-d'Espérance ; persuadé que s'il n'est jamais permis de refaire l'histoire lorsque les faits qu'elle a consignés ont reçu l'authenticité nécessaire par le recours aux meilleures sources et leur étude critique, il peut du moins toujours l'être de donner à ces faits un relief nouveau et plus attrayant, en élaguant les détails peu intéressants ou inutiles, et surtout en les exposant dans un ordre plus propre à les fixer dans la mémoire.

Je ferai donc à la *Chronique* de l'abbé Renon de nombreux emprunts ; mais je me propose en le modifiant dans la forme, de compléter le travail consciencieux de l'ancien vicaire de Notre-Dame par des renseignements particuliers sinon des documents inédits, et spécialement par l'étude des restaurations dont notre vieille église a été et est encore l'objet. Avant d'aborder cette partie exclusivement descriptive de la Monographie que j'offre à mes compatriotes, ils ne liront pas, je l'espère, sans l'intérêt que doit réveiller en eux l'amour du sol natal, le récit des événements heureux ou néfastes dont leur plus beau monument a été le théâtre depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

Fondation de Notre-Dame.

C'est à l'un des comtes de Forez de la deuxième race que nous devons la fondation de Notre-Dame. Dans cette race, la foi, la piété, la bienfaisance étaient héréditaires. Un des premiers actes de Guy I^er^, qui en fut la souche, avait été d'autoriser l'établissement du Prieuré des Religieuses de Beaujeu-en-Roannais. La générosité de ce comte égalait son zèle pour la gloire de Dieu. Il prescrivit par une charte en faveur de l'établissement hospitalier fondé par ses prédécesseurs dans l'enceinte du château de Montbrison, *La Leyde* (1) des denrées sujettes aux droits qui seraient vendues dans ladite ville et qui n'y seraient vénales qu'avec les mesures fournies par l'établissement lui-même. « Ce droit, dit La Mure, plus fixe que la dîme de pain et « de vin octroyée à l'asile des pauvres malades par les deux derniers « comtes de la première lignée, devint un de ses principaux revenus ». Le fils ainé de Guy I^er^ abandonna toutes les prétentions qu'il pouvait avoir aux biens de ce monde pour embrasser la vie solitaire et cachée des enfants de Saint-Bruno. Le second de ses fils, Guy II, qui voulut prendre part à la Croisade de 1182 et se fit remarquer par les succès qu'il remporta en Esclavonie, institua et dota l'abbaye de *La Bénissons-Dieu*, qui reçut son nom de saint Bernard lui-même, dans la circonstance sui-

(1) La Leyde ou Leude était un impôt perçu sur les productions de la terre et sur toutes les denrées et marchandises. Ceux qui y étaient soumis s'appelaient Leudiers (Chéruel, *Mœurs et Coutumes de la France.*)

Digitized by Google

vante : « Comme il parcourait le Forez, y cherchant le lieu de retraite le « plus propice aux moines que voulait y attirer la piété du comte, le saint « s'étant écrié à l'aspect d'un vallon agréable et solitaire : *Là, bénissons « Dieu, mes frères !* Cette pieuse exclamation resta le nom du nouveau « monastère, et son fondateur, après l'avoir doté, se donna lui-même ; il « vint y mourir, en appelant saint Benoît son père et l'Abbaye sa mère. « Son fils, Guy III, qui lui avait succédé depuis sa retraite à La-Bénissons- « Dieu, était mort avant lui à la Croisade, non loin de Jérusalem, ayant « visité les saints lieux et vainement travaillé à secourir leurs derniers « défenseurs, tandis que ses compagnons se détournaient pour conquérir « Constantinople. » (Vicomte de Meaux, *Etude historique sur le Forez.*)

Après des témoignages si éclatants de piété donnés par ses pères, il ne faut pas s'étonner de voir le comte de Forez, Guy IV, se préoccuper de l'érection d'une église dans le chef-lieu de ses possessions. Mais, en raison de l'importance du monument projeté et des frais que sa construction devait entraîner, il y aurait lieu de rechercher si, en dehors des intentions pieuses de son fondateur, il n'existait pas une sorte de nécessité dépendant de circonstances particulières et surtout de conditions locales, à entreprendre une œuvre aussi considérable dont, selon toute apparence, il ne devait pas voir la fin.

Dans les vingt premières années du XIII[e] siècle, les maisons qui composaient l'agglomération montbrisonnaise étaient groupées autour du château habité par les comtes et ne s'avançaient guère au-delà de la Butte (aujourd'hui le Calvaire), dont il occupait le sommet, si ce n'est, dit Aug. Bernard, du côté du faubourg de la Madeleine, où existait la plus ancienne église mentionnée, après la petite chapelle dédiée à la Vierge, que contenait l'enceinte fortifiée. Cette chapelle ou oratoire se trouvait, dit l'historien du Forez, désagréablement entourée par des maisons particulières dont cette enceinte était encombrée. A cette époque, malgré leur vaste circonférence, les murs du château ne pouvaient plus contenir la ville, *qui rompait ses langes devenus trop étroits* et s'éparpillait sans ordre sur les flancs du monticule, gagnant peu à peu le plat pays. Ce fut peut-être pour relier à un centre important ces constructions nouvelles et en former un ensemble

Digitized by Google

plus régulier, que Guy IV conçut le projet de fonder son église en dehors de la ville primitive, en la plaçant de préférence du côté le moins abrupte de l'éminence occupée par celle-ci. D'anciennes traditions donnent aussi pour prétexte à ce projet la nécessité d'ériger un sanctuaire digne de recevoir et conserver les nombreuses reliques qui étaient envoyées en présents aux comtes par leurs parents, grands dignitaires de l'église. Mais, outre ces motifs, dont aucun document n'affirme la réalité, il y en avait probablement un plus sérieux : celui d'établir dans la province un centre d'autorité ecclésiastique dont elle était totalement dépourvue, en y provoquant, par l'existence d'un imposant monument consacré au culte, la création d'un siège épiscopal. Ce désir du comte, désir secret toutefois, car on en trouve aucune manifestation dans les annales de son gouvernement, cette ambition légitime chez un seigneur très religieux et très influent dans l'Eglise par sa parenté rapprochée avec l'Archevêque de Lyon et ses relations avec ceux de Vienne et d'Embrun n'ont rien d'invraisemblable. Déjà, selon une tradition constante depuis le v^e^ siècle, Montbrison avait été, sinon le siège officiel d'un évêché, du moins l'objet de visites pastorales fréquentes, et l'éloignement du Métropolitain avait même dû nécessiter plusieurs fois l'envoi dans le chef-lieu du comté d'un coadjuteur ou d'un coévêque chargé de l'administration religieuse du Forez. Telle aurait été, selon quelques hagiographes, la mission confiée vers la fin du v^e^ siècle, à Saint-Aubrin (Albricus), qui mourut à Montbrison, où il serait né, le 2 janvier 517. D'autres annalistes le placent, sans contester pour cela son séjour prolongé et sa mort dans notre ville, au rang des archevêques de Lyon, dignité à laquelle il aurait été appelé par le choix unanime du clergé et du peuple, en remplacement de saint Etienne, 27^e^ pontife de ce diocèse (1).

Quel que soit le motif qui l'ait déterminé à la construction de Notre-Dame, Guy IV, appuyé sur les conseils et l'autorisation de l'archevêque Renaud, son oncle, en jeta les fondements en 1222 (2), un peu au-delà

(1) Voir la vie de Saint-Aubrin aux pièces justificatives, dans l'Appendice.

(2) L'abbé Renon fait remonter la fondation de Notre-Dame à 1212. Aug. Bernard a

Digitized by Google

de la rive droite du Vizézy, dans un terrain possédé, sur le territoire de la commune de Moingt qui s'étendait alors jusqu'à la rivière, par un riche propriétaire, Guichard Verd, dont la famille s'est perpétuée à Montbrison jusqu'au commencement du XIX^e^ siècle. Le cessionnaire reçut, en échange, d'autres territoires, accompagnés de droits de franchise et de plusieurs privilèges. Les fouilles ayant fait reconnaître le peu de stabilité du sol, en raison du voisinage de la rivière, il fut nécessaire d'asseoir la construction sur pilotis, et Notre-Dame partage, avec Saint-Marc de Venise, cette particularité rarement signalée dans l'histoire de l'architecture religieuse.

On ignore le nom de l'architecte qui dirigea les travaux de la nouvelle église, dont l'exécution fut plusieurs fois entravée par les réclamations de l'abbé de La-Chaise-Dieu. M. André Barban, ancien archiviste du département de la Loire, a donné, dans une note rédigée pour la très remarquable édition de l'histoire des comtes de Forez par de La Mure, publiée par notre savant compatriote et ami, M. de R. de Chantelauze, des renseignements trop curieux sur ces revendications abbatiales, pour que nous en privions nos lecteurs : « Le terrain où fut élevée l'église de Notre-Dame, « dit M. Barban, appartenait à la paroisse de Moingt, qui dépendait elle-« même du prieuré de Savigneux. En apprenant le pieux dessein de « Guy IV, l'abbé Armand, de La-Chaize-Dieu, riche et puissant monastère « dont le pouvoir s'étendait sur plusieurs couvents du Forez, s'efforça d'en « arrêter l'exécution et d'empêcher qu'on ne créât une nouvelle paroisse, « qui, en formant un démembrement de celle de Moingt, placée sous la « dépendance du prieuré de Savigneux, devait porter préjudice aux inté-« rêts de ce couvent. Il obtint à cet effet, du Pape Innocent III, un bref « qui défendait de bâtir une nouvelle église dans l'étendue des paroisses « soumises au patronnage du prieur de Savigneux. Malgré cette défense,

---

consacré dans les n^os^ des 28 mai, 1^er^, 4 et 15 juin 1848 du *Journal de Montbrison*, quatre articles à la réfutation de quelques erreurs de dates et de lecture d'inscriptions, dans lesquels l'auteur de la Chronique est traité durement. J'ai cru devoir m'abstenir d'entrer dans des débats qui n'ajouteraient rien à l'intérêt de notre histoire.

Digitized by Google

« le comte de Forez, qui comptait avec raison sur l'appui de son oncle « Renaud, archevêque de Lyon, passa outre, jeta les fondations de Notre- « Dame et en poursuivit les travaux, s'engageant, d'ailleurs, envers ledit « prieur, à l'indemniser convenablement. Non content de cette promesse, « l'abbé de La-Chaize-Dieu s'efforça de faire annuler l'acte de fondation « du comte, qui, de son côté, de concert avec son oncle, eut recours au « Pape et le supplia de s'opposer aux prétentions de son puissant adver- « saire. A Innocent III venait de succéder Honoré III, qui, mieux disposé « que son prédécesseur pour l'Archevêque de Lyon et son neveu, répon- « dit par un nouveau bref à l'adresse de l'abbé Armand, bref empreint « d'un caractère de grandeur et d'équité remarquables, dans lequel il « approuve la fondation de Guy IV, condamne les prétentions de l'abbé « et lui enjoint de s'accorder avec le comte de Forez et l'Archevêque de « Lyon sur le choix d'arbitres appelés à fixer l'indemnité due au prieur de « Savigneux et commet Romain, cardinal de Saint-Ange, légat du Saint- « Siège, pour réprimer toute vexation envers la nouvelle église ». Malgré ce bref, l'abbé de La-Chaize-Dieu et le prieur de Savigneux ne tardèrent pas à regretter leur consentement et suscitèrent de nouvelles difficultés aux successeurs de Guy IV, notamment à l'occasion d'un cimetière destiné à la sépulture des chanoines, cimetière dont la création privait probablement la paroisse de Moingt et le prieuré de Savigneux de droits funéraires considérables pour l'époque. Le comte Jean Ier eut en cette occasion, comme son aïeul, recours au Saint-Siège, et obtint du Pape Jean XXII un nouveau et dernier bref qui mit fin à ces longues et peu édifiantes contestations (*Histoire des comtes de Forez*, t. I, page 217.)

Dix ans après le commencement des travaux plusieurs fois suspendus par ces démêlés, on put enfin célébrer l'office divin dans la partie terminée qui comprenait le chœur, la première et la deuxième travée de la grande nef et des nefs latérales. L'acte de fondation fut alors définitivement rédigé, et une pierre, sur laquelle était gravée une inscription rappelant les principales clauses de cet acte important fut posée, ou plutôt inaugurée, par les mains du jeune fils du comte, qui fut plus tard Guy V. Peu après l'acte de fondation, une bulle du Pape Honoré III autorisait l'élévation de la

Digitized by Google

nouvelle église au rang de Collégiale, avec institution d'un Chapitre composé de douze chanoines et d'un doyen. Ces chanoines non métropolitains, placés sous la règle de Saint-Augustin par les Conciles de Rome de 1059 et 1063, étaient établis en France depuis 1119. Leur costume consistait en une aube, changée depuis en rochet ou surplis, et une chape fermée qui fut remplacée plus tard, en été, à cause de son poids, par une aumusse. (V. *Recherches sur l'Ordre canonique*, par le Père Chaponel; Paris, 1699.)

Les privilèges accordés au nouveau Chapitre par Guy IV furent nombreux et très importants; nous relevons les suivants dans les lettres de dotation concédées en 1229, qui nous paraîtraient aujourd'hui des immunités précieuses, en ce temps de fiscalité excessive : 1° l'exemption pour les chanoines des frais de cour en cas de procès; 2° l'autorisation de vendre leur vin sans payer aucun droit. Mais, en échange de ces faveurs, le pieux comte se montre sévère pour l'exécution du règlement instituant l'ordre des offices et insiste, en premier lieu, sur un point délicat : « Ce « que nous voulons surtout, dit-il, c'est que les chanoines et autres clercs « n'aient point chez eux, *ni ailleurs*, de femmes suspectes qui puissent « faire surgir contre eux quelque soupçon. » (*Si quidem imprimis volumus ut suspectas mulieres in domibus suis non habeant, nec alibi, unde possit oriri suspicio contra eos.*) *Statuta fundatoris, anno 1238.*

Un an après ces sages dispositions, Guy IV mourut (1239), non sans avoir donné à sa chère Collégiale de nouvelles preuves d'affection (1). La plus marquée fut celle qu'on trouve mentionnée dans l'article suivant de son testament : « Quoique autrefois j'aie choisi une sépulture dans l'église « de La-Bénissons-Dieu, je change de volonté avec réflexion et veux être « enterré dans mon église de Montbrison »; et il ajoute, pour mieux affirmer sa résolution : « Dans le cas où ceux de La-Bénissons-Dieu ou de

(1) Dans son testament, Guy IV, entre autres legs pieux, donne 100 livres fortes par an, pendant dix années, pour l'achèvement de son église; et, durant le même temps, aussi annuellement, 24 setiers d'avoine pour la nourriture des chevaux employés à transporter les matériaux.

Digitized by Google

« l'Ordre des Citeaux s'opposeraient au choix de ma sépulture, je les prive « de tous legs ».

Les dernières volontés de Guy IV furent religieusement exécutées. Son inhumation eut lieu au milieu du sanctuaire de sa chère église et un mausolée lui fut érigé devant le grand autel. Nous verrons plus loin comment les furieux iconoclastes de 1562 traitèrent ce monument respectable entre tous et les outrages qu'ils firent subir aux restes du fondateur et bienfaiteur de Notre-Dame (1).

(1) La Mure ne dit pas où mourut Guy IV ; mais il paraît, d'après le témoignage d'anciens historiens, que ce fut en Pouille (royaume de Naples), à son retour d'un voyage en Terre-Sainte. Il n'avait que quarante-six ans. Son corps fut rapporté à Montbrison et déposé dans le chœur de la Collégiale, seule partie de l'édifice qui fut terminée à cette époque (1241).

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME

De la mort de Guy IV à l'achèvement de Notre-Dame.

La mort du comte Guy IV n'interrompit pas les travaux de Notre-Dame. Ses successeurs continuèrent à son œuvre la même protection, les mêmes largesses, de nouveaux et nombreux privilèges. A ces ressources temporelles vinrent s'ajouter les secours spirituels octroyés à la Collégiale par l'archevêque de Lyon, Raoul II, qui accorda en 1285 une indulgence de 40 jours aux bienfaiteurs de cet édifice superbe, dit le prélat, « qui ne peut être achevé sans nos secours. » Toutefois, les travaux ne marchaient qu'avec lenteur. De graves événements politiques venaient fréquemment en entraver pour longtemps la continuation. En l'année 1358, deux ans après la bataille de Poitiers de funeste mémoire, les Anglais, enhardis par nos désastres, s'avançaient de toutes parts. « Le comte de Forez, Guy VII, fut réduit à « couvrir son propre comté, il réunit ses troupes à celles du dauphin « d'Auvergne et tous deux attendirent les envahisseurs sur la limite de « leur territoire. Durant un jour, les armées de France et d'Angleterre, « séparées seulement par une étroite prairie, se regardèrent sans s'ébran- « ler; mais après quelques combats singuliers, les Anglais intimidés « décampèrent au milieu de la nuit, et le Forez fut préservé cette fois « de l'invasion. Pourtant l'ennemi n'était pas encore *bouté* hors de notre « province (1). » L'année suivante il brûla Montbrison, et l'incendie de cette ville obligea les chanoines à acheter une maison dans l'enceinte de l'ancien château où ils se retirèrent avec le trésor et les joyaux de Notre-

(1) Vicomte de Meaux : *Étude historique sur le Forez*, 1862.

Digitized by Google

Dame, récitant chaque jour, loin de leur chère église, les offices canoniaux pendant plusieurs années, jusqu'à la cessation des hostilités.

La Providence divine ne cessait pas toutefois de veiller à la conservation de notre monument; non seulement il n'eut pas à subir dans ces temps malheureux de sérieux dommages de la part de l'ennemi, à l'exception de la toiture qui fut avariée pendant l'incendie général de la ville, mais la piété affectueuse des chanoines qui composaient le Chapitre de la Collégiale contribuait fréquemment par des dons importants à l'achèvement de sa construction. Nous remarquons, parmi les bienfaiteurs de Notre-Dame, les membres d'une famille qui compte au nombre des plus anciennes de celles qui sont originaires de Montbrison, celle de Puy de La Bâtie dont les armes, d'après l'abbé Renon, « étaient de gueules, au bélier passant « d'argent (1). » Le père du premier doyen de ce nom fit don à Notre-Dame par son testament, en date du 8 décembre 1345, d'une somme considérable pour le temps et voulut être inhumé entre les quatre premières colonnes ou piliers de la grande nef récemment construite. Son fils, docteur ès lois, exerça les fonctions de doyen pendant la guerre des Anglais dont nous avons parlé et eut la consolation, avant de mourir, de pouvoir réinstaller son Chapitre à Notre-Dame. En 1388, Guillaume Puy, chantre de la Collégiale, fils de Denis, juge de Forez, lui fait don de ses maisons hautes et basses situées dans l'enceinte du château et estimées 200 écus d'or. En 1413, un autre membre de cette famille si libérale, Jean Puy, maître et licencié ès lois, parvient au décanat et lègue à Notre-Dame 120 écus d'or. En 1591, un autre Jean Puy, seigneur de Periers, arrête dans son testament qu'il sera donné annuellement, au prédicateur qui prêchera le Carême, 300 fagots pris dans son bois de Villeroy et que son héritière sera tenue de faire conduire à son logement. Enfin, Barthélemy Puy, ecuyer, seigneur de Periers et Chazelle, contrôleur général

(1) L'écusson de cette maison des Puy se trouve tissu sur un des anciens parements d'autel de l'église, avec la lettre majuscule P, en plusieurs endroits. Savin, en son *Théâtre d'honneur*, dit que les mêmes armes avaient été portées par saint Grégoire de Tours. (Dom Renon, *Chronique de Notre-Dame*, page 557).

Digitized by Google

du domaine du roi, en Forez, concède, par son testament, deux toises de pierres de *sa vieille tour* pour hausser le clocher de Saint-André. Quoique ce don ne se rattache pas directement à Notre-Dame, nous le mentionnons néanmoins comme un témoignage de plus de la générosité de cette famille honorable, dont le tombeau, situé sous le côté droit du jubé, dans une chapelle construite à ses frais, s'ouvrit pour la dernière fois en 1721 pour y recevoir les restes de messire Pierre Puy du Perier, écuyer, seigneur de Merlieux et de Savigneux, conseiller du roi, lieutenant général civil et de police, juge domanial au bailliage de Forez, etc.

Après avoir payé ce tribut d'éloges aux libéralités des membres du Chapitre, revenons sur nos pas pour signaler un don aussi précieux par sa provenance et sa rareté que par sa valeur intrinsèque, qui fut fait à notre église, en 1372, par Jeanne de Bourbon, arrière-petite-fille de saint Louis, veuve de Guy VII, comte de Forez. Ce don, probablement sans précédents dans les Annales des grands seigneurs jouissant de la faveur pontificale et qui tenaient à grand honneur d'en transmettre le gage à leurs héritiers, fut celui de la *Rose d'or,* offerte en présent au comte Guy par le Pape Clément VI, à Avignon, le dimanche de *Lætare* de la même année. Cette rose que les souverains Pontifes étaient dans l'usage de remettre eux-mêmes ou d'envoyer par un légat spécial aux princes régnants ou aux grands feudataires qui avaient rendu des services signalés à l'Église « était plutôt, dit La Mure, un plant de roses qu'une rose simple, « vu qu'elle était faite en forme d'un petit rosier ayant à la cime une grande « rose épanouie entièrement, et au-dessous une autre moindre épanouie à « demi, et ensuite trois autres paraissant seulement en boutons. La tige « et les branches qui portaient ces roses et ces boutons étaient assorties « de 23 feuilles; et il n'y avait rien en tout cet ouvrage qui ne fût d'or. « Outre quoi, au milieu de la grande rose, il y avait une pierre précieuse « d'un grand prix; et le tout était porté sur un pied d'argent doré où « étaient relevés, tout à l'entour, six écussons émaillés aux armes de « Forez. »

L'importance de ce cadeau princier était telle, que Jeanne, dans l'acte de donation qui fut dressé à cette occasion, interdit aux doyens et Chapitre

Digitized by Google

de vendre ou aliéner ladite rose en aucune manière et sous aucun prétexte. La pieuse comtesse était loin de prévoir que la fleur bénie et indulgenciée à son intention tomberait 160 ans après cet abandon généreux en faveur de la Collégiale, dans les mains rapaces du baron des Adrets qui ne tint aucun compte de ses recommandations.

En 1396, les deux dernières arcades de Notre-Dame furent commencées sous l'administration et grâce aux libéralités de Louis II, duc de Bourbon et d'Anne, dauphine (d'Auvergne), son épouse, dont les armes sont figurées, pour cette raison, dans les chapiteaux des grandes colonnes qui les soutiennent (1). Ce duc Louis, surnommé le Bon dans les Annales du comté doit être signalé, à cette occasion, comme un des principaux bienfaiteurs de l'église dont il ne séparait pas, avait-il coutume de dire, les intérêts des siens propres et dont il désirait avec ardeur l'achèvement. Mais ses intentions généreuses ne devaient trouver leur entière réalisation que longtemps encore après lui.

Ce fut aussi sous le gouvernement du duc Louis que la Collégiale, fondée par Guy IV, reçut le nom de Notre-Dame-d'Espérance. La Mure avait attribué ce titre à une statue de la sainte Vierge placée derrière le grand autel et sur le piédestal de laquelle le fondateur avait fait graver, dit-il, en lettres antiques le mot : Espérance. Mais M. Steyert affirme, dans une note de l'histoire de nos Comtes qu'il n'existe ni titres, ni monument d'aucun genre qui prouvent que l'église de Montbrison ait porté ce nom avant l'établissement des ducs de Bourbon en Forez. Ce n'est qu'alors, d'après cet érudit, qu'elle fut décorée de ce titre, par suite du mariage d'Anne-Dauphine avec Louis II, qui avait adopté pour la devise de son

(1) A propos de ce travail, nous trouvons dans La Mure des renseignements curieux sur les salaires attribués au maître architecte qui le dirigeait et à ses ouvriers. Le premier recevait 5 sols *par semaine*, son fils 2 sols, six deniers, et les simples maçons ou valets 1 sol, 6 deniers; ce qui, d'après l'évaluation de Le Blanc, dans son *Traité des monnaies* représenterait, toujours par semaine: 5 francs pour l'architecte, 2 fr. 50 pour son fils, probablement surveillant des travaux, et enfin, 1 fr. 50 pour les simples maçons qui exigent aujourd'hui 4 fr. 50 *par jour* pour des travaux ordinaires.

Digitized by Google

Ordre de l'Ecu d'or le mot *Espérance*. « La duchesse ayant fait don à « l'église d'une statue de la Vierge ornée, selon l'usage du temps, de ses « armes et de la devise de sa maison, cette image devenue l'objet de la « dévotion publique fut distinguée bientôt des autres madones par le nom « qui se lisait sur son piédestal. Plus tard, par une marche toute natu- « relle, cette dénomination passa de l'image vénérée à l'édifice qui la « possédait : telle est la véritable origine du titre poétique que porte « encore la Collégiale de Montbrison. »

Après la mort du *bon duc* Louis, survenue en 1410, Anne Dauphine, sa veuve, administra la province sous le titre de duchesse douairière du Bourbonnais et comtesse propriétaire du Forez. Comme nous l'avons dit, elle partagea avec son mari l'affection que celui-ci portait à notre église, à laquelle elle fit les dons les plus généreux et qu'elle n'oublia pas dans son testament. Anne mourut en son château de Cleppé, le 22 novembre 1417, entourée de M^lle^ de Bourbon, sa fille, du bailly de Forez, de messires Louis d'Apchier, Perrotin de la Liègue et Pierre de La Bâtie. Son petit-fils Louis, qu'elle affectionnait beaucoup et qu'elle eût voulu embrasser à ses derniers moments, était alors auprès du duc de Bourgogne et ne put arriver à temps. La duchesse avait été soignée, pendant les dix derniers jours de sa maladie, par maître Jacques, médecin de Montbrison, qui fut mandé à Cleppé à cet effet et qui reçut pour honoraires 6 livres tournois, sans compter sa nourriture et son logement. (Documents fournis par M. Steyert dans l'*Histoire des ducs de Bourbon*, t. II, p. 116.)

A la duchesse Anne succèda Jean I^er^ de Bourbon, son fils, dont la longue captivité en Angleterre, après la défaite d'Azincourt, ne fut guère favorable à l'achèvement de notre église. L'histoire rapporte que ce prince, chez qui l'activité physique était un besoin très marqué, fut détenu avec un incroyable acharnement par le roi Henri V, qui redoutait sa vaillance. Des sommes considérables, jusqu'à 100,000 écus d'or, furent proposées et même payées en grande partie pour sa rançon; mais l'Anglais prenait l'argent et gardait son prisonnier. Ce manque de foi exaspéra Jean de Bourbon qui, estimant à tort la liberté plus précieuse que l'honneur, se décida à reconnaître le roi d'Angleterre pour son souverain et s'engagea à

Digitized by Google

lui livrer les principales villes du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Forez. Charles, comte de Clermont, son fils aîné, refusa noblement de ratifier un traité qui consacrait la ruine et l'opprobre de sa maison.

Jean Ier mourut, à Londres, en 1433, sans avoir pu recouvrer une liberté si chèrement et si honteusement disputée. Sa veuve, Marie de Berry, avait eu le gouvernement effectif du comté pendant la longue captivité de son mari; et un des actes les plus importants de son administration, en qualité de régente, fut la clôture de la ville et du cloître Notre-Dame, qu'elle fit entourer de murs, sur la demande des habitants et du Chapitre, pour les mettre désormais à l'abri des dévastations causées par les Anglais. Ceux-ci, réunis aux Flamands et Bourguignons de l'armée de Jean-sans-Peur, avaient de nouveau envahi le Forez, pillant, brûlant, rançonnant de toutes parts et fait souffrir à la ville de Montbrison un second incendie pendant lequel la Collégiale éprouva, dit La Mure, de notables dommages en son couvert et bâtiment. Dans cette circonstance, la duchesse promit de tenir les habitants et le Chapitre exempts de toutes tailles et impôts envers elle et envers le roi pendant les travaux de la clôture, à la charge par eux de veiller à son entretien à l'avenir.

A la mort de son père, le duc Charles, comte de Clermont, vint prendre possession du comté de Forez, auquel il confirma tous les privilèges accordés par ses prédécesseurs et assura en même temps à l'église de Notre-Dame un revenu annuel de 60 livres, en raison des bienfaits qu'il avait reçus de Dieu par l'intercession de la sainte Vierge, à laquelle il déclarait avoir eu dès sa jeunesse une très grande dévotion. Mais là ne se borna pas sa pieuse sollicitude. Par lettres datées du 19 octobre 1443, il commit le bailly et juge de Forez, Aymé Verd, seigneur de Chenereilles et de Veauche, pour aider aux doyen et chanoines du Chapitre de Notre-Dame à trouver les matériaux nécessaires pour l'achèvement de leur église, la construction du grand portail et celle des deux hautes tours devant servir de clochers; « à quoi depuis, dit La Mure, on travailla, grâce à ses pieuses « libéralités et celles de la duchesse son épouse ». Ce ne fut, néanmoins, que 23 ans après qu'un autre Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, fit terminer à ses frais le grand clocher qui répond à la nef gauche. A cette

Digitized by Google

occasion, la consécration de l'édifice entier, qui n'avait encore reçu l'onction épiscopale que pour la partie construite au XIII^e siècle, fut faite solennellement par Étienne de la Chassagne, évêque *in partibus infidelium*, député pour cette cérémonie par Charles de Bourbon, élu, mais non encore sacré à cette époque, comme archevêque de Lyon.

Après les épreuves successives qui lui furent infligées pendant les invasions ennemies, si fréquentes pendant la guerre de Cent Ans, et les longues interruptions que sa construction avait dû subir pendant cette période néfaste, l'œuvre considérable entreprise par Guy IV était enfin terminée. Ces interruptions expliquent le défaut d'unité qu'on remarque dans le style de Notre-Dame, dont le chœur et la première travée appartiennent au XIII^e siècle, les autres au XIV^e et la façade au XV^e. « Cette église présente, « en effet, dit M. Steyert, les traces visibles des trois siècles pendant « lesquels sa construction fut poursuivie. Érigée sur le plan de celle de « Saint-Jean de Lyon, elle a tous les caractères qui distinguent les monu- « ments religieux du Lyonnais : toiture plate, arcs-boutants d'une faible « inclinaison et remplacés autour de l'abside par de simples contreforts, « absence de *deambulatorium*, abside moins élevée que les nefs (1), dimen- « sions médiocres dans l'ensemble, mais simplicité et correction dans les « formes et les détails. Les églises de notre province, ajoute le savant « archéologue que nous citons, construites d'après ce type sévère, n'attirent « pas d'abord l'attention; elles n'ont pas été assez étudiées et ont pourtant « des beautés qui leur sont propres et qui méritent d'être signalées ». C'est ce que j'ai fait dans l'introduction de cette étude sur Notre-Dame, en parlant de ses voûtes hardies, de ses longues baies ouvertes avec tant d'à propos à la lumière, de ses piliers robustes que couronnent des chapiteaux offrant une variété d'ornements empruntés à tous les spécimens de la flore sculpturale, et en appelant surtout l'attention sur l'ensemble

(1) M. Lucien Bégule, dans sa savante Monographie de la Primatiale, attribue la différence d'élévation qui existe entre l'abside et la nef, au souvenir des basiliques latines, si ce n'est à l'avènement d'un style nouveau.

Digitized by Google

harmonieux de l'édifice, ensemble qui plaît aux yeux, sans les éblouir par la profusion des détails, et les charme, malgré sa sévérité, par la beauté exquise des proportions (1).

On trouvera peut-être excessive cette apologie d'un monument à peu près ignoré en dehors de sa province et qui ne saurait être comparé, pour les dimensions et la richesse décorative, avec les admirables cathédrales que le monde catholique compte en si grand nombre dans toutes les régions où le christianisme a porté la croix. Eh bien! j'oserai le dire... il m'a été donné d'en visiter quelques-unes des plus célèbres: mais ni Notre-Dame de Paris, ni Sainte-Gudule de Bruxelles, ni Notre-Dame d'Anvers, et bien d'autres encore, n'ont pu me faire oublier Notre-Dame-d'Espérance. J'y suis toujours revenu avec bonheur; ce je ne sais quoi de grave et de gracieux à la fois, dont j'ai déjà parlé, n'a pas cessé de me charmer. Serait-ce parce que l'âme se plaît surtout dans un lieu de prière où le recueillement n'est pas troublé à chaque instant par les pas et les conversations parfois peu édifiantes des touristes? Je me souviens encore des exclamations bruyamment admiratives des Anglais, Allemands, Italiens, etc., se faisant ouvrir à Anvers le fameux tryptique de la Descente de croix, de Rubens; pour ces visiteurs, la vaste basilique aux cinq nefs n'était qu'un musée ; le sanctuaire et Celui qui l'habite ne comptaient pas; tandis que, dans la pénombre et le silence de ma chère église, il me semble toujours que je suis plus près de Dieu.

(1) Un touriste spirituel, qui a publié ses impressions de voyage à travers la France dans la *Revue des Deux-Mondes*, M. Émile Montégut, s'exprime ainsi au sujet de Notre-Dame : « Cette belle église m'a laissé une impression d'ampleur lumineuse, d'aisance noble et de majesté princière. L'effet très grand qu'elle produit sur le spectateur est le résultat de deux causes : l'espèce de liberté que les nefs doivent au vaste espace qu'elles enserrent et l'absence de transsept qui leur permet de se prolonger sans interruption jusqu'à l'extrémité de l'édifice, comme des avenues royales. De l'air et de l'espace à flots, c'est la moins *étouffée* des églises; ses colonnes montent vers la voûte avec vaillance, plutôt qu'avec amour, et cette vaillance est confiante, assurée en elle-même, sans impétuosité téméraire ni élancement. Pour me résumer en un mot, *cette église ne vole pas, elle se dilate.* »

Digitized by Google

Après tant de vissicitudes, et s'il est permis de le dire un si long enfantement : il ne manquait à Notre-Dame de Montbrison que l'honneur d'une visite royale. Cette glorieuse consécration lui fut donnée soixante-dix ans plus tard, par le Restaurateur des Lettres et des Arts en France, à la suite de circonstances politiques que nous devons rappeler à nos lecteurs (1).

(1) La consécration épiscopale avait eu lieu, ainsi que nous l'avons dit, le 13 octobre 1446, par l'abbé de Belleville, Étienne de la Chassagne, suffragant de l'Archevêque de Lyon, qui ordonna la célébration annuelle de la dédicace pour le dimanche le plus rapproché de la fête de Saint-Denis.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CONNÉTABLE DE BOURBON

D'APRÈS LE TITIEN

Héliographie P Roustan

Imp Bourg fils & Boulard, Roanne

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME

Le connétable de Bourbon; sa défection; réunion du Comté de Forez à la couronne.

CHARLES III, chef de la branche cadette de Bourbon-Montpensier, plus connu sous le nom de connétable de Bourbon, né le 10 février 1490, avait épousé, le 10 mai 1515, non sans obstacles et malgré de nombreuses intrigues de cour, la princesse Suzanne, sa cousine, fille du duc Pierre II et d'Anne de France. Ce mariage, où il avait eu pour rival le duc d'Alençon, auquel la princesse avait même déjà été fiancée, le mit en possession des duchés de Bourbonnais et d'Auvergne et des comtés de Clermont et de Forez; il réunissait ainsi dans sa main tous les biens de la maison de Bourbon et tenait à Moulins une brillante cour princière dont il était le principal ornement. Sa bravoure et ses qualités chevaleresques lui avaient acquis une telle renommée sur les champs de bataille, que lorsque Gaston de Foix fut tué au combat de Ravenne, l'armée réclama le duc Charles pour son chef et son successeur; il n'avait pourtant alors que 22 ans.

Le roi Louis XII rendait pleine justice à son intrépidité et à son habileté guerrières; mais son caractère peu expansif, l'indépendance hautaine et l'audace qui perçaient par moment chez ce jeune prince, inspiraient au vieux roi quelques inquiétudes : « Je lui voudrais, disait-il, une âme plus « ouverte, plus gaie, moins taciturne; je crains l'eau qui dort (1). » Louis mourut avant que cette eau dormante fut devenue un torrent redoutable.

(1) Guizot, *Histoire de France racontée à ses petits enfants*, t. III, p. 46.

Digitized by Google

François Ier, en montant sur le trône, agrandit encore la position du duc de Bourbon en le créant connétable. Outre la faveur royale, Charles avait aussi celle de la mère du roi, Louise de Savoye, princesse ambitieuse, de mœurs corrompues, autant avide de plaisir que d'argent, et à laquelle la haute position du 1er officier de la couronne et les grands biens du puissant feudataire avaient inspiré un sentiment plus vif que l'amitié. Cette double faveur était justifiée, en outre, par la physionomie pleine de noblesse et de résolution du jeune prince, dont le Titien a reproduit les traits dans un tableau célèbre, et mieux encore par l'éducation soignée que lui avait fait donner Anne de France qui l'avait retenu auprès d'elle lorsqu'il perdit Claire de Gonzague sa mère.

Anne surveilla ses premières études et ne négligea rien pour développer sa remarquable intelligence : « Elle le faisait nourrir et entretenir le « mieux possible, dit son naïf et véridique biographe, Gilbert de Marillac, « lui faisant apprendre le latin à certaines heures du jour, à courir la « lance, piquer les chevaux et tirer de l'arc où il était fort enclin ; autre- « fois, aller à la chasse ou à la volerie (1) et aussi en tous autres déduits « et passe-temps où l'on a coutume d'induire les grands seigneurs. Et à « tout, le jeune Charles s'adonnait très bien et lui seyait de faire tout ce « où il se voulait employer comme à jeune seigneur de bonne nature et « bonne inclination, et qui, dès sa naissance, a apporté ce don spécial de « Dieu, qu'il a été affable à toutes gens et n'est aucun qui le regarde qui « ne l'aime volontiers (2). »

Sa fortune était très grande ; comme connétable, le duc de Bourbon touchait 24,000 livres ; comme gouverneur du Languedoc, la même somme ; 14,000 livres en qualité de grand chambrier (pair de France) ; 14,000 livres sur les tailles du Bourbonnais accordées à ses prédécesseurs depuis l'établissement des tailles sous Charles VII ; en tout 76,000 livres

(1) Chasse au vol du Faucon.

(2) Histoire de la maison de Bourbon, contenant entre autres choses mémorables la vie et les gestes signalés de monseigneur Charles, connestable de France, escrite par son secrétaire Marillac. — Paris, 1605.

Digitized by Google

(près de 230,000 fr.), somme énorme pour le temps, sans compter les immenses revenus de ses domaines. Après le roi, il était devenu l'homme le plus puissant du royaume, ayant le pas sur tous les seigneurs, sur tous les maréchaux, sur tous les princes du sang eux-mêmes; et, avec cela, commandant suprême de l'armée.

Comment du faîte de ces grandeurs et de cette opulence Charles de Bourbon tomba-t-il dans un état relativement voisin de la gêne ? S'il en faut croire les chroniqueurs de l'époque, l'amour de Louise de Savoye pour le connétable qui la dédaignait se changea en haine et fut la cause principale de la ruine d'une destinée jusqu'alors si brillante. François Ier, excité par sa mère, se résolut enfin « à rogner les ailes à cet aiglon pour « ravaler son vol. » Il donna l'ordre de supprimer toutes ses pensions et appointements à partir du 1er janvier 1517, et refusa même de lui rembourser les avances qu'il avait faites pendant la guerre du Milanais, avances pour lesquelles le duc avait engagé une partie de ses terres et contracté de gros emprunts. Charles de Bourbon en fut réduit, par suite de ces ordres rigoureux, à demander des subsides aux Etats d'Auvergne, qu'il présida lui-même dans son château de Chantelle où il les avait convoqués et en obtint 50,000 livres payables en cinq annuités de 10,000 livres chaque. Il y avait loin de cette somme au chiffre des pensions que nous avons énumérées; mais le fastueux connétable n'en continua pas moins son grand train de maison et ne rabattit rien de son orgueil. On en eut la preuve dans le luxe qu'il déploya lors du baptême de son fils dont la naissance était depuis longtemps désirée. Le duc voulut donner à cette cérémonie un grand éclat; il pria le roi, malgré sa disgrâce, de venir en être le parrain avec la duchesse douairière de Bourbon, Anne de France, pour marraine. François Ier y consentit pour ne pas pousser à bout la patience d'un grand vassal encore redoutable, et se rendit à Moulins avec sa mère et presque toute sa cour.

« La magnificence du connétable, dit M. Guizot (1), étonna le plus « magnifique des rois. Cinq cents gentilshommes tous vêtus de velours,

(1) *Histoire de France racontée à mes petits enfants*, p. 48, t. III.

Digitized by Google

« tous parés d'une chaîne d'or qui leur faisait trois tours autour du cou, « étaient le cortège habituel du duc (1). Le nombre des invités fut si « grand, que ni le château de Moulins, ni la ville même ne purent suffire « à les loger. Il fallut dresser des tentes sur les places publiques, dans les « rues, dans le parc. François Ier ne put s'empêcher de dire qu'un roi de « France aurait bien de la peine à en faire autant. »

Mais il n'était pas prudent *pour un sujet*, si haut placé qu'il fût, d'éveiller de pareils sentiments dans le cœur de son maître. Le connétable commit ce jour-là, quoiqu'avec plus de motifs d'excuse, la faute du surintendant Fouquet; aussi ne tarda-t-il pas à recueillir les fruits amers de son orgueil, car Mme mère, toute puissante sur l'esprit et le cœur du roi, ne dissimula plus sa jalousie et son envie. Elle insista sans cesse, dès lors, auprès de son fils pour que les titres et appointements enlevés au duc de Bourbon ne lui fussent pas restitués, jusqu'au jour où deux événements graves vinrent raviver ses espérances en rendant au connétable, jusqu'alors époux et père, son entière liberté.

L'enfant que Charles de Bourbon avait eu de sa femme, la duchesse Suzanne et dont le baptême avait été célébré avec une si grande pompe vécut peu de temps; et sa mère, âgée de trente ans, mal constituée, d'une santé très délicate et fort éprouvée par une deuxième couche où elle mit au monde deux jumeaux qui ne survécurent pas, mourut à son tour le 28 avril 1521, après l'avoir fait, par son testament, son héritier universel (2).

Devenu libre et en possession légitime de tous les biens, terres et fiefs que sa femme lui avait apportés en mariage, le duc ne tarda pas à être le point de mire de l'ambitieuse et avide Louise. Veuf à l'âge de trente-trois ans, il désirait épouser en secondes noces, dit l'historien Sismondi, Renée,

(1) « Ce n'était pas un vain luxe, c'était une force. » (J. Michelet, *Histoire de France au* XVIe *siècle*).

(2) La duchesse Suzanne était loin d'être belle; Marillac dit « qu'elle était de celles « où l'on ne peut prendre beaucoup de plaisirs, mais au demeurant bonne, sage et « vertueuse. »

Digitized by Google

fille de Louis XII et sœur de la reine Claude, qui se montrait favorable à ce mariage ; mais Louise de Savoye *se fit elle-même offrir à lui*. « Quoique « âgée de 47 ans elle pouvait encore passer pour belle, et la bonne dame, « dit le naïf Marillac, ne se trouvait si vieille et si cassée qu'elle n'en « voulût encore tâter en légitime mariage. »

Le duc de Bourbon coupa court à toutes les propositions qui lui furent faites à ce sujet, en déclarant *qu'il n'épouserait jamais une femme sans pudeur*. Ce refus injurieux et brutal exaspéra la reine-mère ; elle consulta son âme damnée, le chancelier Duprat, sur la manière de se venger. Celui-ci l'assura qu'il ne serait pas impossible de ruiner son ennemi en lui disputant, en sa qualité de plus proche parente de feu la duchesse Suzanne, l'ample succession qu'il venait de recueillir.

Dans ces entrefaites, le connétable instruit de ces projets de spoliation, de plus en plus irrité par les injustices de François Ier qui continuait à le priver de ses pensions et des appointements de ses charges et menacé, en outre, d'un procès dont la perte pouvait entraîner sa ruine complète, eut l'occasion de se mettre en rapport avec l'empereur Charles-Quint, qui, descendant lui aussi de Jean Ier, duc de Bourbon, par les femmes, était son cousin issu de germain.

Le duc Charles, autorisé par le roi à cet effet, avait envoyé à l'Empereur un de ses affidés pour lui réclamer la restitution de plusieurs terres dans le royaume de Naples, qui avaient été données à son père, Gilbert de Montpensier, lors de la conquête de ce pays. L'envoyé du connétable était, en même temps, chargé de remettre de nombreux présents à Charles-Quint. Celui-ci, qui connaissait les griefs de son parent avec la Cour de France et devinait tout le parti qu'il pourrait tirer de son mécontentement, se garda bien de repousser un arrangement avec le duc ; il refusa, il est vrai, de lui restituer les terres réclamées, mais il lui fit offrir en compensation une somme de 100,000 livres, payable par annuité de 10,000, que le connétable accepta.

Telles furent les premières relations qui s'établirent entre lui et l'Empereur, relations qui devaient aboutir bientôt après à la défection complète de Charles de Bourbon. Ce ne fut pas, néanmoins, sans combats intérieurs,

Digitized by Google

pendant lesquels sa loyauté naturelle prenait parfois le dessus sur ses projets de vengeance, que le duc avança dans la voie qui devait le déshonorer. « Pourquoi faut-il, lui entendait-on dire souvent, que le roi se laisse « mener par les suggestions d'une femme qui n'a pas plus d'équité que de « pudeur! » Mais ce qui mit le comble à sa colère, ce fut, à l'occasion de la rupture de François Ier avec Charles-Quint, l'écart où on le tint dans la distribution des grands commandements militaires qui furent formés en Picardie, Champagne, Guyenne et Lombardie, pour faire face à l'ennemi sur les diverses frontières. Le connétable ne pardonna jamais cet affront fait au plus haut dignitaire de l'armée. Il continua cependant à servir encore le roi pendant quelque temps avec fidélité; mais François s'étant enfin réuni à sa mère pour revendiquer devant le Parlement les biens de la maison de Bourbon, cette menace de spoliation, après tant de blessures à son orgueil, le désespéra. Il ne pensa plus, dès lors, qu'à se rapprocher de l'Empereur, qui, de son côté, appréciant les talents militaires et la grande valeur du vainqueur d'Agnadel (1), ne négliga rien pour se l'attacher. La grande lutte qui se préparait entre Charles-Quint et François Ier, et dont le dénouement allait avoir lieu sur le champ de bataille de Pavie, rendait fréquents les rapports secrets entre les deux alliés. Pour porter les derniers coups à l'indécision du Duc, l'Empereur, qui le savait orgueilleux,

(1) La bataille d'Agnadel fut livrée le 14 mai 1509 par François Ier en personne, contre les Vénitiens, auxquels il réclamait les comtés de Crémone, Crème et Bergame, dont ils s'étaient emparés et qui faisaient partie du duché de Milan. Le Roi avait confié au duc de Bourbon, âgé seulement de 19 ans, le commandement d'une des ailes de son armée. Les combattants s'abordèrent avec une telle ardeur que l'avant-garde française, plus faible en nombre, fut forcée de reculer. A cette vue, Bourbon, rompant par le côté, se précipita avec une impétuosité irrésistible sur les Vénitiens, les obligea à plier à leur tour, les mit bientôt en complète déroute et les poursuivit avec une telle furie, qu'ils perdirent près de 15,000 hommes. Le duc Charles, d'après Marillac, ne retira aucun avantage de cette victoire, qui, pourtant, lui était bien due. Le *Roi ne lui donna ni un écu, ni un seul mercy* du service qu'il *venait de lui rendre, tant il avait peur de mettre en gloire ce jeune prince.* En revanche, Charles y gagna une fièvre chaude qui mit ses jours en danger et le retint au lit pendant plus d'un mois.

Digitized by Google

alla jusqu'à lui promettre la main d'Éléonore, reine douairière du Portugal, sa sœur, qui lui apporterait en dot la Provence et le Dauphiné; lesquels, joints au Bourbonnais, à l'Auvergne et au Forez, ses apanages personnels, formeraient à son profit un royaume indépendant. Ébloui par cette perspective, Charles de Bourbon consentit à se lier par un traité avec Charles-Quint et Henri d'Angleterre contre son propre souverain. Les conditions de ce traité lui furent apportées par Adrien de Croy, seigneur de Beaurin, ambassadeur de Charles-Quint en Angleterre, où il s'était entendu à cet effet avec le cardinal Wolsey, ministre d'Henri VIII. Le Duc, pour éviter l'éclat et les indiscrétions, ne voulut point recevoir Beaurin à sa Cour princière de Moulins; il lui donna rendez-vous dans une partie écartée de ses domaines, à Montbrison, où il vivait sans faste dans les courtes apparitions qu'il y faisait. Ce fut dans le château ducal qui dominait cette ville, où l'envoyé de l'Empereur était gardé à vue dans une chambre voisine du Connétable et dont il ne sortait que la nuit pour conférer avec lui dans le plus grand secret, que le traité fut conclu.

Sur les onze heures du soir, le samedi 18 juillet 1523, l'ambassadeur fut amené mystérieusement auprès du Connétable, et, en présence du sieur de Saint-Vallier, qui assista à l'entrevue, il lui remit les lettres de créance de l'Empereur. « Mon Cousin, écrivait Charles-Quint au Duc, je « vous envoie le sieur de Beaurin, mon chambellan, et je vous prie de le « croire comme moi-même; ce faisant, vous me trouverez toujours votre « bon cousin et ami ». Le prudent Empereur n'en disait pas plus long dans sa missive. Mais Beaurin mit alors sous les yeux de Bourbon les articles qu'il était chargé de lui soumettre de la part de Charles-Quint et d'Henri VIII. Le Duc les ayant acceptés, le traité fut rédigé sur le champ. Le Connétable, en contractant une alliance offensive et défensive avec l'Empereur, jura de le servir envers et contre tous, *sans nul excepter;* et, par ces mots, il désignait suffisamment le Roi de France. En retour de ces engagements, il fut stipulé que Charles-Quint donnerait en mariage à Bourbon la reine de Portugal, sa sœur, *et qu'elle lui serait livrée* avant le dernier du mois, en la ville de Perpignan, *pour y célébrer la consommation*

Digitized by Google

du mariage. La dot assignée à Éléonore devait être de 200,000 écus (1). Il y a lieu de croire que les propositions flatteuses apportées par Beaurin étaient accompagnées d'espèces sonnantes dont le Duc, au reste, avait toujours un pressant besoin : car, il y a quelques années, le propriétaire des restes du château ducal de Montbrison trouva, en fouillant dans les décombres, un assez grand nombre de doublons d'or à l'effigie d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Arragon, dit le Catholique, dont Charles-Quint était le petit-fils par sa mère, Jeanne-la-Folle (2).

Quoi qu'il en soit, la défection du Connétable était désormais consommée, et le secret n'en était pas si bien gardé que, malgré les précautions prises, François Ier n'en fût bientôt averti. Quelques lettres interceptées, les révélations de deux gentilshommes normands impliqués dans la conjuration, mais qui, saisis de repentir ou d'effroi, la dénoncèrent *sous le sceau de la confession* à l'évêque de Lizieux, lequel se hâta d'en prévenir le seigneur de Brézé, grand sénéchal de Normandie (énormité que nous avons peine à admettre), auraient confirmé le Roi dans ses soupçons (3). On alla jusqu'à lui persuader que le Duc avait résolu de le faire prisonnier et de l'enfermer dans le château-fort de Chantelle. On ajoutait même qu'on avait engagé le Connétable à se défaire du Roi, « ce à quoi il n'avait pas voulu consentir ».

Malgré ces dangers, la conduite de François Ier en cette circonstance fut toute chevaleresque. Il voulut se rendre lui-même à Moulins pour voir le Duc, qu'il trouva malade ou feignant de l'être, et aborda, sans hésiter, la question brûlante de ses relations coupables avec ses ennemis, les ennemis de la France, Charles-Quint et Henri d'Angleterre. Le Connétable essaya de diminuer l'importance de ces relations, qu'il ne pouvait plus nier, et

(1) M. Mignet, *Revue des Deux-Mondes* du 15 février 1860; et déposition d'Hector d'Augeray, dit de Saint-Bonnet, dans le procès criminel du Connétable.

(2) Nous avons vu, nous-mêmes, plusieurs de ces pièces d'or parfaitement conservées.

(3) Lettre du grand sénéchal à François Ier, datée d'Harfleur, le 10 août 1523. Michelet dit que les deux gentilshommes avaient autorisé l'évêque à avertir Brézé. (*Histoire de la Réforme*, page 226.)

Digitized by Google

alla jusqu'à désavouer son projet de mariage avec la reine de Portugal. Pris au piège, le vassal félon, si jaloux autrefois de son honneur, descendait jusqu'au mensonge!

Le Roi parut se contenter de cet aveu, et, malgré les instances de ses courtisans qui le pressaient de faire arrêter le Duc sur le champ comme un traître : préférant, dit M. Mignet, l'indulgence à la rigueur, il affecta une générosité habile, promit au Connétable la restitution de ses biens si le Parlement lui était défavorable dans son arrêt, et lui offrit, en l'emmenant de l'autre côté des Alpes, de partager avec lui le commandement de l'armée. Il croyait apaiser par là cette âme farouche, ce cœur ulcéré : il n'en fut rien. Le Connétable se montra soumis en apparence et promit à François Ier de le rejoindre à Lyon; mais il était engagé trop avant avec l'Empereur pour revenir sur ses pas. Il feignit de vouloir se rendre aux ordres du Roi; mais il traînait les choses en longueur, se disant encore trop faible, ayant besoin, pour se remettre, de quelques promenades dans son beau parc de Moulins pour s'accoutumer à l'air et au mouvement, et qu'il en délogerait bientôt pour suivre le Roi partout où il voudrait. Il comptait, par ces délais, user la patience du fougueux Roi-chevalier, qui brûlait d'en venir aux mains avec ses adversaires; et que, François parti pour l'Italie, il aurait belle chance pour servir dans l'intérieur du royaume les intérêts de ses nouveaux alliés. Mais les choses n'allèrent pas selon son désir. François, toujours défiant, ne donna pas dans le piège. Il expédia au Connétable un de ses gentilshommes, Perrot de Warty, qui avait l'ordre secret de ne plus le perdre de vue.

Le Duc, qui paraissait se décider enfin à rejoindre le Roi et voyageait lentement en litière, comme un convalescent, fut rencontré par Warty à La Palisse; il l'assura qu'il continuerait sa route jusqu'à Lyon, mais en ne faisant, en raison de son état de faiblesse, que trois lieues par jour. Dans la nuit du jeudi au vendredi du 3 septembre, la maladie du Duc ayant paru s'aggraver, il ne voulut plus quitter La Palisse. Le lendemain, ce fut bien pis; pendant toute la nuit, ses gens avaient été sur pied, courant et portant des remèdes; et, le jour venu, les médecins prévinrent Warty que le prince, en proie à la fièvre et bien plus malade, ne pourrait

Digitized by Google

se mettre en route sans courir des dangers. Warty ayant visité le Connétable étendu sur son lit, celui-ci lui confirma le récit de ses médecins : « Je me sens, lui dit-il d'une voix dolente, la personne la plus malheu- « reuse du monde de ne pas pouvoir servir le Roi ; si je passais outre, les « médecins qui sont là ne répondraient pas de ma vie, et je suis encore « plus mal qu'ils ne croient; je ne serai jamais plus en état de faire ser- « vice au Roi ; je retourne vers mon air natal, et si je retrouve un jour la « santé, j'irai le rejoindre ». Il tourna ensuite le dos à l'envoyé de François Ier, comme s'il était accablé, et garda le silence. Warty, qui n'était pas dupe de cette comédie, lui témoigna sa surprise et le mécontentement qu'éprouverait le Roi. Mais ayant appris presque aussitôt que le Connétable devait, le même jour, aller coucher à Gayette et faire quatre lieues en rebroussant chemin, tandis qu'il assurait ne pouvoir en faire trois en se dirigeant vers Lyon, il n'eut plus aucun doute sur sa duplicité et courut à franc étrier en prévenir le Roi, auprès duquel il arriva le même soir, vers minuit. François, se voyant joué, n'hésita plus. Dans la nuit même, il fit arrêter tous ceux des gentilshommes qu'il soupçonnait de connivence avec le Connétable et lui dépêcha encore Warty pour lui exprimer combien il trouvait étrange qu'il eût assez de force pour retourner à Moulins, tandis qu'il en manquait pour venir le rejoindre. En même temps, comme il n'y avait pas de temps à perdre, il envoya en Bourbonnais son oncle, le Bâtard de Savoye, frère de Louise, sa mère, qui était Grand-Maître de France, et le Maréchal de La Palisse Jacques de Chabannes, avec quelques milliers d'hommes de pied et cinq cents chevaux pour se saisir du Connétable, s'il ne consentait pas à partir pour Lyon sur l'heure même.

Alors commença cette émouvante chasse à courre où les incidents les plus curieux et les plus inattendus se succédèrent pendant plusieurs jours. A la nouvelle de l'arrivée du Bâtard de Savoye et du Maréchal de La Palisse, le Duc se dirigea vers son château-fort de Chantelle, qui passait pour imprenable. Moins souffrant, ou dominant son mal, il avait quitté sa litière pour monter à cheval, avait parcouru six lieues tout d'un trait et était arrivé à Chantelle à une heure de l'après-midi. Warty l'avait

Digitized by Google

serré de près. En arrivant sous les murs du château, il avait trouvé le pont-levis baissé; mais on le fit attendre quelque temps avant de l'y laisser pénétrer. Enfin le Connétable donna l'ordre de l'introduire. Warty trouva le Duc assis sur son lit et vêtu comme un malade. « Monsieur de « Warty, lui dit Charles, vous me chaussez les éperons de bien près! « Monseigneur, répondit l'envoyé de François Ier, vous les avez meilleurs « que je ne croyais. Pensez-vous, dit alors le Duc, que je n'ai pas agi « sagement si, n'ayant qu'un doigt de vie, je l'ai mis en avant pour éviter « la colère du Roi? Je sais bien que le Grand-Maître et le Maréchal de « Chabannes sont partis de Lyon avec deux cents gentilhommes, les « archers de la garde et 4 ou 5,000 lansquenets pour me prendre », et il ajouta qu'il ne sortirait pas de Chantelle. Il en sortit pourtant, après avoir appris l'arrêt de séquestre prononcé par le Parlement sur tous les biens de sa maison; et, convaincu que le Roi voulait absolument se saisir de sa personne, il s'enfonça dans les montagnes sur sa mule, escorté par ses gens et muni de 25 à 30,000 écus d'or contenus dans des sacs, dont chacun était porté par un des chevaux de son escorte, qu'il jugea bientôt prudent de licencier, son projet étant de quitter la France. Il ne conserva que deux de ses serviteurs les plus dévoués et Jean de l'Hôspital (1), son médecin, auquel il fit prendre, dit-on, sa robe de velours, se revêtant lui-même d'une simple robe de laine noire pour dépister ceux qui lui donnaient la chasse. Le pauvre diable de médecin, ainsi affublé de la peau du lion, reçut-il quelque arquebusade à l'adresse du Connétable? La chronique n'en dit rien.

Le Connétable prit toutes les précautions possibles pour conserver l'incognito; il fit ferrer ses chevaux à rebours et supprima de la part de ses compagnons de route tous les témoignages de respect, mangeant à la même table qu'eux et quittant avant le jour le gîte où il s'était réfugié la veille. Quelque intérêt qu'en présenterait le récit qui nous écarterait trop du sujet de ce livre, nous ne le suivrons pas dans ce voyage plein de

(1) Le père du célèbre chancelier.

Digitized by Google

dangers (1). Il suffit que nous rappelions à nos lecteurs que parvenu, après de nombreuses péripéties, à quitter le territoire français, il se rendit à Plaisance, en Italie, où il se mit en rapport avec le lieutenant de l'Empereur, Charles de Lannoy, vice-roi de Naples.

A partir de ce jour, les faits et gestes du Connétable appartiennent à l'histoire générale ; en la consultant, on y trouvera la part le plus souvent glorieuse (au point de vue militaire), que prit ce prince aux grands événements qui se passèrent en Italie au milieu du XVI^e^ siècle. Après la bataille de Pavie, où il fit des prodiges de valeur, n'ayant pas à se louer de la reconnaissance de Charles-Quint, et maintenu en Lombardie, sans argent, avec des troupes toujours prêtes à se mutiner pour la solde, il songeait à se rendre indépendant et peut-être à renouer avec la France, aux dépends des Espagnols. Mais bientôt des séditions éclatent, on tue les officiers, on pille les équipages. Bourbon fuit pour échapper à la mort, mais reparaît toujours peu après, avec son ascendant sur ces bandes indisciplinées que lui seul peut conduire. Rome, que menaçait l'orage, fait en vain une trève avec l'Empereur, Bourbon refuse de l'observer. Ses soldats veulent mettre en pièces l'envoyé qui en apportait l'ordre. Le chef des lansquenets avait fait faire une belle chaîne d'or pour prendre et étrangler de sa main le Pape Clément VII.

Le 16 mai 1527, cette armée, sans canons, était sous les murs de la Ville Sainte. Le Connétable, décidé à l'emporter ou à périr, et voyant quelque hésitation dans ses troupes : « Vous manquez de vivres, leur dit-il : vous ne pouvez en trouver que dans Rome » ; puis il saisit une échelle qu'il applique contre une brèche pratiquée à la muraille. Il commençait à monter, quand une balle l'atteignit au flanc et traversa les reins (2). Se sentant mortellement blessé, il ordonna qu'on le couvrît d'un

(1) Les notes substantielles dont M R. Chantelauze a enrichi l'histoire des ducs de Bourbon et comtes de Forez, par la Mure, contiennent à ce sujet des documents très curieux. T. II, page 598 et suivantes.

(2) Benvenuto Cellini, le célèbre orfèvre-sculpteur florentin, assure, dans ses mémoires, que le coup qui blessa mortellement le Connétable avait été dirigé par lui : « Je plaçai,

Digitized by Google

manteau et que sa mort fût cachée. En sortant de Rome, livrée pendant deux mois à leur pillage, ses soldats ne voulurent pas quitter son corps et l'emportèrent à Gaëte, où un tombeau lui fut élevé. Pendant que son armée lui consacrait une épitaphe pompeuse (1), un arrêt du Parlement de Paris *faisait peindre en jaune* le seuil de la porte de son hôtel, pour apprendre à la postérité que Charles de Bourbon était mort en portant les armes contre son pays (2).

Cet arrêt du Parlement ne fut pas la seule vengeance exercée contre la mémoire du Connétable. En 1562 (trente-trois ans après sa mort!) le Concile de Trente, parce qu'il avait porté les armes contre le Souverain Pontife, ordonna que son corps serait exhumé et jeté hors de l'église de Gaëte. Un de ses anciens officiers le recueillit et le mit dans une armoire vitrée, où on le voyait encore, un siècle après, debout, botté, appuyé sur son bâton de commandement et vêtu de sa casaque de velours vert chamarrée de grands galons d'or (3).

Ainsi finit, à 37 ans, ce prince aussi malheureux que coupable, dont la

« dit-il, le point de mire vis-à-vis d'un homme qui s'élevait au-dessus et au milieu des « autres. Seulement le brouillard ne me laissait pas distinguer s'il était à pied ou à « cheval. Alexandre d'el Béné et moi, nous tirâmes chacun deux coups. Puis, avançant « avec précaution, je vis parmi les ennemis un tumulte extraordinaire, Bourbon avait été « tué par nos arquebusades; et, comme on l'a su plus tard, c'est lui que j'avais aperçu « dominant tous les autres. » (*Mémoires historiques de Patrice de Rossi*, traduits de l'italien, par M. Octave Puy de La Bastie, p. 144.) Ces mémoires sont précédés d'une notice très intéressante sur le duc d'Urbin, par le traducteur.

(1) Voici cette épitaphe, devenue célèbre :

Aucto Imperio
Gallo victo
Superata Italia
Pontifice obsesso
Roma capta
Borbonius hic Jacet

(2) V. Gaillard, *Histoire de François Ier*; Brantôme, *Vie des grands Capitaines*; Guichardin, *Histoire d'Italie*, etc.

(3) V. Auteurs de l'*Ancien Bourbonnais* et Guichenon, *Histoire des Dombes*.

Digitized by Google

grande capacité militaire et le courage héroïque auraient pu rendre d'éclatants services à son pays, s'il n'en avait pas été détourné par d'injustes procédés qui ne profitèrent qu'aux ennemis de la France. Nous avons cru devoir nous arrêter sur cette existence si tourmentée, parce qu'elle appartient à l'histoire de notre province et aussi à celle de notre église, que le Connétable de Bourbon, malgré les fréquentes absences de sa vie aventureuse, ne perdit cependant jamais de vue. Il donna à son Chapitre de nombreuses marques d'intérêt et enjoignit à son trésorier de Forez de payer sur ses propres deniers, à chacun de ses membres, la somme nécessaire pour parfaire les 60 livres fortes qui leur revenaient sur la Leyde de Montbrison, que celle-ci était dans l'impossibilité de produire. Ce don est d'autant plus remarquable, qu'à l'époque où le Connétable l'octroya (1523), il était déchu de toutes ses pensions, privé de la plus grande partie de ses revenus, et, par conséquent, dans une notable pénurie. Aussi les chanoines de Notre-Dame, sans tenir compte des hostilités de Charles de Bourbon, leur Duc, contre le Pape, lui firent-ils faire un service funèbre très solennel, dont le souvenir fut perpétué par des blasons placés sur les grands piliers de l'église (1).

(1) Dom Renon, d'après Auguste Bernard, dit dans sa *Chronique*, page 191, qu'Henri, roi de Navarre (depuis Henri IV), visitant Notre-Dame *peu après ce service* et apercevant une partie des décorations qui en restaient encore, fit en cette occasion le plus grand éloge du Connétable. Nous avons peine à admettre ce fait, car celui-ci était mort, comme nous l'avons dit, en 1527, et Henri naquit en 1553, 26 ans après. S'il a visité notre église et prononcé cet éloge, ce n'a dû être qu'au moins quinze ou dix-huit ans après sa naissance, c'est-à-dire quarante-un ans après la cérémonie ; et il est très peu probable qu'à cette date, et surtout après les censures prononcées par le Concile de Trente, lesdites décorations subsistassent encore (1).

(1) Les documents que nous avons consultés sur la vie du Connétable sont nombreux ; nous ne pouvons tous les citer, mais nous devons une mention spéciale à ceux que notre compatriote et ami, M. Régis Chantelauze, a publié à ce sujet dans sa grande édition de l'*Histoire de De La Mure*. Nous avons emprunté beaucoup aux notes érudites et substantielles qui l'enrichissent, et nous sommes heureux de témoigner à leur savant auteur, en cette occasion, toute notre reconnaissance pour l'honneur fait à notre ville natale par cette magnifique publication. — E. R.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME

François Ier à Notre-Dame.

La mort du Connétable de Bourbon ne mit pas François Ier en possession immédiate de ses nombreux apanages. Le Roi était tenu dans une captivité assez rigoureuse à Madrid, depuis la défaite de Pavie. L'Empereur ne consentait à lui rendre la liberté qu'au prix de concessions qui ne tendaient à rien moins qu'au démembrement de la France. Après avoir longtemps refusé, très fatigué de sa captivité et n'espérant plus rien de la générosité de son vainqueur, François se décida enfin à signer le traité de Madrid, dont l'une des clauses était que la princesse de la Roche-sur-Yon, sœur du Connétable, *aurait satisfaction* sur la succession de son frère. Charles-Quint avait voulu donner ce témoignage de regrets à la mémoire du Duc de Bourbon, qui l'avait si bien servi. On relâcha donc le comté de Forez au jeune Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, qui, assisté de Jacques d'Albon, Maréchal de Saint-André et Gouverneur du Lyonnais, fit son entrée à Montbrison, en qualité de comte de Forez, le 1er juillet 1530. « Le clergé de Notre-Dame, avec grosse sonnerie, le vint « quérir, et on lui donna à baiser les Reliques estant au chœur, où il prit « la place du Doyen ».

Mais ce semblant d'investiture n'eut lieu que pour satisfaire à la lettre du traité; car Louise de Savoye, la plus proche héritière du Connétable, se remit bientôt en possession du Forez, dont elle fit don définitivement au roi son fils, en 1531.

Ce ne fut, pourtant, qu'en 1536 que François Ier vint, en personne, prendre possession de son nouvel apanage. Après avoir visité Valence et Lyon, il s'arrêta le lundi 24 avril dans la ville de Saint-Rambert, « où on « lui donna le plaisir de la chasse et d'où il fit prévenir le Bailly de Forez

Digitized by Google

« par son grand sénéchal, le seigneur d'Agènes, que sa volonté était de « venir et faire son entrée, le lendemain jour de la feste de saint Marc « l'évangéliste, dans sa bonne ville de Montbrison ».

Claude d'Urfé, le restaurateur du château de La Bâtie (1), venait d'être pourvu de l'office de Bailly du pays, comté et ressorts de Forez, et nommé par le Roi capitaine de Montbrison. Il s'empressa, en vertu des ordres qu'il venait de recevoir, de tout préparer pour donner à l'entrée de son souverain le plus d'éclat et de solennité possibles. « Il fit la monstre « (la revue) du ban et de l'arrière-ban de la province au cloistre Notre-« Dame; fit acoustrer, habiller et mettre en bon ordre cinq ou six cents « jeunes gens de la ville, les arma d'épées, haquebutes, javelines et autres « bastons de guerre et les fit précéder de gros tambourins de Suisse et de « douze trompettes qui menaient grand bruit » (2).

D'Urfé n'oublia pas, pour faire sa cour, de pourvoir aux largesses qu'il était d'usage de distribuer, en pareille circonstance, à l'entourage du Roi. La Ville étant au dépourvu, Claude Tournon, conseiller au Parlement de Dijon, lui prêta à cet effet 100 livres, qui furent partagés entre les hérault, pages, trompettes et laquais de la suite royale.

François Ier parti le matin de Saint-Rambert, où l'avait été prendre, à titre d'escorte d'honneur, la cavalcade et l'infanterie équipées par Claude d'Urfé, arriva à Montbrison dans l'après-midi; il fut reçu à la porte Saint-Jean par le Bailly, les Consuls de la Ville, tous les notables habitants et un grand nombre de gentilshommes du comté. Le Roi avait à sa droite la reine Éléonore (cette sœur de Charles-Quint qui devait être *livrée* pour mariage au Connétable), et de l'autre côté les deux Dauphins, ducs d'Orléans et d'Angoulême, fils de la reine Claude, sa première femme. Tous étaient montés sur des chevaux richement caparaçonnés et entourés ou

(1) Ce château avait été construit au commencement du XIVe siècle, par Arnulf d'Urfé, qui en rendit l'hommage au comte de Forez, en 1331 (*Questions d'étymologie, de noms de famille et de lieux*, par Octave de La Bastie. Paris, 1882).

(2) Narré des solennités de l'entrée du roi François Ier dans la ville de Montbrison, tiré d'un ancien registre des délibérations faites en l'Hôtel de Ville, signé Vinols.

Digitized by Google

suivis par les principaux officiers de la couronne et une foule de courtisans. Un dais magnifique, fait en damas de soie blanche, très richement brodé et orné de nombreux écussons, où figurait un grand F en or *épaissement mis* et surmonté de la couronne royale, fut avancé devant le Roi par les Consuls. Francois Ier, la Reine et les Dauphins y prirent place et furent conduits par le châtelain de la Ville, Messire André Rapail, aux acclamations du peuple et aux sons des trompettes et tambourins, jusqu'au logis qui leur avait été préparé au cloître Notre-Dame, dans la maison de Pierre Paparin, chanoine et sacristain de la Collégiale (1).

Si nous nous reportons par la pensée à cette époque éloignée de notre confort moderne, ce devait être un curieux spectacle que ce cortège royal se déployant dans les rues (et quelles rues!) de notre vieux Montbrison, pour aboutir à la maison du chanoine Paparin. Il devait y avoir loin, sans doute, de ce modeste logement aux splendeurs de Chambord et de Fontainebleau; mais François, malgré son goût habituel pour la magnificence et le luxe, s'en contenta avec beaucoup de bonne grâce, estimant avec raison que le don du riche comté de Forez valait bien une visite à sa capitale, et précédant en cela Henri de Navarre qui devait dire, 56 ans plus tard, que Paris valait bien une messe.

Le lendemain, le Roi, la Reine et les Dauphins se rendirent en grande cérémonie à l'église de Notre-Dame, pour y entendre la messe. Les cloches des paroisses et des couvents, dominées par la voix grave et solennelle de notre vieux *Sauveterre*, sonnaient à toutes volées. François Ier fut reçu à l'entrée par les chanoines et le clergé de la Ville, revêtus des chappes précieuses qui avaient été données à la Collégiale par les comtes de Forez et les ducs ses prédécesseurs. Le doyen, Odoard de Buffevent, lui présenta l'eau bénite et le pria d'accepter l'aumusse en sa qualité de comte de Forez, auquel était attribué, depuis la création du Chapitre, le

(1) Sur l'emplacement de cette maison, M. l'abbé Gay, propriétaire, en a fait élever une nouvelle; on n'y retrouve plus la pierre commémorative du séjour de François Ier à Montbrison, sur laquelle l'écusson royal, caractérisé par la Salamandre, était sculpté.

Digitized by Google

premier canonicat honoraire. Le Roi agréa fort ce nouveau titre (1) et fut conduit, l'aumusse sur le bras, au chœur, où un trône avait été dressé. L'église resplendissait de lumière qui se réflétait sur les nombreux et riches reliquaires qu'on avait exposés et au milieu desquels brillait la fameuse rose d'or donnée par le pape Clément VI à Jeanne de Bourbon.

Après la messe et le *Te Deum*, qui furent chantés par la Maîtrise de Notre-Dame et les musiciens de la chapelle du Roi (2), François reçut, en qualité de comte de Forez, le serment de fidélité des chanoines, ceux des officiers de Montbrison et des principaux gentilshommes foréziens, vassaux du comte, qui s'étaient rendus là pour remplir ce devoir. Il fit ensuite mander l'évêque de Soissons, Mathieu de Longue-Joue, qui l'accompagnait dans son voyage, pour s'enquérir auprès de lui de la fondation et de l'histoire de Notre-Dame, à laquelle il accorda le titre d'église royale. Il pourvut, en outre, par une charte qui existe encore aux archives de la Préfecture de la Loire, au maintien des privilèges dont elle jouissait, et réforma les abus qui s'étaient glissés dans l'exécution des prescriptions formulées dans les statuts établis par ses prédécesseurs; il fixa les obligations du doyen et des chanoines au sujet des offices, celles des chapelains et prébendiers, et ordonna que les jetons de présence des *absents* que se partageaient les autres chanoines seraient déposés désormais dans le trésor de l'église, pour subvenir à ses dépens d'entretien ou d'améliorations. Il confirma enfin, au point de vue de la juridiction, les doyens dans les droits établis par le fondateur du Chapitre au sujet des punitions à infliger, en

(1) Il ne faut pas se faire trop illusion au sujet de la *piété* de François Ier dont l'histoire a consigné les relations scandaleuses avec la comtesse de Chateaubriant, la duchesse d'Etampes, etc., et jusqu'à ce projet odieux dont parle Michelet, de vouloir obtenir de *sa sœur*, la duchesse d'Alençon, par une *définitive expérience*, la preuve de l'affection que cette princesse lui portait. Mais nous devons constater, qu'à l'occasion, le Roi de France, fils aîné de l'Église, savait remplir les obligations que ce beau titre lui imposait.

(2) La présence des musiciens de la chapelle royale à Notre-Dame témoigne de l'importance du cérémonial dont François Ier voulut s'entourer en prenant possession de ses nouveaux apanages; elle justifie en outre ce que nous avons dit de la pompe qui accompagna son entrée à Montbrison.

Digitized by Google

ajoutant : « qu'à cet égard, lesdits doyens ne devaient pas perdre de vue « leur propre faiblesse et se montrer indulgents envers ceux dont les « fautes seraient rares et qui ne seraient point contumaces ».

Cette ordonnance, dont nous abrégeons beaucoup la teneur, est pleine de détails minutieux; elle prouve l'intérêt que le Roi prit à notre Collégiale. Elle fut soumise à l'homologation du Souverain Pontife Paul III, qui en approuva toutes les dispositions par une bulle en date du 24 juin 1536.

François Ier resta seize jours dans la capitale du Forez. Ses visites à Notre-Dame, qui durent être fréquentes pendant ce séjour prolongé, furent l'apogée de la prospérité de notre vieille église. Aux jours de richesse et de gloire allaient succéder les jours néfastes du sacrilège, de la spoliation et de la ruine : l'heure des guerres de religion approchait.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME

Le Baron des Adrets à Montbrison. — Sac de Notre-Dame.

Près de 25 ans s'étaient écoulés depuis le voyage de François Ier dans le Forez, lorsqu'un orage terrible suscité par les luttes religieuses qui depuis 12 ans déchiraient la France, s'abbatit sur cette province jusqu'alors si paisible. Pendant ces temps troublés où s'entrechoquaient chaque jour la politique et la réforme, un homme se rencontra qui, aussi cruel par tempérament que capitaine habile et courageux, fut poussé, par esprit de vengeance plus encore que par haine du catholicisme, à se mettre à la tête d'un des nombreux partis protestants qui avaient pris les armes. François de Beaumont, plus connu sous le nom de baron des Adrets, dont le souvenir est resté sinistrement populaire dans nos contrées, naquit en 1513 au château de la Frette en Dauphiné. Fait prisonnier par les Espagnols à Montecalvo pendant les guerres du Piémont et redevenu libre au moyen d'une forte rançon, il voulut se la faire restituer en accusant de trahison le commandant de cette place; mais il perdit son procès et s'en prit de cet échec au duc de Guise qu'il soupçonnait de l'avoir desservi au Conseil du Roi. Plein de ressentiment contre ce chef d'une famille puissante qui était à la tête du parti catholique, Beaumont se fit protestant et se mit dans le Dauphiné à la tête d'une forte bande de ses nouveaux coréligionnaires. Il s'y distingua par son courage, mais se fit aussi redouter par des pillages, des massacres et des actes innombrables de férocité. La terreur qu'il inspirait était si grande, qu'à son approche et presque sans résistance, plusieurs villes du Dauphiné et de la Provence lui ouvrirent leurs portes. Cette prompte soumission ne les mettaient pas toutefois à l'abri de sa cruauté.

Digitized by Google

LE BARON DES ADRETS

Digitized by Google

[redacted]raphie P.Roustan

Imp Bourg fils & Boulard, Roanne

Digitized by Google

C'est précédé de cette sanglante réputation que le baron des Adrets, après avoir pris possession du gouvernement de Lyon au nom du prince de Condé, chef des réformés, parut devant les murs de Montbrison le 13 juillet 1562, à la tête d'un corps de troupes d'environ 4,000 hommes, tant infanterie que cavalerie. Il avait, en outre, plusieurs pièces d'artillerie et était accompagné des Seigneurs de Poncenat, Blacon, Pizey, Cice et autres capitaines huguenots. Laissons parler maintenant dans son vieux et naïf langage, Jean Perrin, châtelain de Montbrison, narrateur exact des faits dont il fut témoin et qui a laissé des mémoires manuscrits :

« Le lendemain mardy, environ sept heures du matin, un trompête « fust envoyé par la Porte-Saint-Jean de la part du capitaine Cice, sommer « la ville d'ouvrir les portes, faire cesser les messes, chasser les prestres, « cordeliers et sœurs de Sainte-Claire et recevoir ministre en leur lieu pour « annoncer la parole de l'Évangile. Auquel trompête le seigneur de Mon- « celar fit réponse pour les autres capitaines qui défendaient la ville que « s'il plaisait au seigneur Cice se venir rafraischir dans la ville, qu'il trou- « verait la porte ouverte et serait le bienvenu; mais que de lui ouvrir « pour les actes susdits, tous se délibéraient d'endurer plutôt la mort ».

Cette fière réponse inspirée à nos pères par la grandeur de leur foi est confirmée par la déclaration que fit l'orateur du Tiers devant les trois Etats « réunis en 1574, « que, malgré que les hérétiques avaient ravagé le « Forez et l'avaient grandement travaillé, forcé, meurtri, rançonné, « brûlé et affligé de toutes sortes de cruautés, ils n'avaient pu néanmoins « rien y planter du leur (1) ». Quelque temps auparavant, Gabriel de Faconay précenteur et comte de l'Eglise de Lyon, racontant la prise de Montbrison par les Huguenots disait : « Il est bon d'entendre d'où procède « l'envie et malveillance qu'ils ont conçues contre le pays de Forez: c'est « que l'air d'iceluy pays ne peut pas plus souffrir un ministre calviniste, « que l'air d'Angleterre un loup (2) ».

(1) Harangue prononcée aux Etats du Forez en 1571, par Jean Papon, lieutenant général au Bailliage.

(2) Vicomte C. de Meaux : Les luttes religieuses en France au XVIe siècle; note à la

Digitized by Google

Revenons au récit de Jean Perrin.

« Le trompète ayant reçu cette réponse s'en retourna, et bientôt après « on commença à canonner la Ville du côté du Parc, sur le cloistre Notre- « Dame où ils firent brêche, et entrèrent dans la Ville vers les cinq heures « du soir. »

Quoique la résistance n'eût pas été assez grande pour justifier l'exaspération du vainqueur, un massacre général commença aussitôt au cri de *tue, tue!* Plus de huit cents personnes, au nombre desquelles se trouvèrent des chanoines, des religieux, des magistrats, des médecins, des notaires et des femmes, sans compter les artisans et les soldats, furent passées au fil de l'épée ou précipitées du haut des murailles (1), « et si Dieu n'eut « avancé le cours du soleil comme il l'arrêta du temps de Josué, dit le « docteur Claude de la Roue, qui nous a laissé une relation de ce terrible « événement, il ne fut pas resté homme vivant en toute la ville; ce que « j'atteste être, dit-il, comme l'ayant vû (2). »

Cette épouvantable tuerie, effectuée en quelques heures, donnait satisfaction aux penchants sanguinaires de Beaumont; mais elle n'apaisait pas la rage fanatique de ses soldats. Pour les payer de tant de meurtres, il ordonna le sac de Notre-Dame. On vit alors cette horde rapace se ruer dans le lieu saint dont ils renversèrent les autels, brisèrent les statues et pierres tombales, et brulèrent les boiseries, les tapisseries et les tableaux. L'orgue placé sur le jubé ne fut point épargné; les vases sacrés, les reliquaires furent emportés ainsi que le riche tabernacle d'argent donné, en 1506, par le doyen du Chapitre, Claude de Saint-Marcel. Quant aux

page 129 de ce savant et très remarquable ouvrage, au double point de vue politique et religieux.

(1) On connaît à propos de ce genre de supplice adopté par la barbarie de Beaumont la réponse hardie d'une de ses victimes et qui lui valut sa grâce. Aug. Bernard, dans son *Histoire du Forez*, l'attribue à un soldat ou *à un cordelier*, d'après une tradition. Nous penchons pour le soldat, moins disposé probablement que l'humble religieux aux honneurs du martyre.

(2) Nous n'avons trouvé trace nulle part du miracle astronomique signalé par C. de la Roue.

Digitized by Google

reliques précieuses rapportées par les comtes à leur retour d'Orient, elles avaient été retirées de leurs châsses à l'approche des huguenots et soigneusement cachées. (L'abbé Renon a donné dans sa chronique un catalogue complet et trop étendu pour que nous le reproduisions de ces pieuses richesses).

On estime à 10,000 livres, dit la Mure, ce que les soldats du baron prirent chez les chanoines et à plus de 40,000 ce qu'ils pillèrent dans l'église où il y avait plus de vingt grandes châsses en argent doré et ornées de pierres précieuses. La fameuse rose d'or donnée par Jeanne de Bourbon fut la plus riche pièce de ce butin. On ignorera toujours très probablement le personnage qui s'en empara ou auquel elle fut attribuée; mais s'il est vrai, comme dit de la Mure, « qu'elle a été rachetée à vil prix par « un catholique qui la revendit beaucoup plus cher; celui qui a fait un tel « trafic n'est pas obligé à une petite restitution? »

Une autre perte irréparable pour notre histoire locale, fut la destruction des titres et papiers contenus dans les archives de Notre-Dame; ils furent tous brûlés par l'ordre de Beaumont à de rares exceptions près (Aug. Bernard).

« Enfin, leur fureur de destruction n'étant pas assouvie par la vue de « tant de ruines, les soldats de des Adrets s'en prirent, dit encore de la « Mure, à la statue de Guy IV, le pieux fondateur de l'édifice, qu'ils bri- « sèrent, tronquèrent et mutilèrent en plusieurs endroits, lui laissant les « marques de leur barbare fureur; et outre cela, comme s'ils eussent voulu « faire la guerre aux morts aussi bien qu'aux vivants, leur rage les poussa « à violer sa tombe devant le maître-autel où étaient les ossements de ce « comte et de plusieurs de ses successeurs et autres de sa famille, qu'ils « arrachèrent des caisses de plomb où ils reposaient, enlevant ce métal « par une sordide avarice et jetant pêle-mêle tous ces ossements avec un « mépris inhumain les uns sur les autres, tellement qu'on eut pensé qu'ils « voulaient représenter le jugement dernier et la résurrection des morts, « en tirant tous ces cadavres de leurs tombeaux! (1) »

(1) Cette odieuse profanation était provoquée, moins par la haine de tout ce qui tenait au papisme, que par la nécessité pour les réformés, mal approvisionnés de munitions de guerre, de se procurer des projectiles en s'emparant du plomb presque toujours employé

Digitized by Google

Les dévastations sacrilèges des soldats du baron des Adrets qui ne s'en tinrent pas à Notre-Dame dont ils mutilèrent la façade après avoir saccagé l'intérieur, et qui firent subir le même sort aux autres églises de la Ville et notamment aux couvents de Sainte-Claire et des Cordeliers, durèrent jusqu'au 7 septembre, époque à laquelle ils abandonnèrent la place. Le 14 du même mois, le Chapitre put reprendre possession de la Collégiale entièrement dénudée et y célébrer de nouveau les saints offices. Dispersés en 1359 par les Anglais, c'était pour la seconde fois que les pieux chanoines avaient été contraints d'abandonner leur chère église; ce ne devait pas être la dernière. Nous les verrons encore subir un troisième exil en 1790; mais cette fois ce sera sans retour.

François de Beaumont avait semé trop de haine pour ne pas récolter la vengeance. Les protestants eux-mêmes furent outrés de ses barbaries. Il fut appelé à s'en justifier devant Charles IX et son Conseil. On lui laissa la vie, qu'il acheta en redevenant catholique, et il mourut en 1587 abhorré de tous les partis (1).

à cette époque pour les sépultures des personnes nobles ou riches. Le résultat des fouilles pratiquées fut la destruction de presque tous les tombeaux de famille, outre celui de Guy IV, le plus regrettable de tous. Le sol de Notre-Dame garda les traces de cette dévastation pendant plus d'un siècle; car ce ne fut que pendant le décanat de Mathieu Girard, en 1665, que le cadettage de la collégiale peut être rétabli.

(1) La cruauté du baron des Adrets l'avait rendu redoutable à ce point, « qu'on le « craignait autant, dit Brantôme, que la tempête qui passe par les grands champs de « blé ». Aussi, les légendes les plus invraisemblables n'ont-elles pas été épargnées à sa mémoire. On a été jusqu'à lui reprocher d'avoir forcé ses enfants *à se baigner* dans le sang des catholiques pour les rendre aussi impitoyables que lui. L'historien De Thou qui dit l'avoir vu en 1572, le dépeint avec un regard farouche, un visage décharné et maculé de taches de rouges comme celui du sanguinaire Sylla. — Le portrait gravé de Beaumont existe au cabinet des estampes de la bibliothèque nationale. Celui que nous donnons en tête de ce chapitre est peu conforme au récit de De Thou ; il dénote surtout un caractère énergique, une volonté de fer, et présente une expression de dureté qui devait exclure la clémence. Ce portrait a été dessiné par Revoil, peintre lyonnais estimé, d'après un tableau trouvé dans un ancien château du Dauphiné ayant appartenu à la puissante famille de Beaumont.

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME

Le décanat de Notre-Dame jusqu'à la dissolution du Chapitre.

NOTRE-DAME-D'ESPÉRANCE porta longtemps le deuil des ravages exercés par les huguenots. A la tempête avait succédé le calme et la paix, mais une paix entourée de ruines. Un des premiers soins du doyen, Pierre Paparin, neveu de celui qui avait cédé son logis à François Ier et qui avait eu le bonheur d'échapper au massacre du 13 juillet 1562, fut de dresser un procès-verbal des spoliations faites dans son église. Le zèle avec lequel il s'efforça d'y tout rétablir, dit l'abbé Renon, lui fit une réputation qui s'étendit jusqu'à la Cour. Le siège épiscopal de Gap étant devenu vacant, il y fut nommé par Charles IX, en 1572. De cette époque à la fin du XVIe siècle, l'histoire de Notre-Dame n'offre rien qui soit digne d'être rapporté; ce fut une période de réparations et de silence interrompue par quelques rares visites pastorales : celle, entre autres, de Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, ce prélat ligueur, auquel Nicolas Rapin, dans la satyre *Ménippée*, prête une si burlesque harangue aux Etats de Paris, et qui officia pontificalement dans notre Collégiale en 1597.

Ce fut aussi vers ce temps que la famille des d'Urfé se rattacha au Chapitre de Notre-Dame par la nomination d'Anne, fils de Jacques, chambellan du roi de France Henri II, aux fonctions de doyen. Destiné d'abord à l'état séculier, dit A. Bernard dans sa monographie de cette illustre famille forézienne, Anne fut bientôt distingué par Charles IX, qui récompensa sa bravoure dans toutes les guerres où la religion eut besoin de s'armer contre les protestants, en le nommant gentilhomme de sa chambre. A la mort de son père, il fut institué bailly de Forez, reçut les

Digitized by Google

Ordres du Roi, fut fait marquis de Bagé et obtint des lettres patentes pour l'érection de la seigneurie d'Urfé. Il avait épousé la belle et coquette Diane de Châteaumorand, pour laquelle il avait composé, lorsqu'elle n'était encore que sa fiancée, *cent cinquante sonnets* (1). Mais cette union ne fut pas heureuse; elle fut annulée par l'officialité de Lyon, sur la demande des deux époux, et Anne obtint même du Pape des dispenses qui lui permirent de prendre les Ordres sacrés. Se trouvant alors, par la qualité sacerdotale, dans les conditions requises pour être admis au Chapitre de Notre-Dame, il en devint le doyen en 1604. Ses libéralités furent nombreuses et sa piété exemplaire; elle ne le fit pas renoncer néanmoins à ses goûts poétiques, qu'il avait toujours eu très prononcés; car, après avoir autrefois chanté la belle Diane, il finit par composer des hymnes spirituelles qui furent publiées en 1608. Anne d'Urfé, 31e doyen du Chapitre de Notre-Dame, mourut en 1621 (2).

Son successeur, Mathieu Girard, qui appartenait à une famille riche, contribua à la réfection du dallage de l'église et au renouvellement des ornements et de l'argenterie nécessaires pour la célébration des offices divins.

L'année 1665 fut marquée par une ordonnance de l'archevêque de Lyon, Camille de Neufville, qui prescrivit que la fête de saint Aubrin, patron de la ville de Montbrison, serait célébrée désormais le 15 juillet de chaque année, et que les reliques de ce saint, notre prédécesseur, disait l'ordonnance, seraient portées processionnellement par deux chanoines *suivis des échevins y assistant avec des flambeaux*, et qu'une station serait faite dans un oratoire dressé dans la maison de Me Durand Boys, avocat au

(1) Ces sonnets sont intitulés : *La Diana*, dans le recueil des poésies d'Anne d'Urfé.

(2) L'éducation d'Anne d'Urfé avait été fort négligée. On lit, dans la préface d'un manuscrit de la bibliothèque nationale intituté : *Hymnes de Messire A. d'Urfé*, cette déclaration de l'auteur lui-même : « Je n'entray jamais au collège ni en classe pour estudier, « ma mère (Renée de Savoye) y contrariant par une opinion féminine et craignant que « je ne fusse *embabouiné* de la secte nouvelle (la réforme) pour quelques légères réponses « qu'elle m'avait ouï faire en mon enfance. Au lieu de quoi, j'ai passé toute ma jeunesse « à la suite de la cour ou des armées ».

Digitized by Google

Parlement, ladite maison située au-devant de l'église de Saint-André, dans laquelle, selon la tradition, ledit saint Aubrin aurait fait sa résidence.

Un siècle s'écoule, sans incidents dignes d'être mentionnés. Le Chapitre de la Collégiale est successivement présidé par des hommes de bien, des prêtres pieux, appartenant pour la plupart aux familles nobles du pays. Vers 1732, le doyen, M. de Marclop, dut défendre les intérêts du Chapitre contre le Procureur général de la Ville de Montbrison. Il s'agissait, dit l'abbé Renon, d'établir par un plan raisonné la distinction de la châtellenie de Montbrison d'avec la juridiction seigneuriale de Moingt.

L'issue de cette contestation qui tendait à établir que la rivière de Vizézy était la limite de séparation des deux juridictions n'est pas parvenue jusqu'à nous; mais tout porte à croire que la force des preuves alléguées par le Chapitre lui donna gain de cause (1).

Nous atteignons maintenant une époque néfaste entre toutes; l'horizon politique s'assombrit de plus en plus; il est traversé par de sinistres éclairs qui présagent une tempête encore plus terrible que celles dont nous avons parlé et dont notre église eut tant à souffrir.

Le 5 mai 1789, les Etats généraux s'ouvrent à Versailles et le 30 mai suivant la nouvelle Constitution prononce la destruction des Chapitres. Le 2 novembre, l'Assemblée nationale décrète que les biens du clergé seront mis à la disposition de la nation et qu'un inventaire des objets d'art et joyaux des églises serait dressé. Dans cet inventaire fait à Notre-Dame de Montbrison, le 24 janvier 1790, figuraient des objets de la plus grande valeur : deux couronnes enrichies de perles fines et de pierreries pour la sainte Vierge et l'enfant Jésus, huit calices, plusieurs reliquaires en or ou argent doré, beaucoup d'ornements complets, un dais en or et velours cramoisi, trente-cinq chasubles; tout a disparu. On exigea, en outre, du ci-devant Chapitre l'état de ses revenus et dépenses, et enfin, celui des revenus particuliers de chaque chanoine. Cette dernière et monstrueuse

(1) La pièce qui relate ce conflit a été donnée à la Bibliothèque de Montbrison par M. Lavague, oncle de l'auteur et donataire du splendide vitrail de la chapelle de Saint-Honoré.

Digitized by Google

exigence souleva de nombreuses protestations qui furent présentées avec la plus grande modération et parfois même avec une résignation touchante : « Nous réclamons humblement, disaient ces vénérables prêtres, « non la faculté de tenir des Assemblées capitulaires que l'embarras des « affaires temporelles rend souvent onéreuses, non les titres et ornements « distinctifs qui nous ont été enlevés : mais seulement la liberté de fré- « quenter une église, qui est le monument durable de la piété des comtes « de Forez, d'y chanter l'office divin, notre consolation et notre devoir, « et d'y acquitter les fondations dont la première est le chant des heures « canoniales »

Cette demande, ou plutôt cette prière, fut rejetée; et il fut enjoint au Chapitre de ne plus se réunir à Notre-Dame ni ailleurs pour y faire l'Office en commun, ni dans les salles capitulaires pour y délibérer. Il fut ordonné en outre aux chanoines de déguerpir des maisons qu'ils habitaient au cloître, maisons qui feraient partie désormais des biens déclarés par décret à la disposition de la nation.

Le 5 avril 1792, le port du costume ecclésiastique ou religieux fut prohibé; le 26 du même mois, un nouveau décret ordonnait que tous les ecclésiastiques qui refuseraient d'adhérer par serment à la *Constitution civile du clergé* seraient déportés; le 9 octobre enfin, un autre décret prononçait la peine de mort contre les émigrés militaires, civils, prêtres et religieux qui rentreraient en France. Chaque jour, pour ainsi dire, apportait à ces serviteurs fidèles un nouveau calice d'amertume; tous l'acceptèrent, et plusieurs d'entre eux le burent, comme leur divin Maître, jusqu'à la mort.

Qu'avaient donc fait ces vénérables représentants de la pieuse institution fondée par Guy IV, en 1226, pour justifier de pareilles rigueurs? La faction Jacobine qui opprimait alors la France n'a pas pris la peine de motiver ses arrêts. Elle dépouillait ses victimes et les exécutait sous son bon plaisir, sans tenir compte de leur désintéressement politique ni de la pureté de leurs mœurs. L'histoire est cependant forcée de reconnaître aujourd'hui la valeur morale et jusqu'au patriotisme de ce clergé français poursuivi et décimé avec tant de fureur pendant la tempête révolutionnaire : « Je ne sais, dit Alexis de Toqueville, cité et approuvé par

Digitized by Google

« M. Taine (deux témoins qu'on ne peut regarder comme suspects); je « ne sais s'il y eut jamais dans le monde un clergé plus remarquable que « le clergé catholique de France, au moment où la Révolution l'a surpris; « plus éclairé, plus national, moins retranché dans les seules vertus pri- « vées, mieux pourvu de vertus politiques et en même temps de plus de « foi. — J'ai commencé l'étude de l'ancienne Société plein de préjugés « contre lui : j'en suis sorti plein de respect. — Mon jugement fondé sur « l'étude des textes, ajoute l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, « coïncide avec celui de M. de Toqueville. Depuis les derniers curés jus- « qu'aux premiers archevêques, le clergé français s'est toujours empressé « dans ses cahiers aux Etats généraux et dans ses rapports provinciaux, « d'accueillir toutes les réformes utiles dont la foi et la discipline ecclé- « siastique n'auraient point à souffrir (1). »

Voilà ce qu'étaient ces prêtres qu'une démagogie insensée chassait de leurs demeures après leur avoir interdit jusqu'à la prière, et qu'elle envoyait à l'échafaud sans jugement le plus souvent, et sans tenir aucun compte de leur patriotisme, de la dignité et de l'abnégation de leur vie, non plus que des libéralités de leurs ancêtres en faveur de notre église et de notre pays (2).

(1) Taine, *la Révolution*, t. III, p. 410.

(2) L'installation du chapitre de la Collégiale eut lieu comme nous l'avons dit le 23 février 1225, date de la bulle d'érection et de confirmation du pape Honorius III qui la qualifie, en l'honneur du comte de Forez d'œuvre inspirée par un mouvement de l'esprit saint; « Divino tactus spiritu ». Le premier doyen fut Arnulph de Boissonelle d'une ancienne famille forézienne qui avait ses principaux biens dans la paroisse de Saint-Just-en-Chevalet, biens qui passèrent plus tard dans la maison d'Urfé. Depuis ce premier dignitaire jusqu'à Messire Jean Guy Dubessey de Contanson, docteur en Sorbonne, né à Roanne d'une famille très honorable et mort en 1791 par suite de l'affliction profonde que lui cause la dispersion de son chapitre, les fonctions de doyen furent remplies successivement par 36 membres du chapitre au nombre desquels figurent des représentants des plus grandes familles du Forez. Celle des Puy dont nous avons signalé : les fréquentes libéralités en compte deux pour sa part.

J'ai connu personnellement un des vénérables survivants au chapitre de la Collégiale : Jean-Tristan-Marie Reymond, qui avait rempli les fonctions de chantre (la seconde

Digitized by Google

« Mais si les ministres de Dieu étaient ainsi traités, les églises étaient « livrées aux plus affreuses profanations. Au mois d'octobre 1792, *on* « *casernait* à Notre-Dame un corps de troupes de 5 à 6,000 hommes. « Leur entrée fut le signal du ravage le plus complet; tout ce qui pou- « vait rappeler le culte de notre sainte religion : autels, statues, vases « sacrés, ornements fut renversé, brisé, anéanti; le plomb des vitraux, « l'étain des orgues furent convertis en balles et les boiseries brûlées; leur « rage ne cessa que faute d'aliments. Les cloches elles-mêmes ne furent « point épargnées; elles étaient nombreuses et provenaient toutes de la « libéralité des comtes de Forez et ducs de Bourbon, on en cassa plu- « sieurs; mais Sauveterre fut réservé pour convoquer les membres du « Conseil du district, avec deux autres moins grosses pour lui servir de « contrepoids (1). »

Il restait un dernier sacrilège à commettre ; le plus grand : et il le fut! Les huguenots de François de Beaumont s'étaient contentés de piller Notre-Dame et de la saccager sans s'en prendre à Dieu lui-même. Les fils de Voltaire firent plus; dans l'orgueil de leur athéisme soi-disant philosophique, ils poussèrent l'insulte jusqu'à changer sa maison en une sorte de Lupanar, en plaçant sur son autel dépouillé une idole de chair à peine vêtue : la déesse Raison!

A cette exhibition, où le ridicule donnait la main à l'odieux et que la

---

dignité après celle de doyen) et dont la physionomie empreinte d'une gravité que je puis appeler sévère, en raison *de la correction* qu'il m'infligea, dans mon enfance, est toujours resté gravée dans ma mémoire. C'était en 1815, (je n'avais pas encore 5 ans). M. Reymond, ami de ma famille qu'il honorait souvent de ses visites, se trouvait un jour en compagnie de ma mère à laquelle je demandais je ne sais plus quelle permission *en la tutoyant*. En entendant une expression qu'il regardait comme un déplorable souvenir des *sans-culottes*, le vénérable chanoine eut un tel accès de colère que la poudre qui recouvrait sa perruque à boudin vola dans mes yeux, pendant que le petit chien qui ne le quittait jamais, se mettant de la partie, me mordait aux jambes. Je pleurai fort : mais depuis ce temps je n'ai jamais parlé à mon père et à ma mère sans employer un *vous* respectueux.

(1) L'abbé Renon, *Chronique de Notre-Dame*, page 361.

Digitized by Google

raison elle-même eût dû désavouer, s'arrête la première partie de notre étude sur Notre-Dame-d'Espérance. Nos lecteurs ont pu reconnaître, en la parcourant, que nous n'avons pas exagéré, en le signalant dans l'avant-propos de ce livre, l'intérêt qui se rattache à notre histoire. Il est peu de monuments religieux, en province surtout, qui aient traversé autant de phases diverses, tour à tour prospères ou désastreuses. En effet, contestations de juridiction apaisées par la haute protection du Saint-Siège au début; incendies et graves dommages occasionnés par les invasions ennemies pendant la guerre de Cent-Ans, puis prospérité due aux largesses de nos comtes et aux dons multipliés des membres du Chapitre; honneur d'une visite royale faite par un des plus glorieux souverains de la France; dévastation pendant les guerres de religion du XVI^e^ siècle; ruine plus complète encore par la dispersion de son Chapitre, la proscription de ses prêtres et la souillure de ses autels en 1793 : Notre-Dame a subi toutes les épreuves, essuyé tous les outrages. Elle a survécu pourtant; et nous allons la voir, grâce au zèle qui a présidé aux débuts de sa restauration dont les progrès se continuent sous nos yeux, malgré la rigueur des temps, avec une infatigable et généreuse persévérance, nous allons voir Notre-Dame reconquérir une grande partie de sa beauté première et peut-être même recevoir, dans un avenir prochain, le complément architectural que rêvent pour elle ses nombreux admirateurs.

Digitized by Google

CHAPITRE SEPTIÈME

Notre-Dame rendue au culte, premières restaurations.

Le 6 avril 1802, le premier consul Bonaparte, recevant les envoyés du Corps législatif à l'accasion de la paix d'Amiens, prononçait ces nobles paroles : « Votre session commence par « l'opération la plus importante de toutes : celle qui a pour objet l'apai- « sement des querelles religieuses. La France entière en sollicite la fin et « le rétablissement des autels; elle verra avec une vive joie que ses légis- « lateurs ont voté la paix des consciences, et j'espère que dans vos déci- « sions à ce sujet vous serez unanimes comme elle ». Deux jours après, le projet de concordat négocié avec le Saint-Siège était converti en loi, et le jour de Pâques, 18 avril, un *Te Deum* solennel chanté à Notre-Dame de Paris inaugurait la reprise du culte catholique. Une salve d'artillerie salua la première fête chrétienne célébrée depuis 89, et le peuple entendit avec enthousiasme le son des cloches si longtemps muettes.

C'était le réveil officiel; mais, dans notre ville si profondément chrétienne, on ne l'avait pas attendu pour chercher à réparer les ruines faites à notre église par les orgies de 93. Déjà, le 2 août 1795, une pétition avait été adressée par soixante-quatorze des principaux habitants aux officiers municipaux de la commune de Montbrison, tendant à obtenir l'autorisation de faire remettre en état l'église de Notre-Dame, de l'approprier de nouveau au culte catholique et de prendre à cet effet dans celle de Saint-André, convertie en fabrique de salpêtre, un autel en marbre et les dalles nécessaires pour reconstituer le pavé de l'antique Collégiale, brisé par le piétinement des chevaux, le roulement des fourgons et la violation des sépultures. Cette pétition, où figure en tête le nom de celui qui devait

Digitized by Google

Digitized by Google

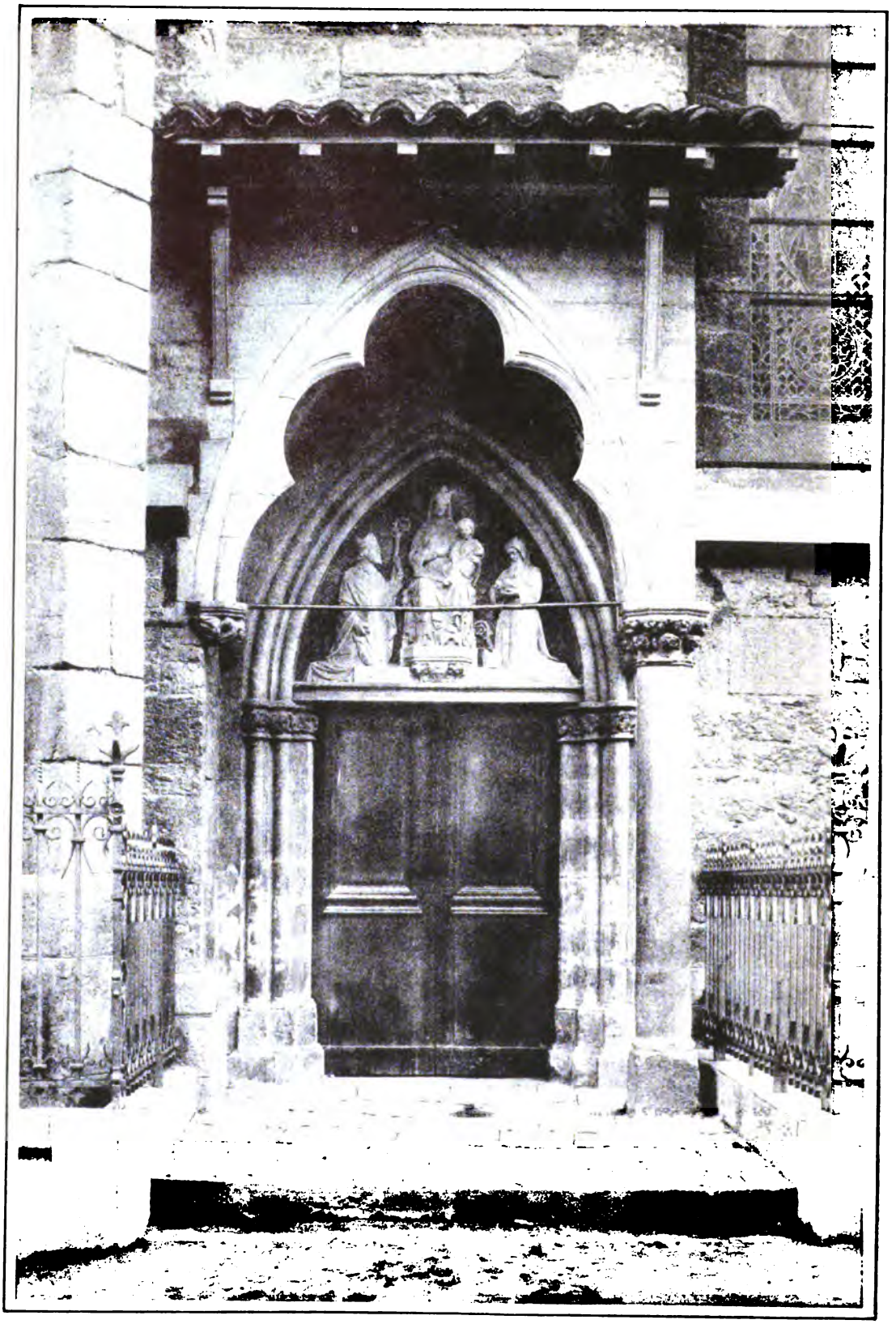

Héliographie J. Roustan

Imp Bourg fils & Boulard, Roanne

NOTRE DAME DE BON CŒUR

Digitized by Google

PORTAIL LATÉRAL

nous doter de la splendide verrière de la chapelle de saint Honoré, reçut un accueil favorable; et, de ce jour, datent les premiers essais de restauration de notre monument.

Mais, pour diriger ces essais, il fallait un homme unissant aux vertus sacerdotales des aptitudes archéologiques et un amour éclairé de l'art religieux. Malheureusement, le digne prêtre qui fut appelé à administrer la paroisse de Notre-Dame nouvellement établie, ne remplissait que la première de ces conditions. Marie-Dominique Populus, originaire d'une famille noble de Savoie et né à Bourg en 1765, était fils d'un officier qui s'était distingué dans la guerre de Sept-Ans. Une vocation prononcée l'avait engagé dans la carrière ecclésiastique et il exerçait déjà le ministère, lorsque la Révolution éclata; pour échapper à la mort, il tenta l'émigration; mais, arrêté à la frontière, il ne dut son salut qu'aux services militaires de ses *cinq frères*, tous combattant sous les drapeaux de la République; ce ne fut pas néanmoins sans être obligé de renoncer à son ministère sacré. Sur la recommandation d'un de ses parents, inspecteur des domaines, il obtint une place de receveur de l'Enregistrement, qu'il remplit jusqu'au moment où il lui fut permis de reprendre l'habit et les fonctions ecclésiastiques.

Je vois encore, après plus de soixante ans, ce beau vieillard à la taille élevée, marchant avec une gravité majestueuse dans les rues de Montbrison, appuyé sur sa grande canne à pommeau d'or, la tête poudrée à blanc et couverte d'un chapeau laïque à haute forme, qui faisait avec la soutane et le rabat un bizarre contraste. Sa bonté, sa charité surtout étaient devenues proverbiales. Il mourut en 1829 après 26 ans d'une paternelle administration, « pauvre à cause des pauvres », comme le dit l'inscription placée sur le monument qu'érigea sur sa tombe l'affection de ses paroissiens.

Les qualités excellentes du pasteur ne les consolaient pas cependant des aberrations de goût de l'administrateur. Sans prévoir la possibilité d'une restauration plus intelligente, ceux qui avaient quelque prétention à la science archéologique ne lui pardonnaient pas l'autel *genre grec* (style d'entrepreneur) aux marbres multicolores, qu'il avait fait élever au milieu

Digitized by Google

du chœur; les fonts-baptismaux (toujours en marbre) qu'il avait plaqués sur le mur de la basse nef du nord; le badigeonnage surabondamment fleurdelisé de la chapelle Saint-Louis, et surtout ces hideux rideaux en cotonnade de couleur sang de bœuf qui, suspendus au-devant des hautes fenêtres du chœur, ont déshonoré la belle abside de Notre-Dame pendant plus d'un quart de siècle.

Heureusement pour notre Collégiale, la Providence allait la placer sous la direction d'un homme dont le zèle pour la gloire de la maison de Dieu devait être admirablement servi par une grande intelligence des convenances archéologiques et un goût très prononcé pour les œuvres d'art.

L'abbé Crozet, curé de Bully, fut appelé le 17 août 1829 à remplacer M. Populus. Le lendemain de son installation, le nouveau pasteur donna à son église des preuves d'une sollicitude qui devait persister pendant toute la durée d'un long ministère. Ses premiers soins furent d'assurer la conservation du monument en le mettant autant que possible à l'abri des accidents atmosphériques qui avaient compromis la solidité de ses voûtes par le défaut d'entretien de la toiture. Je ne rappellerai pas ici ce qu'il fallut de démarches et de demandes réitérées de secours pour arriver à couvrir les frais de cette première et indispensable restauration, et ceux de la réfection de 1,550 mètres carrés de pavage en dalles régulières. L'Etat n'ayant alloué à la vieille église des ducs de Bourbon, qui avait compté un roi de France au nombre de ses chanoines, qu'un secours insuffisant de 6,000 fr., il fut nécessaire de recourir à un emprunt et d'ouvrir une souscription publique. D'autres travaux urgents, tels que l'établissement d'une sacristie et les réparations de plusieurs chapelles presque entièrement dévastées, furent successivement menés à bien pendant les années suivantes par l'actif et dévoué pasteur, qui pouvait enfin se reposer dans son œuvre *et jouir paisiblement*, dit le bon abbé Renon, du temple restauré par ses soins, lorsqu'un don relativement considérable et destiné à la construction d'un buffet d'orgues vint stimuler de nouveau son zèle, en fournissant à son goût pour les travaux d'art une occasion inespérée de se manifester.

M. Crozet, malgré le secours inattendu qui lui était offert et le concours que lui promettait son conseil de fabrique, ne se dissimula pas les diffi-

Digitized by Google

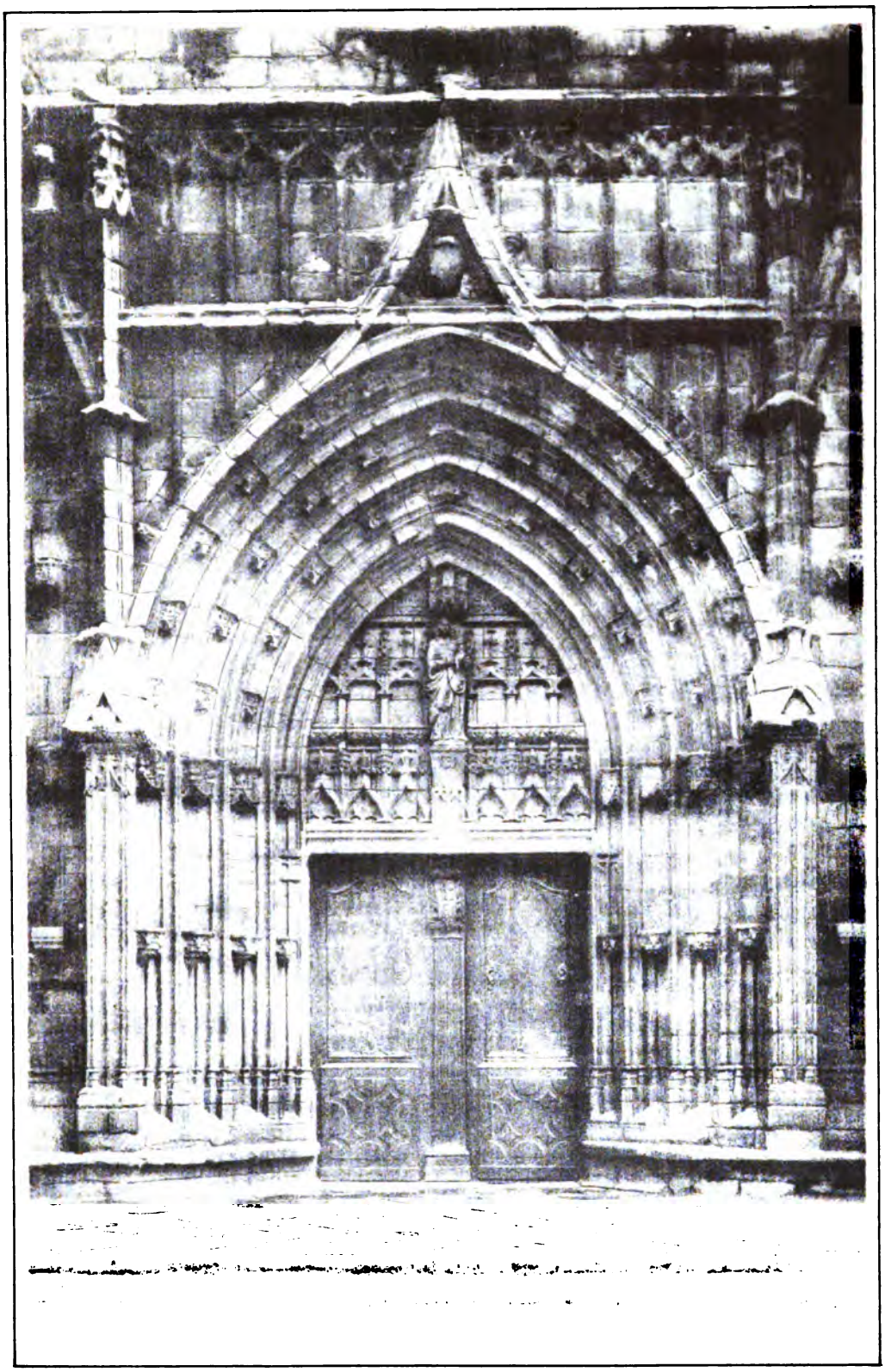

Héliographie J. Roustan — Imp Bourg fils & Boulard, Roanne

NOTRE DAME D'ESPÉRANCE

LE GRAND PORTAIL

Digitized by Google

Digitized by Google

cultés de l'entreprise ; et ce ne fut qu'après de longues et sérieuses réflexions qu'il se résolut à les surmonter. Il s'agissait d'abord d'élever une tribune pour porter l'instrument; et il voulait que cette tribune fût digne par ses matériaux, ses proportions et son ornementation du monument auquel elle devait appartenir. A cet effet, il s'adressa à un jeune architecte qui devait atteindre un jour à une grande célébrité et dont il sut, l'un des premiers, deviner les remarquables aptitudes. Il lui demanda un plan qui, tout en restant dans les conditions générales de l'ordre ogival primitif observé dans la construction de Notre-Dame, apporterait à la sévérité de de l'ensemble de l'édifice une sorte de correctif par une efflorescence empruntée à une époque architecturale moins reculée. S'il était permis dans un si grave sujet de se servir d'une expression peu révérencieuse, mais juste et vraie : je dirais que la tribune élevée par M. Bossan est la note gaie de notre église; c'est aussi le sentiment exprimé (en d'autres termes) par un archéologue distingué, l'abbé Roux, inspecteur des monuments historiques de la Loire, qui déclare la tribune de Notre-Dame un des morceaux d'architecture gothique les plus remarquables de notre époque. « Elle est, « dit-il, comme un de ces dressoirs magnifiques qui étalaient dans les salles « immenses et sévères de nos vieux châteaux les richesses somptueuses des « vases d'or et d'argent. » On a reproché à ce monument, ajoute le savant abbé après l'avoir minutieusement décrit, « le défaut de n'être point en « rapport avec le reste de l'édifice; on l'a trouvé trop fleuri, trop orné « pour trouver place dans une nef où règne le style ogival le plus simple, « celui du XIII^e^ siècle; l'unité de style est rompue, a-t-on dit, et cette accu- « sation est grave. Mais qu'est-ce pour une église qu'un buffet d'orgues « avec sa tribune ? C'est un hors-d'œuvre, *une riche armoire*, dans un « sombre et sévère appartement; c'est une fleur qui repose agréablement « la vue. Un meuble, quelle que soit sa beauté, ne détruit pas l'harmonie « ni l'unité du lieu qu'il est destiné à embellir. Si M. Bossan a fait une « faute en introduisant d'une manière accessoire le style du XV^e^ siècle « dans un édifice du XIII^e^, c'est une heureuse faute qui a donné les plus « beaux résultats ». Tout cela est vrai; et nous en appelons au goût de tous les connaisseurs qui, en face de ce petit monument complet avec ses

Digitized by Google

contreforts, ses clochetons et ses pyramides, sa profusion de rosaces à jour, de chapiteaux fleuris, de nervures et d'enroulements gracieusement disposés, sauront s'affranchir du joug de l'école pour répéter *Felix culpa!* avec le regrettable abbé Roux (1).

Edifier cette élégante tribune était déjà, en raison de la modicité des ressources dont pouvait disposer M. Crozet, un véritable tour de force; il fit plus encore en la couronnant par un instrument merveilleux que pourraient nous envier bien des cathédrales. Nous allons en faire connaître sommairement les principales dispositions; mais nos compatriotes ont pu

(1) Les partisans exclusifs de la tradition classique en architecture, peinture, musique, littérature deviennent rares; mais l'espèce n'en est pas encore perdue. En cherchant bien, on trouverait souvent la cause de leur *inflexibilité* dans une sorte d'aberration psychologique, (bizarrerie, amour de la contradiction) qui semble présider à tous leurs actes. Je me suis trouvé un jour à Notre-Dame avec un personnage de ce caractère se croyant juge infaillible du mérite chronologique des monuments religieux. Son jugement était sévère, et ses lamentations à propos des hors-d'œuvre qui d'après lui détruisaient la belle harmonie du vaisseau de notre Collégiale n'en finissaient pas. La tribune des orgues et les galeries qui entourent le chœur étaient surtout l'objet de ses récriminations. « Mon« sieur, disait-il avec amertume, vous aviez, un monument sérieux, admirable par sa « nudité *classique*; on en a fait un mélange ridicule de tous les styles. L'art pur se meurt; « toutes les fantaisies que je vois greffées sur ces majestueuses assises de pierres du « XIIIe siècle le tuent ». J'eus beau protester en observant que l'art ne perdait rien à des transformations que le goût public approuvait, que le sentiment religieux avait inspirées, et que l'immobilité était souvent une entrave pour le génie : il ne voulut rien entendre; pour lui notre église était déshonorée, et il la quitta avec une expression évidente de mépris.

J'appris plus tard que ce visiteur si rigide sur les principes, avait réglé mathématiquement tous les actes de sa vie : se levant, mangeant et se couchant à des heures invariables, et ne dépassant jamais d'une semelle la distance kilométrique fixée pour sa promenade de digestion. Par respect pour les *trois unités* inventées par Aristote, il n'avait pas mis les pieds depuis 40 ans dans une salle de spectacle, et professait pour les œuvres dramatiques d'Alexandre Dumas, de Victor Hugo et de Victorien Sardou la même aversion que pour l'architecture hybride de Ch. Garnier et de Bossan. Ce puritain était un maniaque.

Digitized by Google

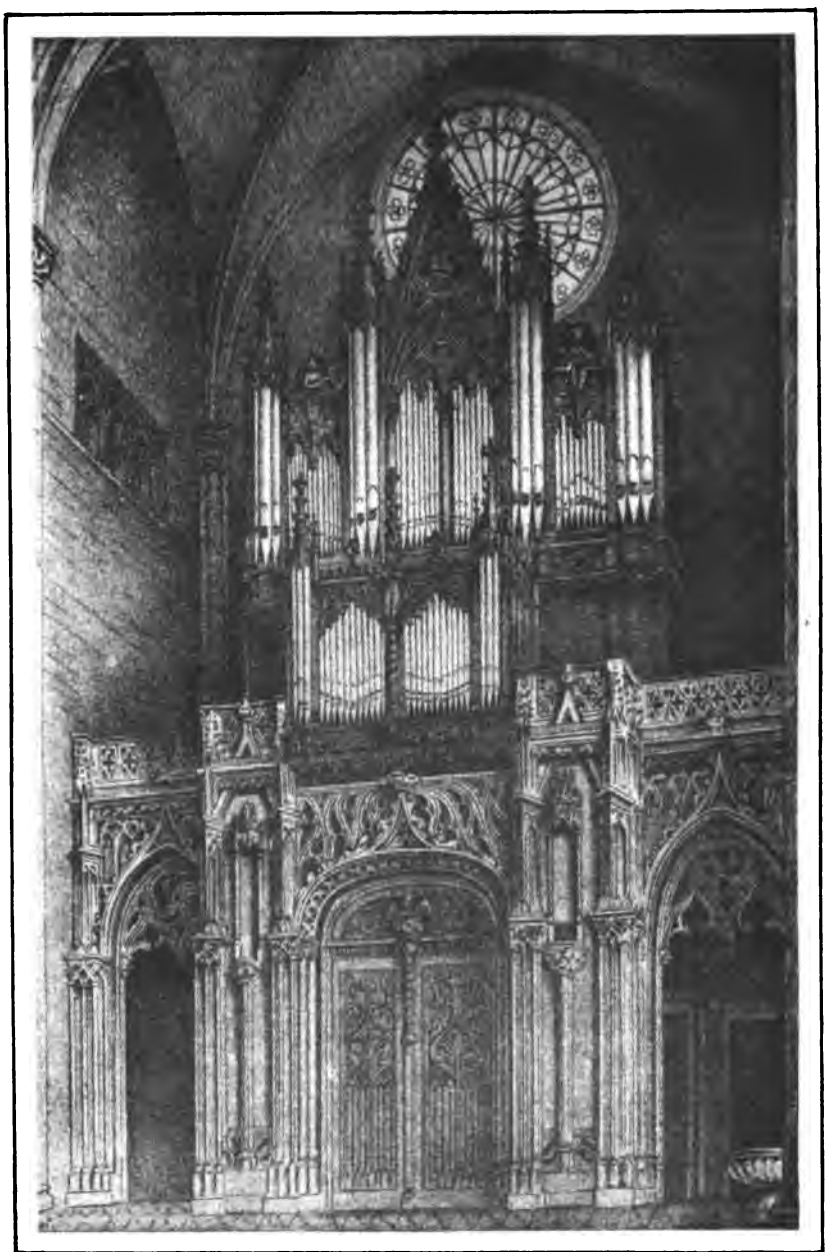

Héliographie P. Roustan — Imp Bourg fils & Boulard, Roanne

NOTRE DAME D'ESPÉRANCE

LES ORGUES

Digitized by Google

Digitized by Google

depuis longtemps apprécier le mérite de sa facture, la beauté et la puissance de ses sons, la variété des effets qu'il peut produire, en l'entendant résonner les dimanches et surtout les jours de grandes fêtes sous les doigts habiles qui le mettent en jeu (1).

(1) Nous sommes heureux de pouvoir, à cette occasion, payer un juste tribut d'éloges à l'organiste actuel de Notre-Dame, M. Emile Lachmann, qui réunit au talent d'une merveilleuse exécution la science et le goût d'un compositeur distingué.

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME

Les Orgues de Notre-Dame.

Le buffet d'orgue qui orne actuellement Notre-Dame-d'Espérance n'est pas le premier qui ait retenti dans cette église. Quelques personnes âgées se souvenaient encore, le 6 janvier 1842, jour de sa réception, d'un orgue placé, non derrière la porte principale du temple, mais sur un jubé de pierre qui séparait le chœur d'avec la grande nef; l'une d'elles m'assurait même que la soufflerie de cet instrument était mise en jeu par deux hommes placés debout sur les extrémités d'une bascule dont les mouvements de hausse et de baisse faisaient alternativement apparaître les têtes au-dessus des galeries du jubé : vision grotesque, qui ne devait pas concorder avec la gravité du lieu. Cet orgue, le plus souvent muet, et qui devait être fort négligé, puisque Montbrison n'avait pas alors un seul artiste capable de l'utiliser, était touché les jours de grande fête seulement par un organiste amateur, M. Joubert, propriétaire du château de La Garde, à Saint-Thomas, lequel ne manquait pas, dans ces occasions solennelles, de faire entendre aux paroissiens de Notre-Dame le menuet des Folies d'Espagne, son air favori. En 1794, comme je l'ai dit dans la partie historique de cette étude, un corps d'armée révolutionnaire, fort de cinq à six mille hommes, occupa la ville, fut caserné en partie dans l'église et détruisit entièrement ce buffet dont les boiseries furent brûlées et dont l'étain servit à faire des balles.

Quant au jubé, sur la disposition et l'ornementation duquel nous n'avons pu recueillir aucuns renseignements, la conversion qui eut lieu bientôt après de l'édifice catholique en un temple décadaire en nécessita la destruction, et l'on érigea sur son emplacement une vaste estrade sur

Digitized by Google

laquelle étaient célébrées les fêtes de *la Raison* dont la personnification parée d'une robe blanche serrée par une large ceinture tricolore et coiffée du bonnet phrygien, siégeait gravement sur le maître-autel même. (Renseignements particuliers) (1).

L'orgue que Notre-Dame possède aujourd'hui est dans les proportions d'un *grand huit pieds ;* c'est-à-dire que telle est la hauteur des plus hauts tuyaux qui forment la *montre*. Il est composé d'un buffet principal et d'un plus petit qu'on nomme : le positif. Cet instrument auquel on a donné tous les perfectionnements que comportait son étendue a été exécuté en Alsace sous la direction d'un facteur habile et renommé, M. Calinet, et d'après les plans de l'architecte éminent qui avait édifié la tribune. Il est à quatre claviers : trois pour les mains de 4 octaves 1/2 et un de 2 octaves pour les pédales. Il renferme 46 jeux ou registres reproduisant surtout, avec une grande fidélité, les sons produits par les instruments à anche (clarinette, haut-bois, basson, saxophone); et il est possible à l'exécutant, au moyen d'un ingénieux mécanisme ménagé dans la partie supérieure de la boiserie, de produire un *crescendo* d'un grand effet. L'artiste peut même imiter le bruit de l'orage et celui du tonnerre en appuyant sur une pédale qui abaisse simultanément toutes les touches du clavier des basses. Le jeu dit des voix humaines et le jeu céleste ont une délicatesse, un accent de vérité qu'on rencontre bien rarement, et dont l'oreille est surtout charmée lorsque l'instrument vient de donner toute la mesure de sa puissance.

Une merveilleuse proportion a été trouvée par l'habile facteur entre l'étendue du vaisseau et la portée de son orgue. Obtenir cette condition est l'une des plus grandes difficultés de son art, et il est rare de la rencontrer aussi exacte qu'elle l'est à Notre-Dame. Cette proportion heureuse existe également dans l'orgue de Saint-Nicolas, de Fribourg, dont la

(1) Le souvenir des profanations commises à Notre-Dame pendant la période révolutionnaire n'est point éteint à Montbrison, où il y a peu d'années, vivait encore l'une des déesses de la Raison, revenue à une vie exemplaire, à de grands sentiments de piété, et dont l'un des fils parvint même à l'épiscopat (*in partibus infidelium*).

Digitized by Google

renommée est universelle, et que j'ai pu comparer à celui de Notre-Dame-d'Espérance pour la correction et la suavité des jeux, sans constater une infériorité sensible pour ce dernier. Il convient cependant de reconnaître que depuis son installation, notre précieux instrument a subi, par l'influence des variations atmosphériques et aussi par l'usage, des avaries qu'il serait nécessaire de réparer.

Le système primitivement adopté pour le jeu des soufflets a été avantageusement modifié depuis quelques années ; mais il serait désirable de pouvoir donner à nos belles et bonnes orgues, par l'adjonction de quelques nouveaux jeux et par des modifications de clavier devenues indispensables pour l'exécution de la musique écrite par les compositeurs modernes, toute la perfection à laquelle elles ont droit par la haute valeur de leur facture primitive.

Une élégante boiserie de chêne élevée dans le style de la tribune qui la porte, voile le mécanisme et les nombreux tuyaux d'étain ou de bois qui constituent l'orgue proprement dit : « Sa richesse d'ornementation, dit « l'abbé Roux, est presque impossible à décrire. Le positif est divisé en « deux compartiments séparés par une colonne torse, sur laquelle repose « un ange dont les mains tiennent ouvert le livre des louanges éternelles. « Il s'avance au-dessus de la grande porte comme pour verser dans le « temple ses flots d'harmonie. La grande montre divisée en trois compar- « timents ornés d'arcatures, s'élève à son tour, portant au centre d'un « fronton triangulaire orné de rosaces et de feuillages l'image de la Vierge, « patronne de l'église ; cette puissante protectrice que le chrétien initie à « toutes ses misères comme à toutes ses joies. »

On doit à l'architecte Bossan les dessins de ce magnifique buffet dont les sculptures ont été exécutées dans les ateliers de M. Bernard, à Lyon. Les frais de construction et de pose, en y ajoutant ceux de la tribune, s'élevèrent à près de 60,000 fr. Cette somme serait certainement insuffisante aujourd'hui pour payer de si importants travaux qui furent exécutés sans interruption sous l'impulsion active et la surveillance incessante de M. le curé Crozet, auquel Notre-Dame inspirait, si j'ose ainsi parler, une passion égale à la mienne, et qui, moins heureux que moi, n'a pu la voir

Digitized by Google

arriver au point de restauration avancée où la porte en ce moment le zèle de l'un de ses successeurs.

Enfin, le 6 janvier 1842, on put entendre pour la première fois l'admirable instrument dont notre église venait d'être dotée. L'inauguration en fut faite en présence d'une nombreuse et brillante assemblée; le père de l'auteur futur de la *Korrigane* et de bien d'autres charmantes compositions, Charles Widor, bien jeune alors et aujourd'hui sur le chemin de la célébrité, en fit presque tous les frais. Pour moi, ce souvenir est encore récent; et, malgré les quarante-deux ans qui nous séparent aujourd'hui de cette solennité, je ne puis me défendre d'une certaine émotion en me rappelant avec quelle curiosité ardente j'avais surveillé les phases de cette restauration inespérée et poursuivi d'un regard impatient le ciseau trop lent, à mon gré, des sculpteurs. Car ce n'était pas seulement l'intérêt que provoque ordinairement l'exécution des œuvres d'art qui m'attirait chaque jour à Notre-Dame; c'était surtout le désir de voir installer dans ma vieille église paroissiale un harmonieux instrument qui, tout en contribuant à rehausser les cérémonies du culte et à ranimer la foi dans nos âmes par le charme de pieuses mélodies, me semblait appelé en même temps à développer dans nos familles le goût de la musique, cette sœur de la poésie, qui nous a été donnée par Dieu pour compléter nos joies ou calmer nos douleurs. La privation qui allait nous être imposée par la déchéance de l'ancien chef-lieu du département, où la musique de nos régiments ne devait plus se faire entendre, ne tarda pas à justifier ce désir. A défaut de cette faveur, réservée exclusivement aux grandes villes, nous pouvions au moins espérer d'être initiés désormais aux œuvres de Mozart, Beethoven, Sébastien Bach, Haydn, Reicha, etc. Ces maîtres si vantés ne seraient plus pour nous des inconnus. L'orgue, instrument grave et essentiellement religieux, auquel il ne faut pas demander l'interprétation des œuvres légères de Strauss et d'Offenbach, allait nous les révéler et nous apprendre à goûter la grande musique. La sévérité liturgique ne s'oppose pas d'ailleurs à ce que celle-ci concoure à l'éclat des cérémonies nuptiales ou au deuil des funérailles; cette concession, loin d'en atténuer le caractère religieux, les complète, au contraire, en y ajoutant un cachet spécial de

Digitized by Google

solennité. Il y a eu pourtant des écrivains distingués et même (étrange anomalie !) des poètes au rhytme harmonieux, qui ont contesté l'utilité de cette concession et lui ont même reproché de porter atteinte à la gravité du culte catholique. A ce jugement sévère, on peut opposer l'empressement avec lequel la masse des fidèles se porte habituellement aux cérémonies religieuses où la musique a une grande part. Pour moi, quand je vois de jeunes époux aller à l'autel où va se bénir leur union aux accords d'une marche triomphale de Meyerbeer, ou quand je surprends pendant l'office funèbre qui précède la suprême séparation, des larmes mouiller les paupières (1) aux mélodies plaintives de Mendelsshon ou de Chopin, j'avoue ne pouvoir me défendre d'une sympathique émotion et de me demander, quand je suis sous ce charme, quelle pourra être la part de bonheur des âmes auxquelles le sentiment musical, ce don exquis, n'a pas été accordé, lorsqu'au sortir de la vie présente elles seront plongées dans les flots d'harmonie du ciel. Il faut croire qu'une subite transformation ou des compensations magnifiques que notre ignorance ne nous permet pas d'entrevoir leur sont réservées par Dieu ; sa toute-puissance et sa justice ne permettant aucun doute à cet sujet, cette espérance doit suffire pour les consoler.

(1) C'est ce qui arriva, d'après le récit de Mme de Sévigné, aux obsèques du chancelier Séguier, où la musique du Roi, sous la direction de Lulli, *se surpassa*. « Il y eut, dit-« elle, un *Libera* où tous les yeux étaient pleins de larmes. Je ne crois pas qu'il y ait « une autre musique dans le ciel. » (L'abbé A. Laurent, *Les gloires de la musique*.)

Digitized by Google

Digitized by Google

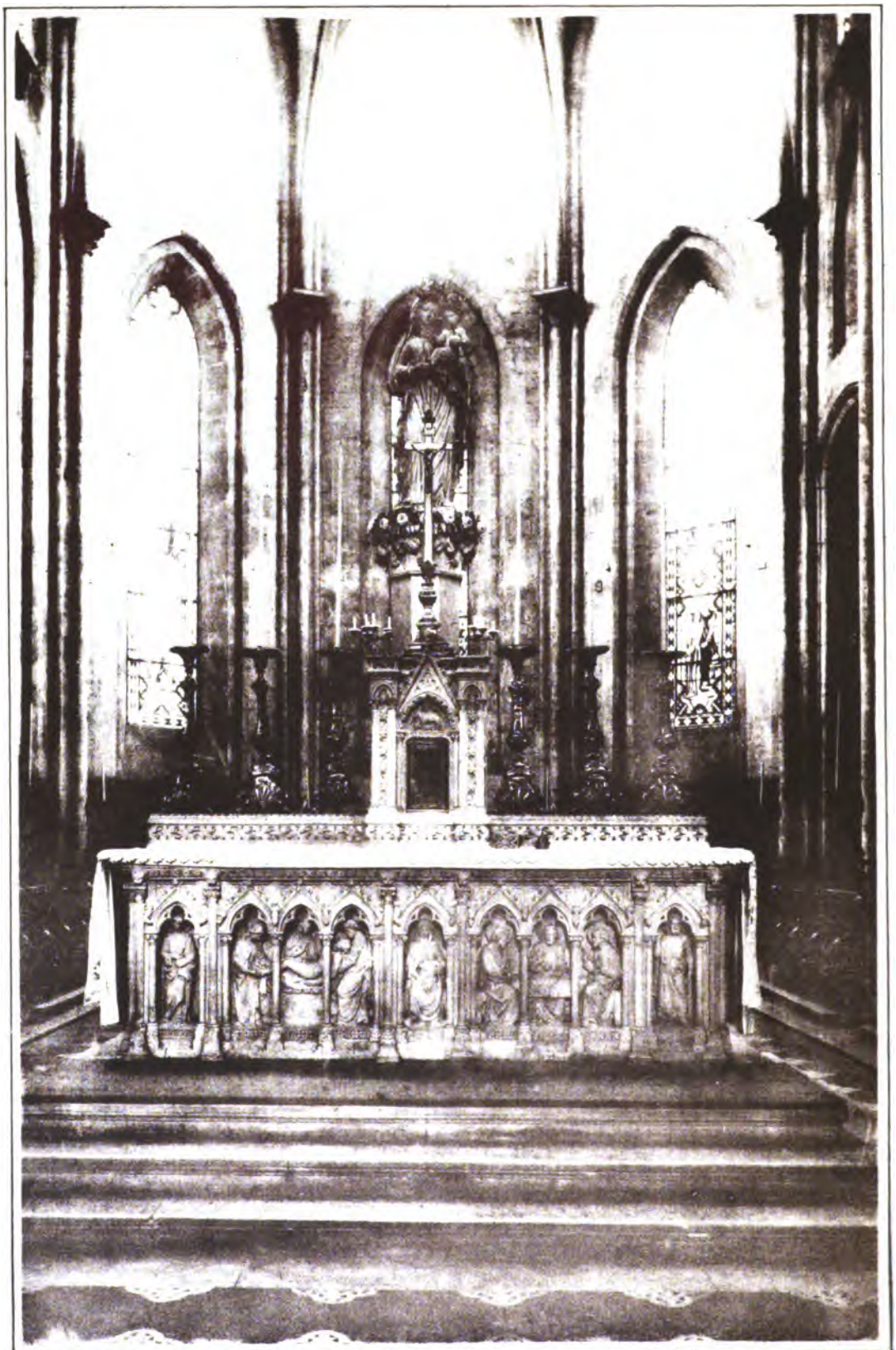

Héliographie F. Roustan

Imp Bourg fils & Boulard, Roanne

NOTRE DAME D'ESPÉRANCE

LE MAITRE-AUTEL

Digitized by Google

CHAPITRE NEUVIÈME

Le chœur et le maître-autel.

Le succès obtenu par M. Crozet dans l'installation des orgues, et l'approbation unanime qu'il reçut à ce sujet de ses paroissiens l'engagèrent à poursuivre le plan de restauration qu'il avait conçu. Le chœur de sa chère église, autrefois entouré de boiseries richement sculptées, que le fanatisme des huguenots, en 1562, et le vandalisme idiot des *sans-culottes* de 93 avaient successivement livrées aux flammes, était dans un état de nudité que n'avait pas réussi à masquer l'autel élevé, avec plus de zèle que de bon goût, par les premiers réparateurs de Notre-Dame. Il résolut de lui rendre, autant que possible, son caractère primitif, en substituant d'abord à cet autel prétentieux et disparate par ses plaques de marbre multicolores, un petit monument en harmonie par la nature de ses matériaux, sa disposition et sa décoration, avec l'ensemble de l'édifice et la belle tribune qui venait d'être inaugurée; puis en remplaçant par des stalles à dossiers élégants les *formes* grossières (1) disposées sur les côtés de la partie antérieure du chœur et où le clergé, placé dans l'ouverture de deux grandes arcades ogivales, ne se trouvait à l'abri ni du vent, ni du froid. Le transfert des stalles à la partie profonde du chœur lui donna ensuite l'idée de le circonscrire par une galerie à jour dont les sculptures devaient concorder, pour le style, avec celles de l'autel et de la tribune aux orgues. Tous ces travaux furent entrepris et exécutés avec cette ferme volonté d'aboutir dont il avait déjà donné des preuves; et le chœur de notre église fait aujourd'hui l'admiration de ses visiteurs.

(1) M. de Caumont, *Architecture religieuse*, page 458.

Digitized by Google

En effet, quand on entre à Notre-Dame par la porte principale, l'œil est saisi par sa belle ordonnance, ses harmonieuses proportions, la richesse de ses sculptures et l'éclat de ses splendides verrières. L'architecture appartient bien au XIII^e^ siècle par la sobriété des ornements et la disposition de l'abside en rond-point dessinant trois parties d'un octogone. La voûte en conque ogivale est composée d'arceaux qui vont se réunir à un centre orné de fleurons où aboutissent des nervures rondes, prolongement des colonnettes élégantes et sveltes qui partent de la base de chaque angle. Les jours y sont disposés en deux étages d'un aspect différent : ceux du haut ont la forme géminée; l'espace entre les deux ogives est rempli par un *quadrifolium* qui couronne leur union. Les fenêtres du bas sont isolées, une à chaque pan; elles s'élancent majestueusement jusqu'aux deux tiers de l'abside et étaient primitivement garnies de vitraux qui furent supprimés par le Chapitre, parce que le chœur était trop obscur pour les yeux des vénérables chanoines pendant la récitation des offices. Quelle pouvait être la valeur artistique de ces premiers vitraux? Nous l'ignorerons toujours; mais nous nous consolons aisément de leur perte en admirant ceux que nous devons au premier peintre verrier de notre époque.

Les dimensions du chœur de Notre-Dame sont de 15 m. 35 c. de long sur 10 m. 05 c. de large; la hauteur est de 16 m. 80 c. Les deux premières arcades ogivales qui en forment les côtés à sa partie antérieure offraient, depuis le transfert des stalles en arrière du maître-autel, un aspect sévère, disgracieux même par la nudité résultant de leur grande dimension. M. Crozet eut, comme nous l'avons dit, l'ingénieuse pensée de remplir une partie de ce vide considérable par une double galerie à jour dont le dessin fut confié à l'architecte Bossan, devenu célèbre depuis par les constructions grandioses de Fourvières. L'exécution des travaux de détail échut au sculpteur Bonnet, de Lyon, et la mise en place, à l'appareilleur Prothaux. Cette gracieuse série de minces colonnes ornée de portes élégamment illustrées par un habile ciseau, couronnée par des trèfles largement évidés et une frise très ornementée, dont la hauteur bien calculée n'enlève rien à l'ampleur imposante des arceaux, enferme la partie antérieure du chœur dans une dentelle de pierre que l'œil rencontre avec

Digitized by Google

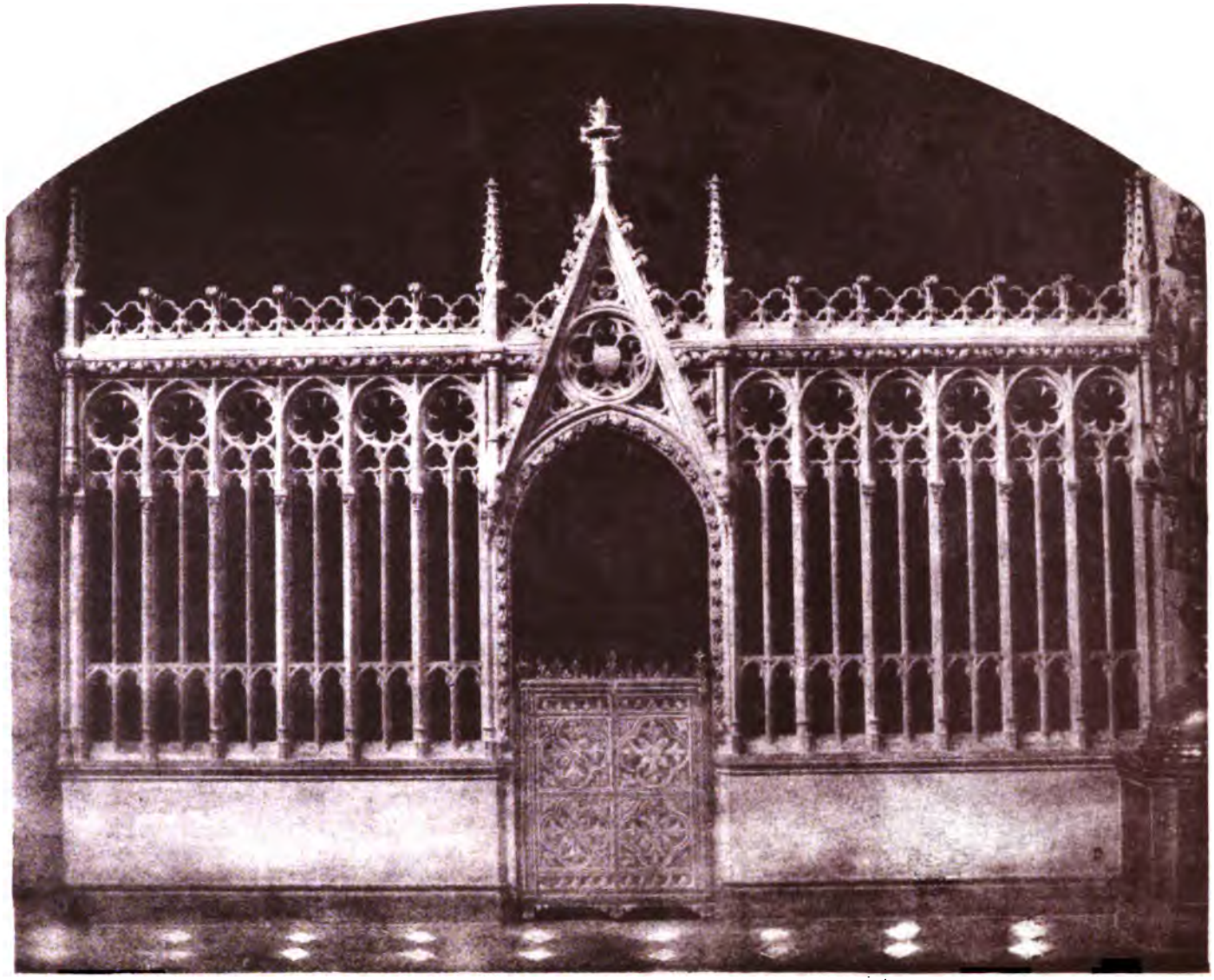

Héliographie P. Roustan

Imp Bourg fils & Boulard, Roanne

NOTRE DAME D'ESPÉRANCE

GALERIE DU CHŒUR

Digitized by Google

Digitized by Google

bonheur, et comme un charmant hors-d'œuvre, au milieu de l'austère ensemble du monument. L'effet de ces belles galeries est merveilleux pendant les Saluts solennels, lorsque l'autel est scintillant de lumière, et que d'innombrables bougies suspendues aux lustres et aux appliques des piliers inondent de clarté l'espace qu'elles circonscrivent.

Nous avons entendu exprimer le regret que ce luxe sculptural ait été greffé, contrairement aux traditions de l'art, sur la sobre ordonnance architecturale du XIII^e^ siècle; et regarder comme un contre-sens inexcusable cette sorte de végétation parasite dont les époques suivantes (du XIV^e^ au XVI^e^) ont tant abusé. Ce reproche peut être fondé aux yeux des puristes; mais ceux qui admettent volontiers la fantaisie en matière d'art, lorsqu'elle est de bon goût, absoudront de cette offense aux lois de l'architecture historique la mémoire du promoteur de ce beau travail; et nous espérons que cette opinion sera partagée par tous ceux qui, charmés comme nous du résultat obtenu, sauront, tout en les respectant en principe, s'affranchir en cette circonstance des exigences exagérées de l'*Ecole* (1).

Le maître-autel de Notre-Dame, cette partie si importante de la restauration entreprise par M. le curé Crozet, est l'œuvre de MM. Bossan, Bonnet et Protheaux, déjà nommés. Conçu et dessiné par le premier avec ce goût exquis qui lui a valu sa haute réputation, il a été exécuté par les deux autres, dont l'un, sculpteur déjà célèbre, a traité les groupes et les statues pendant que l'autre, avantageusement connu à Montbrison par des travaux antérieurs, en couvrait l'ordonnance architecturale d'ornements et de détails où s'est surpassé son habile ciseau. La consécration en fut faite le 21 novembre 1853 par le cardinal-archevêque de Lyon, Maurice de Bonald. Cette cérémonie, qui avait attiré un grand nombre de fidèles, commencée à huit heures du matin et terminée par une messe pontificale, fut faite selon les rites prescrits pour la consécration des autels fixes, c'est-à-dire de ceux qui sont formés de pierres d'une assez grande dimension

(1) Nous avons déjà exprimé notre sentiment à ce sujet dans une note, à propos de la tribune des orgues.

Digitized by Google

pour recevoir tous les objets accessoires du Saint sacrifice. Par le défaut de lumières, la nudité de l'autel et la longueur des psalmodies, cette cérémonie nous a rappelé, à son début, l'Office si touchant pendant lequel l'Eglise en deuil pleure, le Vendredi-Saint, la mort de son divin Epoux. Les nombreuses onctions d'huile sainte qu'elle nécessite, à l'exemple de Jacob versant d'abondants parfums sur la pierre qu'il érige au Seigneur comme un monument de sa vision miraculeuse; l'encens, les aspersions, le signe figuratif de la rédemption, près de deux cents fois répété, enfin le dépôt et le scellement dans la table de l'autel des précieuses reliques qui doivent y être renfermées : toutes ces prescriptions liturgiques expliquent la longue durée de la cérémonie, tandis que l'importance de son objet nous fait comprendre pourquoi l'Eglise procède à cette consécration avec les soins les plus religieux. L'autel est, en effet, le meuble principal, essentiel du culte; tandis que le temple lui-même, quelque soit la majesté de ses proportions et la splendeur de son architecture n'en est que l'accessoire, un abri.

L'ensemble du maître-autel qui occupe le centre du chœur de Notre-Dame offre l'aspect d'un monolithe en forme de carré long chargé de sculptures délicates sur toutes ses faces, surmonté de gradins festonnés et couronné par un tabernacle élégant que termine une petite galerie évidée par des trèfles à jour. Sur la face antérieure, s'ouvrent neuf arcatures soutenues par des colonnes suffisamment émincées pour ne point cacher aux regards les groupes qui en occupent la profondeur. Dans celle du centre est placée l'image de la Mère du Sauveur; elle s'y montre assise, portant dans ses bras le divin Enfant, qui, par un geste gracieux, nous invite à la dévotion envers l'auguste patronne du temple et semble nous rappeler la pieuse devise : *Per Mariam itur ad Jesum.*

Sous les trois arcades qui forment la moitié droite, l'artiste a reproduit le souper d'Emmaüs, pendant lequel le Christ se manifesta, après sa glorieuse résurrection, à deux de ses disciples, qui le reconnurent à la fraction du pain. La figuration de ce récit évangélique a été choisie avec raison, comme la meilleure abréviation de la Cène, dont le développement beaucoup plus étendu n'était pas admissible dans les proportions du monu-

Digitized by Google

ment. Les physionomies de ce groupe sont très remarquables par l'expression; celle du Sauveur respire le calme, l'onction, la grandeur, et contraste par sa majestueuse sérénité avec celles des disciples ravis de retrouver leur divin Maître et de la bouche desquels on s'attend à voir sortir ces paroles d'amour : « Notre cœur n'était-il pas embrasé lorsqu'il nous parlait « dans le chemin et qu'il nous découvrait les Écritures? »

Dans la série des arcs de gauche, la mise au tombeau est figurée comme pendant de la scène qui vient d'être décrite. L'exécution de ce second groupe ne le cède en rien au premier pour la vérité des poses et l'expression; le Christ y est bien mort comme Dieu seul a pu mourir, sans raideur exagérée, sans distortion hideuse des traits de son beau visage; et le pieux cortège qui dépose dans la pierre du sépulcre ce précieux fardeau, de quelle douleur, de quelle respectueuse commisération ne paraît-il pas affecté! *Stabat Mater dolorosa* : voilà un thème inépuisable pour l'art. Ni les pinceaux de Rubens et de son maître Van de Veen, ni ceux de Van Dyck, de Rembrandt, de Jouvenet et tant d'autres, peintres ou sculpteurs, qui s'en sont successivement inspirés, n'ont pu user, en la vulgarisant, la représentation de ce drame sublime. C'est que, bien différents de ceux par lesquels l'art profane provoque les sens, les sujets empruntés à la foi par l'art chrétien sont toujours un enseignement ou une espérance; l'âme est heureuse d'y retrouver partout les gages de la vie future et la promesse d'une céleste immortalité.

Deux statuettes isolées occupent les dernières arcades creusées dans le plan intérieur. Ce sont : celles de saint Jean-Baptiste à droite et de saint Jean l'évangéliste à gauche; l'un, précurseur du Messie, dont les prophètes avaient dit plusieurs siècles auparavant : « Voici que j'envoie mon ange « qui préparera la voie devant vous »; l'autre qui devait transmettre au monde la doctrine du Rédempteur dans un langage si sublime, qu'un philosophe platonicien ayant lu les premières lignes tracées par l'aigle de Pathmos, s'écria qu'elles méritaient d'être gravées en lettres d'or et exposées aux lieux les plus apparents dans toutes les églises.

L'apôtre bien-aimé tient en main une coupe, de laquelle s'échappe un serpent. Les curieux demanderont sans doute l'explication de ce singulier

Digitized by Google

emblème. Or, voici ce que rapporte, à ce sujet, une ancienne légende, dont nous devons le récit au lecteur. Saint Jean ayant disputé victorieusement contre quelques-uns des nombreux hérétiques qui affligèrent l'Église naissante et les ayant réduits au silence, ceux-ci lui présentèrent un jour, dans le but de s'en défaire, un vase plein d'une liqueur mêlé à un poison subtil. Mais l'apôtre inspiré fit un signe de croix sur la coupe, et tout le venin qu'elle contenait se manifesta subitement sous la forme d'un serpent. Ainsi fut déjouée, selon le faux Procore qui se disait disciple de saint Jean et qui rapporte ce miracle, le piège infernal tendu à son maître par ses ennemis vaincus.

Les retours d'autel, qui n'offrent guère plus d'un mètre de développement, sont aussi creusés par une niche élégamment décorée, flanquée de panneaux à feuillages et enroulements gracieux, dans laquelle se voient : saint André à droite, saint Aubrin à gauche, les deux saints faisant face aux chapelles qui sont sous leurs invocations respectives. Pas n'est besoin d'expliquer aux paroissiens de Notre-Dame l'opportunité du choix de ces deux patrons vénérés. La cité, qui s'honore d'être placée sous leur protection, doit apprécier tout ce qu'il y a de judicieux dans cet à-propos, qui rappelle la mise en scène du comte Guy et de son fils dans la verrière centrale de l'abside.

Quant à la partie postérieure de l'autel destinée à servir de crédence, l'auteur du projet a cru pouvoir varier l'ordre architectural adopté pour le plan antérieur ; et par un caprice d'artiste auquel nous ne trouverions rien à dire si ce n'était l'incommodité qui résulte de la disposition, il a posé la tablette réclamée par les exigences du service divin sur de gros et courts piliers romans, et déployé sur le tout une massive draperie qu'on pourrait appeler le *revers de la médaille*, après avoir admiré le beau travail exécuté par le ciseau sur la face antérieure. Etonné par ce contraste, l'œil se dirige vers le tabernacle où il trouve un petit édifice complet avec colonnes géminées, tympan, fronton, galeries et guirlandes; le tout formant, dans de mignonnes proportions, un élégant échantillon de cathédrale. L'agneau symbolique y est figuré au-dessus de la porte en cuivre doré qui est marquetée de pourpre et d'azur et ornée de pierres précieuses : si bien qu'on

Digitized by Google

dirait une plaque enlevée à la reliure d'un de ces riches missels qui faisaient l'orgueil d'une abbaye au moyen âge.

Les stalles qui entourent l'arrière-chœur sont dues à un habile sculpteur sur bois, M. Bernard, de Lyon; leur belle ordonnance, le fini des détails et surtout leur sobre ornementation font honneur au goût de cet artiste, qui a parfaitement compris ce qui convenait au style architectural de notre église. Ce travail n'est pas terminé ; il doit comprendre tout le pourtour du chœur; la partie posée en fait désirer vivement la complète exécution.

En résumé, le chœur de Notre-Dame ainsi restauré et paré de son bel autel, fermé par ses élégante clôtures à colonnettes, s'il n'est pas en harmonie parfaite avec l'ensemble du monument, ne le dépare point; il en fait au contraire ressortir la sévérité majestueuse et la correcte ordonnance. Il s'est montré assez vaste pour permettre dans des circonstances exceptionnelles les ordinations épiscopales et mériterait, au dire de juges compétents, que dans des temps plus heureux la règle pût un jour remplacer l'exception.

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIÈME

Vitraux de Notre-Dame.

Depuis longtemps une grossière et triste muraille de brique fermait les fenêtres du chœur de Notre-Dame, ces baies élancées qui s'harmonisent si bien avec les faisceaux des longues colonnettes et les nervures de l'abside. Le zélé pasteur qui avait présidé à l'installation des orgues voulut aussi rendre à notre vieille église son auréole de vitraux. Mais ce n'était pas chose facile, avec les ressources disponibles, que de restituer à cette belle architecture ogivale son caractère et ses effets primitifs en rétablissant les riches verrières aux mille couleurs, que le moyen âge nous avait léguées. Si, dans les beaux jours de l'ère gothique, un peintre verrier ne réclamait presque d'autre salaire que l'honneur de signer les merveilleuses mosaïques qui scintillent aux roses des cathédrales; et si des corporations entières s'estimaient heureuses d'en poursuivre l'exécution à leurs frais sous la seule condition d'y voir figurer leurs attributs, il n'en est malheureusement pas ainsi de nos jours. Fils dégénérés, nous n'avons plus l'enthousiasme religieux ni la piété libérale de nos pères. Néanmoins, la volonté persévérante qui avait déjà surmonté tant d'obstacles pour raffermir sur leurs bases les vieilles murailles construites par le comte Guy IV en 1226, parvint encore à atteindre ce but par l'exécution des remarquables travaux que nous allons signaler.

Ce fut à l'un des plus habiles peintres de notre temps, Charles-Laurent Maréchal, de Metz, dont l'art déplore la perte récente, que M. le curé Crozet confia cette importante restauration. Les verrières posées à Notre-Dame en 1846 sont au nombre de quatre : trois pour les baies ou lancettes de l'abside, une pour la seconde fenêtre de la chapelle de la Sainte-

Digitized by Google

LA RÉPRIMANDE D'HÉRODE

VITRAIL

Héliographie P Roustan

Digitized by Google

Digitized by Google

Vierge. Celle de la chapelle de saint Honoré qu'il conviendrait de placer actuellement, en raison de la magnifique scène évangélique qui l'enrichit sous le vocable de saint Jean-Baptiste, n'a été installée que quelques années plus tard.

Les verrières de l'abside mesurent ensemble vingt-sept mètres carrés de vitraux qui, au prix de 220 fr. l'un, donnent un total d'environ 6,000 fr. non compris les armatures et les frais de transport et de pose. Les difficultés inhérentes aux procédés employés pour fixer les couleurs, la supériorité de talent qu'exige la peinture sur verre devenue rivale de la peinture à l'huile, donnent la raison du prix élévé dont se payent aujourd'hui ces admirables décors.

Le vitrail qui décore la fenêtre du centre est le plus riche par la variété et la chaleur des tons; du milieu de la grande nef, il produit, lorsqu'il est bien éclairé, un effet splendide; on dirait une dentelle d'argent semée d'améthistes, d'émeraudes et de rubis. Le peintre y a représenté la Trinité dans le médaillon supérieur : Dieu le père, le Christ, et l'Esprit-Saint. La figure du Sauveur des hommes est remarquable par l'expression pleine de noblesse et de douceur qui l'anime, mais on pourrait reprocher à celle du Père un excès de sévérité qui le fait prendre, au premier coup d'œil, pour un de ces Jupiters mythologiques dont les sourcis froncés ébranlaient l'Olympe. Au-dessous, s'élève vers la divine trilogie la Vierge Marie, le front couronné, et vêtue d'un royal manteau de velours bleu dont les agraffes scintillent comme des pierreries. Cette composition entourée par un cadre de mosaïque aux couleurs éclatantes, rappelle ces belles saintes dont Le Perrugin entourait les suaves et chastes attitudes par des ellipses d'anges et de fleurs. Puis, par un heureux rapprochement, précisément au-dessous de la pierre d'honneur que fit poser le fondateur de l'édifice, se voit la légende historique qui nous montre Guy IV dirigeant la main de son fils, *parvulus infans* comme dit l'inscription, vers le bloc béni par l'archevêque Renaud oncle du comte (1). Un autre prélat, probablement

(1) Auguste Bernard assure, contrairement à l'opinion de l'abbé Renon, qu'à l'époque

Digitized by Google

un des évêques de Vienne ou d'Embrun qui visitèrent vers ce temps la province de Forez, assiste à la cérémonie. Cette scène locale naïvement rendue est d'un effet charmant ; et certes l'ombre du pieux comte qui octroya à notre cité de nombreux privilèges a dû tressaillir en recevant cet hommage qui lui était offert à près de 700 ans par la vénération des habitants d'une ville qu'il avait tant aimée (1).

Les fenêtres latérales sont occupées par des sujets symboliques tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. A droite et en haut, c'est la loi de force donnée au milieu des tonnerres du Sinaï et présentée par Moïse au peuple d'Israël ; à gauche, la loi d'amour est caractérisée par l'Eucharistie. Dessous ces deux premiers tableaux, les Juifs acceptent la loi ancienne, et les disciples de Jésus la loi nouvelle. Le modelé des mains et l'expression des têtes des deux vieillards encadrés dans le second panneau de gauche sont très remarquables. Énfin, dans le compartiment inférieur se trouve, d'un côté, le sacrifice d'Abraham, dont la tête est pleine de noblesse antique ; et, dans l'autre, le baptême du Sauveur dans les eaux du Jourdain. Cette dernière partie de la verrière de gauche est au-dessus de tout éloge ; la pose de saint Jean-Baptiste, la disposition élégante des draperies, la science anatomique et la hardiesse de dessin que révèle le bras qui tient la coquille composent un petit tableau d'un merveilleux aspect.

Sous le rapport de l'ensemble, les fenêtres latérales produisent un effet moins scintillant, moins lumineux que celui de la verrière centrale ; il faut chercher la cause de cette différence dans le fond bleu que le peintre a réservé aux premières, afin de faire ressortir la troisième plus avantageu-

---

de cette cérémonie, l'archevêque Renaud était mort. Ce sont là querelles de savants auxquelles nous ne nous attarderons pas.

(1) La Mure donne en ces termes la raison qui engagea Guy IV à faire poser par son fils la première pierre de son église : « Son intention était de l'ériger comme un monu- « ment de la grande foi qu'il avait en l'incomparable virginité de la reine de l'uni- « vers ; de là vient que quand il fallut mettre la maîtresse et principale pierre du cœur, « il ne voulut point, par respect à cette immaculée pureté la poser lui-même, mais ordonna « qu'elle fut mise par les mains innocentes de son fils (Guy V) qui était alors *en enfance.* » (*Histoire des comtes de Forez.* — Preuves.)

Digitized by Google

sement placée, et peut-être aussi pour reposer les yeux que la vue prolongée de tant de couleurs éclatantes ne tarderait pas à fatiguer.

Le vitrail de la seconde croisée de la chapelle de la Vierge n'est pas inférieur par sa curieuse et savante exécution à ceux qui viennent d'être signalés; mais il s'en distingue, par une certaine négligence de dessin, une raideur de lignes et de contours qui reproduisent très bien le faire naïf des peintres verriers du moyen-âge. Rien, au reste, n'est plus attachant que ces petits tableaux dont chacun représente une épisode de la grande épopée biblique. Ici, l'archange Michel terrasse un monstrueux dragon; là, le jeune Tobie rapporte à son père un énorme poisson dont les entrailles doivent rendre la vue au vieillard; plus bas, la Vierge Marie enveloppée de langes est bercée, peu après sa naissance, dans les bras d'un bel ange tout exprès descendu du ciel; ailleurs, Moïse instruit son peuple; Salomon reçoit la visite de la reine de Saba; le vieux Jacob bénit ses enfants et l'ange armé par la colère céleste exile du paradis terrestre nos premiers parents. Cette reproduction des récits et des principaux faits de l'Ancien Testament est encadrée dans des ogives couronnées de clochetons; elle devait concourir par l'attitude des personnages avec les vitraux précédemment posés dans la première fenêtre de la même chapelle, par M. Thevenot, de Clermont-Ferrand, dont l'œuvre, qui n'est pas sans mérite, a le malheur d'être éclipsée par celle de Maréchal (1).

C'est encore au grand artiste messin que nous devons la magnifique verrière trilobée de la chapelle de Saint-Honoré, qui fit accorder à son auteur une haute distinction pendant l'Exposition universelle de 1867 (2); et c'est la généreuse initiative d'un Montbrisonnais, auquel l'auteur de ce livre tenait par les liens du sang, qui a doté Notre-Dame de cet incomparable tableau, un des plus beaux spécimens de la peinture sur verre. Pureté des lignes, magnificence du coloris, entente admirable des ombres,

(1) M. H.-E. Thevenot est aussi l'auteur des beaux médaillons posés en 1841 à la fenêtre de la chapelle du Sacré-Cœur.

(2) A l'occasion de l'exposition de la belle verrière peinte pour l'église de Montbrison, Maréchal obtint une médaille d'or et fut nommé officier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

noblesse des attitudes et goût parfait dans le choix et la distribution des ornements et des accessoires; on retrouve dans ce splendide vitrail toutes les qualités qui ont valu à cet éminent artiste les suffrages de la presse entière. Qu'il me soit permis pour l'intelligence de la scène dramatique qu'il représente de rappeler, en quelques mots, le fait historique qui en a fourni le sujet.

A la mort du premier Hérode, ce tyran cruel et prodigue, auquel on s'étonne de voir l'histoire accorder le titre de grand, Auguste, suprême dispensateur des trônes de l'Orient asservi tout entier à la puissance romaine, avait préposé, sous sa tutelle impériale, Hérode-Antipas et Philippe, au gouvernement de la Judée. Dans un voyage que fit Antipas à Rome, où vivait obscurément un de ses frères, il eut de coupables intelligences avec Hérodias, sa belle-sœur, lui offrit sa main, et celle-ci consentit à quitter son mari, homme sans fortune et sans titres, pour épouser son beau-frère, le Tétrarque. Or, en ce temps-là, racontent les saints Evangiles, Jean le prophète disait à Hérode : « Il ne vous est pas permis « d'avoir la femme de votre frère; et à cause de cela Hérodias lui tendait « des pièges, voulait le faire mourir et elle ne pouvait, parce qu'Hérode « craignait Jean, sachant que c'était un homme juste;... mais le jour « favorable arriva. »

Tel est le sujet choisi par le pinceau de Maréchal; il n'en fut jamais, comme on va le voir, de plus dramatique.

Jean, le précurseur divin, brûlé par le soleil du désert, amaigri par une abstinence rigoureuse, se présente dans la salle de festin d'Antipas pour y remplir une dernière fois sa sévère mission et rappeler à la pénitence et à l'observation de la loi le prince incestueux. Il sait que sa présence importune dans ce palais en fête est pour lui un immense danger, et il y va; il sait que sa parole rude à l'oreille des courtisanes peut faire tomber sa tête; et il la fait entendre pressante, implacable : *Non licet tibi habere uxorem fratris tui !* Cette légende accusatrice, son doigt l'indique, ainsi qu'apparut autrefois le redoutable *Mane, Tecel, Pharès,* sur les lambris du voluptueux Balthasar.

Hérode, effrayé comme si un pouvoir surnaturel allait lui arracher son

Digitized by Google

idole, saisit son bras pour la retenir à lui. Ses yeux, auxquels la débauche donne une sorte d'indécision stupide, se dirigent sur l'austère censeur dont l'arrêt de mort est déjà signé par un regard d'Hérodias, regard où la haine et la vengeance la plus inexorable, une vengeance assurée par le pouvoir, éclatent et se trahissent par un sinistre éclair. Rien n'est comparable à cette figure hautaine et froidement féroce sur laquelle on pressent déjà, sous les riches bandeaux de perles qui la couronnent, le drame sanglant qui va s'accomplir. Voilà, si je ne m'abuse, du sublime à la façon de Corneille; le « *qu'il mourut !* » du vieil Horace et le « *moi* » de Médée n'ont rien de plus expressif, à mon avis, que le regard vipérin de l'adultère Hérodias.

Mais, à la saisissante impression qui résulte de cette scène principale, ne se borne pas l'excellence de ce splendide vitrail. Le compartiment de droite, où les curieux à scrupules auraient le droit de blâmer une exagération *plastique* hors de propos, en raison de la sainteté du lieu, offre aussi de grandes beautés, des effets merveilleux de lumière. La lyre sur laquelle s'appuie la jeune Salomé, c'est de l'or traversé par un rayon de soleil; ces étoffes, ces draperies, voilà de la soie et du velours tels que l'industrie n'en tissera jamais, car elle ne peut emprunter à la transparence ses étonnants effets; et c'est là ce qui assure pour toujours à la peinture sur verre son incomparable supériorité. Que dire encore de ces accessoires si élégants, de cet ether au bleu si doux dans lequel se profile, un peu trop bistré peut-être, le visage austère du précurseur; de ce satellite à l'air ignoble, qui apparaît dans l'angle, attendant sans doute un ordre d'exécution?... Mais il faut renoncer à louer comme elle le mérite cette peinture magistrale qui ne devrait être offerte à nos regards que dans les jours solennels, comme les vieux tryptiques à volets fermés de la Flandre.

On doit à M. le Curé actuel de Notre-Dame la pose de plusieurs autres vitraux, exécutés par le peintre-verrier Laurent Gsell. Moins importants par la composition et l'étendue, ils méritent cependant une honorable mention. Ce sont, d'abord, ceux des hautes fenêtres géminées de l'abside, qui s'harmonisent très heureusement pour les tons avec ceux de Maréchal, placés au-dessous; puis ceux qui garnissent les grandes croisées-lancettes

Digitized by Google

de la vaste nef du nord. Ces derniers, malgré les proportions réduites des personnages, sont d'un effet très approprié par leurs riches coloris à la pénombre de cette partie peu éclairée de l'édifice; l'œil se détache avec peine de ces charmants médaillons, où sont figurés les plus savants docteurs de l'Église, les grands fondateurs d'Ordres religieux, l'institution divine de la Papauté, les Conciles et les Ordinations. N'oublions pas surtout celui qui rappelle la visite faite, vers 1641, par sainte Jeanne de Chantal à Montbrison, et où les échevins de la Ville, en tenue de cérémonie, souhaitent la bienvenue à celle qui maria une de ses filles à Jean de Sales, frère de saint François, et fut la grand-mère de la marquise de Sévigné, *sa petite pouponne,* disait-elle gaiement, en parlant de l'inimitable épistolière qui devait être un jour une des gloires littéraires de la France (1).

Si je me suis arrêté avec une certaine complaisance sur les verrières de Notre-Dame, c'est que je regarde ces décors comme un des plus beaux et des plus précieux attributs de l'art religieux. Aux séductions du dessin et de la couleur ils unissent la gravité de la Doctrine. Je sais bien que ces pieuses légendes, presque toujours gracieuses par leur naïve expression et quelquefois sublimes comme celle du Précurseur en présence d'Hérode, trouvent indifférents bon nombre de curieux qui n'y voient avec le poète que :

Des saints rouges et bleus,
Qu'un plomb noir délimite en dessins anguleux (2).

Mais il y en a d'autres que ces récits évangéliques charment par leurs enseignements autant que par leur merveilleux coloris. Je ne puis, pour ma part, me lasser de lire dans ces grands livres illustrés ouverts sans-cesse à tous les enfants de l'Eglise et qui tiennent lieu, aux plus pauvres, des riches paroissiens enrichis de miniatures empruntées à celui d'Anne de

(1) Sainte Chantal, à l'occasion d'une visite à ses chères filles du couvent de la Visitation à Saint-Étienne, vint à Montbrison dont la situation paisible et l'esprit religieux lui plûrent à ce point, qu'elle recommanda à la supérieure de la communauté d'y fonder une succursale.

(2) François Coppée.

Digitized by Google

Bretagne. J'ai admiré dans les Musées célèbres plusieurs des chefs-d'œuvre de Raphaël, de Murillo, de Véronèse; je me suis plusieurs fois attardé au Louvre, devant les incomparables vierges de Sanzio et d'Estèban; à Bruges, devant les belles saintes à la longue chevelure d'or de Van Eyck et de Memling; à Anvers, devant les toiles aux formes opulentes de Rubens; mais je suis revenu sans trop de regrets aux verrières de ma vieille église, dont le langage si pur et les tons si harmonieux et si doux ne donnaient à mon cœur que la paix, à mes yeux que cette lumière magique par sa transparence, qui les charme toujours sans les éblouir ni les fasciner. Les tableaux des Maîtres n'avaient parlé trop souvent qu'à mes sens; ces chastes images parlent surtout à mon âme, heureuse de pouvoir confesser ici ce qu'elle leur doit de bonnes pensées, et les espérances qu'elles y ont fait naître.

Digitized by Google

CHAPITRE ONZIÈME

Chapelles et tombeaux.

LES CHAPELLES

Au XIII^e^ siècle, dit M. de Caumont, dans son *Abécédaire d'archéologie*, on ne garnissait point encore de chapelles les bas côtés des nefs; ce ne fut qu'au XIV^e^ que leur addition vint en quelque sorte compléter les églises. Celles de Notre-Dame-d'Espérance, dont aucune ne paraît antérieure à 1350, sont au nombre de huit : dont cinq seulement sont intéressantes par les souvenirs historiques qui s'y rattachent ou par la restauration dont elles ont été l'objet : ce sont celles dites actuellement du Sacré-Cœur, de la Sainte-Vierge, de Saint-Joseph, des Morts et de Saint-Michel.

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR

Mathieu de Bourbon, surnommé le *Grand-Bâtard*, fils du duc Jean II et seigneur de Bouthéon, baron de la Roche-en-Reinier, s'était distingué pendant les dernières guerres de Louis XI et avait été nommé, par Charles VIII, maréchal de France, gouverneur de Guyenne et de Picardie. Il était si vaillant capitaine que ce roi, en montant sur le trône, le choisit pour être le premier des neuf preux qui devaient l'accompagner en Italie. Mais à un courage indomptable s'ajoutait chez ce jeune seigneur une irritabilité excessive qui le portait parfois à de véritables accès de démence. C'est dans un de ces paroxysmes de colère qu'il jeta un jour par une des fenêtres de son château de Retournac-en-Velay le secrétaire de son père, Jean Berry, châtelain de Montbrison, avec lequel il avait eu quelques

Digitized by Google

démêlés, dit La Mure. Le pauvre Berry ne survécut pas à cette chute; et Mathieu de Bourbon pris de repentir, peu après sa mort, offrit à sa veuve, Valentine Maniller, les plus amples réparations. Il fit en outre bâtir la chapelle dont nous nous occupons en expiation de ce meurtre et lui donna le nom de *Valentine*, qui lui resta jusqu'au mariage d'Isabeau Maniller, nièce de Berry, avec François Paparin. A cette occasion, les armes de la famille noble des Paparins furent mises tant en dehors qu'en dedans de ladite chapelle; elles y figurent encore, mais mutilées, à la clé de voûte; et étaient d'azur, au chevron mi-partie d'or et d'argent, avec deux étoiles d'or en chef et une coquille d'argent en pointe.

Le Grand-Bâtard de Bourbon fut fait prisonnier à la bataille de Fornoue où l'impétuosité de son cheval le précipita au milieu des rangs ennemis. Il mourut en 1505, et voulut être enseveli, non dans la chapelle même qu'il avait édifié, mais en dehors et au bas des degrés qui y conduisaient, « comme pour y faire en son corps, dit La Mure, une perpétuelle amende « honorable à celui qui avait été victime de sa colère. »

CHAPELLE DES LÉVIS-COUZAN

La deuxième chapelle *historique* de Notre-Dame, en suivant l'ordre chronologique, est celle des Lévis-Couzan, appelée longtemps chapelle des Morts, parce qu'on y célébrait les offices funèbres qui n'avaient pas de solennité et dont le nom devrait être celui de Notre-Dame-de-Piété, en raison du groupe qui décore son autel. Elle fut fondée, vers 1511, par Eustache de Lévis, neveu d'un cardinal et d'un évêque de ce nom et fils d'un descendant de ces fiers barons de Couzan, qui *s'étaient plusieurs fois mesurés* avec leurs suzerains, les comtes de Forez, et ne voulaient leur rendre hommage que sous restriction de fidélité due, en premier lieu, au roi de France. Le dernier rejeton de cette race hautaine est mort à Roanne, il y a environ cinquante ans, chez le sieur Flandre, maître de poste; il y occupait l'emploi de garçon d'écurie.

La chapelle des Lévis-Couzan, dont les armes se lisent à la clé de voûte et sur le haut des piliers qui en supportent les nervures, a été restaurée

Digitized by Google

par les soins de M. Peurière, curé actuel de Notre-Dame, qui a fait placer sur l'autel un groupe en terre cuite, modelé par M. Fabisch, et représentant la sainte Vierge ayant sur ses genoux le corps de son divin Fils après la descente de croix. Deux anges, dont la figure et l'attitude expriment une respectueuse commisération, encadrent en quelque sorte la Mère de douleur. Un rétable couronné par une niche à clochetons et dont le fond est couvert par une fresque polychrôme complète l'ornementation de cette chapelle éclairée par un vitrail moderne; il ne restait, en 1835, dans les arcatures de la fenêtre, qu'un fragment de celui que les Couzan y avaient fait poser et qui reproduisait les armes de cette ancienne famille.

CHAPELLE DES ROBERTET

La troisième chapelle historique est celle des Robertet. Il n'y aurait rien à dire sur cette chapelle étroite, sans caractère et sans autre mérite architectural qu'une assez jolie porte décorée dans le style du xv^e^ siècle et surmontée des armoiries des Robertet, si ce n'est l'intérêt que doit nous inspirer une famille montbrisonnaise qui eut l'honneur d'être attachée au service de trois rois de France. Le premier de ce nom et le plus connu, Florimond, d'abord conseiller à la Chambre des comptes de Forez, devint, par la protection du duc Pierre de Bourbon, mari d'Anne de France, sœur du roi Charles VIII, secrétaire des finances et trésorier du royaume. Ce fut lui qui, le premier, donna de l'autorité et de l'éclat à cette charge instituée, en 1342, par Philippe de Valois. Il rendit d'importants services à son jeune maître pendant sa folle campagne d'Italie, fut très apprécié par son successeur, le roi Louis XII, qui lui dut en grande partie, par la sage administration des finances, le surnom de *père du peuple*, et passa ensuite au service de François I^er^, dont il avait préparé le mariage avec la princesse Claude. Cet emploi de conseiller près de trois souverains explique et justifie les quatre mots suivants : *tres reges dum sequor*, qu'on lit dans l'inscription dédicatoire à Saint-Michel, qu'il fit placer dans cette chapelle destinée à lui servir de sépulture ainsi qu'à sa famille. Il y fut enterré après sa mort, arrivée à Blois, en 1522. Malgré la fortune considérable qu'il

Digitized by Google

avait acquis dans l'exercice de sa charge, on ne put jamais l'accuser de malversation ni de détournements. Le chœur de Jacques Robertet, son fils, parvenu à l'évêché d'Alby, après avoir été chanoine de Notre-Dame-d'Espérance, a été retrouvé par l'abbé Renon dans un petit caveau disposé au-devant de la chapelle de Sainte-Cécile, aujourd'hui de Saint-Honoré, dont il fut le fondateur.

CHAPELLE DE LA SAINTE-VIERGE

La chapelle de la Sainte-Vierge (autrefois de Sainte-Catherine, fondée par les Vinols) est remarquable, sinon par des circonstances dramatiques ou historiques, semblables à celles qui ont provoqué la construction des précédentes, du moins par la restauration complète et très artistique dont elle a été l'objet. L'abbé Renon donne dans sa *Chronique de Notre-Dame* les plus grands éloges aux travaux exécutés pour cette restauration ; nous nous y associons très volontiers en ce qui concerne le plan conçu par M. Bossan et les belles sculptures dues au ciseau de M. Fabisch; mais nous faisons nos réserves sur les deux points suivants : la disposition des gradins qui surmontent l'autel et l'expression donnée par l'artiste à la statue principale. Les gradins, trop rapprochés du rétable, exposent incessamment sa riche décoration et celle des niches qui le couronnent à une détérioration déjà assez accentuée pour nécessiter une rectification. Les cierges placés sur les chandeliers qui occupent les gradins dégagent par leur combustion une fumée qui se dépose en couches de plus en plus opaques sur les niches et les statues qui les occupent. Il résulte de ce dépôt un effet très disgracieux pour les saintes patronnes Catherine et Cécile, dont les figures et les draperies maculées, noircies, réclament un lavage pressant et pourtant impossible : car elles ne partagent pas la résistance de la statue du *Magnificat*, qui seule, est en marbre. Il est donc nécessaire de démonter l'autel et ses gradins, et de les éloigner assez du rétable pour que le grave inconvénient que nous venons de signaler ne se reproduise plus. Cette correction ne pourra être effectuée sans une dépense notable, qu'une disposition primitive plus judicieuse et mieux étudiée aurait fait éviter.

Digitized by Google

Notre seconde réserve porte sur le choix fait par M. Fabisch, pour l'attitude et l'expression données à la statue de la sainte Vierge. L'abbé Renon a beau appeler notre respectueuse attention sur le visage extatique de Marie tourné vers le ciel et *où se reflètent des clartés divines ;* nous avouons, et nous ne sommes pas seuls de cet avis, lui préférer ces gracieuses Vierges-Mères de Bonnassieu, qui nous offrent avec tant d'abandon leur bel Enfant-Jésus, dont une main entoure avec tendresse le cou maternel, pendant que l'autre se lève pour nous bénir. Quand nous prions, nous sommes heureux d'être écoutés; mais quelle froide prière que celle qui n'obtient pas même un regard! Cela dit, nous partageons l'admiration du regrettable abbé au sujet de la scène du couronnement de la Reine du ciel, qui occupe le devant de l'autel; scène si habilement rendue par le ciseau de M. Fabisch, qu'il a pu réussir à exprimer *jusqu'à la rougeur de la modestie*, sur un visage en pierre de Tournus! (*Chronique de Notre-Dame-d'Espérance*, page 425).

CHAPELLE DE SAINT-LOUIS — SAINT-JOSEPH

Nous avons déjà dit un mot de la restauration de la Chapelle Saint-Jean (aujourd'hui Saint-Louis — Saint-Joseph) qui fut faite pendant l'administration de M. Populus. On était alors en 1816, en pleine ferveur royaliste; et le digne curé n'avait rien voulu épargner en cette occasion pour manifester son dévouement au Gouvernement *réparateur*, comme il l'appelait. Il avait engagé son Conseil de fabrique à traiter avec un plâtrier décorateur qui offrit, au prix de 2,800 fr., de construire un autel plaqué en marbre bleu et blanc et encadré *dans un morceau d'architecture en plâtre* flanquée de colonnes d'ordre ionique. L'intérieur et l'extérieur de l'arc (*sic*) devait être peint *à la fresque*. On prodigua dans cette peinture bleu d'outre-mer, qui affectait la forme d'un gigantesque manteau royal, les attributs monarchiques : couronne, sceptre, épée de justice, fleurs de lys massives surtout. Un tableau représentant saint Louis en prière, qui rappelait plutôt la figure de Louis XIII adressant son vœu à Notre-Dame que celle du héros des Croisades, fut placé au-dessus de l'autel et un pavé, *à la mosaïque de marbre*, remplaça les dalles antiques. Bernardin Lago, entre-

Digitized by Google

preneur de ce travail, était plâtrier et très peu peintre; il en confia la partie artistique à sa sœur Narcisse, qui exerçait à Montbrison la profession de modiste et qui, originaire d'Italie, avait quelque habitude du pinceau. La jeune fille, pour l'exécution des peintures de la voûte dut, au grand scandale des paroissiennes pieuses, revêtir par convenance le costume masculin.

M. Crozet, dont le goût était froissé par ce singulier hors-d'œuvre qui faisait tache dans sa chère église, n'eut pas le temps, comme il en avait le projet, de le faire disparaître. Son successeur actuel a été bien inspiré en remplaçant l'autel et ses colonnes ioniques par un rétable de pierre, décoré dans le style du XIV^e^ siècle, et en faisant tomber sous le marteau les lourdes draperies étalées par le pinceau de la modiste. Tout aujourd'hui est convenable comme disposition et exécution; mais quel dommage de ne pas trouver dans la vaste et belle fenêtre aux trois menaux, qui éclaire cette chapelle, la reproduction de ce passage des mémoires du sire de Joinville, l'historien et l'ami du saint roi :

« Le roy fut si large aumosnier que partout où il allait dans son « royaume, faisait donner aux povres églises, maladeries et hopitaux, aux « povres femmes qui gisaient d'enfant (étaient en couches) et à ceux qui « par vieillesse ou maladie ne pouvaient travailler ni maintenir leur mé- « tier. Tous les jours, il donnait à manger à grand foison de povres sans « ceux qui mangeaient en sa chambre; et maintes fois, je vis qu'il leur « taillait leur pain et leur donnait à boire..... et dès l'heure qu'il trépassa, « jusqu'au lendemain qu'on le fendit (l'embauma), estait aussi vermeil « comme en sa pleine santé et sembloit à tout le monde qu'il vouloit « rire (1). »

Ajoutez à ces deux scènes des aumônes et de la mort du roi, celle où il rendait la justice sous l'arbre de Vincennes et supposez que Maréchal, de Metz, eût été appelé à les reproduire; ne serait-ce pas préférable à une verrière aux figures anémiques qui ressemble trop aux images imprimées

(1) Mémoires de Jean, sire de Joinville, publiées par Francisque Michel. — Paris, Didot, 1859.

Digitized by Google

à Epinal et qui n'a d'autre relief que l'abdomen proéminent de saint Joseph?

En m'exprimant ainsi, je n'entends point blâmer des intentions pieuses et toujours respectables; mais je voudrais qu'on tienne un peu plus compte du but que la peinture religieuse doit toujours se proposer. Ce but, c'est d'abord, après un choix judicieux de la mise en scène, de provoquer le respect du spectateur par la noblesse des attitudes et l'absence de tout détail trivial ou hors de propos; puis d'éveiller dans son âme, par l'expression des figures, les sentiments de vénération ou d'amour, selon le sujet traité, qui sont dus à ces saintes images. Que l'on compare, par exemple, les beaux vieillards qui aspirent, dans les vitraux de l'abside, à la venue du Messie, ou bien le patriarche se préparant, par ordre divin, à l'immolation de son fils, le groupe admirable du baptême dans le Jourdain, ou encore (il faudrait tout rappeler) la marche pleine d'une majesté surnaturelle du Sauveur apportant au monde l'Eucharistie; que l'on compare, dis-je, tous ces tableaux merveilleux de dessin, d'expression et de couleur au visage insignifiant (pour ne rien dire de trop), et au regard atonique de saint Joseph revêtu, lui, le pauvre artisan de Nazareth, d'une robe bordée de perles, constellée de pierreries; et on trouvera, suffisamment justifiée, une critique qui, sans ce rapprochement, pourrait paraître sévère. Toutefois, que le promoteur et les auteurs de la verrière incriminée se consolent, car on serait en droit d'adresser souvent de semblables reproches aux plus grands maîtres eux-mêmes. Fra Angelo de Fiesole, l'un d'eux, qui peignait, dit-on, à genoux et en pleurant ses christs et ses vierges, paraît avoir eu seul la constante *divinarum rerum notitia*, cette qualité rare qui fait défaut dans la plupart des tableaux religieux du Titien, de Véronèse, de Rubens, de Murillo et qui a souvent manqué à Raphaël lui-même, « dont la *théo-* « *logie* était plus poétique que profonde, » dit M. Cartier dans une savante étude sur l'art chrétien.

Dans une société devenue railleuse à l'excès depuis les sarcasmes de Voltaire, et à une époque où les choses saintes sont menacées de perdre tout droit au respect, il y a donc nécessité pour l'art de se maintenir dans cette région supérieure où le *sentiment du divin*, je veux dire l'expression

Digitized by Google

puissante par la dignité autant que par l'énergie, quand elle n'est pas exquise par la grâce angélique des gestes et des physionomies, est seule capable d'émouvoir les négateurs obstinés.

Le hasard m'a conduit, il y a quelques jours, devant la vitrine d'un marchand d'estampes où se trouvait exposée une grande et très belle eau-forte reproduisant le tableau de Munkaczy, qui a pour sujet : Le Christ devant Pilate. On sait quel enthousiasme excita à Paris, en 1881, l'exposition de cette toile étonnante, où le peintre hongrois a prodigué l'expression et la vie. Tout, en effet, dans la mise en scène de cet épisode du grand drame du calvaire, est disposé pour saisir et émouvoir le spectateur; ses regards vont, tour à tour, de la figure inquiète et sournoise du gouverneur romain à celle du Christ empreinte, malgré les outrages subis dans le Prétoire, d'une sérénité et d'une douceur ineffables; la haine des pharisiens et des prêtres accusateurs se traduit chez l'un d'eux par un geste d'une énergie inexprimable; on croit entendre le mot de l'Evangéliste : « Cet homme a blasphémé, il mérite la mort, » tandis qu'un énergumène, soulevé par la foule et la bouche horriblement béante, hurle le « *Tolle, crucifigatur !* » Les yeux fascinés par la grandeur terrible et la vérité de cette scène, qui laisse bien loin après elle celles des débats de nos Cours d'assises, ne peuvent s'en détacher. Il y avait là, dans le groupe des curieux, deux ou trois ouvriers en blouse de travail qui, la cigarette éteinte aux lèvres, restaient muets et dans une attitude pensive, eux ordinairement si *gouailleurs*, devant cette résignation et ce calme surhumain opposés à tant de rage; une retenue aussi inusitée chez de pareils spectateurs, dont la curiosité ne me paraissait pas la seule cause, m'a convaincu plus que toute autre preuve, de la puissance de l'art ainsi compris et mis en œuvre pour préparer le triomphe de la foi.

LES TOMBEAUX

Il y avait à Notre-Dame, d'après l'historien du Forez, Auguste Bernard, plusieurs monuments funèbres remarquables par les statues et les sculptures dont il étaient ornés; elle n'en contient plus que deux qui ont

Digitized by Google

échappé à grand'peine aux dévastations de 1562 et de 1793 : ce sont les statues tombales de Guy IV et de Pierre Du Vernay, dont les sépultures ont été violées pendant ces deux époques néfastes.

Le tombeau du comte Guy IV, fondateur de la collégiale, était placé au-devant du chœur, un peu après l'arcade centrale du jubé. Ce qui précise cette position, au moins pour les premières années du XVIII^e siècle, car après les profanations des Huguenots il avait du être relevé, c'est la mention suivante faite dans une transaction intervenue en 1706 entre les doyens, chanoines et prébendiers : « Aux jours semi-doubles majeurs, l'invitatoire sera chanté *devant le comte* (c'est-à-dire devant le tombeau et la statue du comte). Or, d'après le rituel, l'invitatoire se chante au chœur, devant l'autel, surtout lorsqu'il est chanté solennellement.

Ce tombeau, si la description qu'en donne La Mure est exacte, devait être imposant. Fait d'une pierre susceptible d'un beau poli, il consistait en une table de plus de deux mètres de long sur un mètre de largeur, supportée par six personnages en grands manteaux de deuil et sur laquelle l'effigie de Guy IV était couchée, les mains jointes et les regards dirigés vers le ciel, la tête couverte de sa barette de comte appuyée sur un oreiller, et vêtu d'une robe ou tunique recouverte elle-même par un manteau. Il était ceint d'un baudrier semé de dauphins d'or auquel était suspendue une large épée ; les pieds éperonnés suivant l'usage de la chevalerie reposaient sur un lion couché. Enfin, le haut du corps et la tête étaient encadrés par quatre petits angelots agenouillés, revêtus de dalmatiques et soulevant dans leurs mains des guirlandes de fleurs et des encensoirs. Le tout formait un massif élevé de terre d'un mètre trente centimètres environ (1).

Ce monument fut renversé, comme je l'ai dit, par les soldats du baron des Adrets et la tombe qu'il recouvrait ouverte et fouillée. Restitué par les soins du chapitre qui en rassembla pieusement les débris, il fut détruit une seconde fois, en 1794 : et la statue en partie mutilée fut rejetée dans

(1) Le magnifique tombeau de Philibert-le-Beau qu'on admire dans le chœur de l'église de Brou, près Bourg, rappelle assez exactement, pour la disposition, celui de Guy IV, mais avec une bien plus grande richesse décorative.

Digitized by Google

un coin obscur de l'église, près la dernière chapelle de la nef gauche où nous l'avons vue oubliée et habituellement recouverte par une montagne de chaises pendant bien des années. En 1837, M. le curé Crozet la tira de ce honteux abandon et la fit restaurer et placer en haut de la même nef à droite, sur un cube de maçonnerie ornée d'une grande plaque de marbre noir où se lit une longue inscription latine qui rappelle cette juste restitution.

En face de la statue de Guy IV se trouve celle de Pierre Du Vernay. Son tombeau qui fait pendant à celui du comte est d'une exécution très simple qui annonce que l'homme auquel il a été élevé était un des studieux plutôt qu'un des puissants du siècle. Du Vernay, chanoine de la collégiale, était en effet professeur ès lois (*Magister in legibus*) et juge du Forez. Il avait fondé une des plus anciennes prébendes de Notre-Dame, au-devant de l'autel de sainte Madeleine, et mourut en 1363.

TABLEAUX

Les tableaux suspendus aux murs de Notre-Dame sont peu nombreux et il n'y a pas lieu de le regretter, car l'architecture ogivale primitive ne s'accommode guère, en général, de ce genre d'ornement. Ses grandes verrières lui suffisent ; elles sont plus en rapport avec son style sévère dont la beauté se manifeste surtout par l'harmonie des proportions. Néanmoins, pour ne rien oublier, et en raison de la *nationalité* de leur auteur, je mentionne les deux toiles qui, données il y a une trentaine d'années à notre église par le ministère des Beaux-Arts, sont signées par M. Marquet, peintre forézien, dit-on. Elles sont placées dans l'arrière-chœur, au-dessus des stalles, et représentent : l'une, l'Assomption de la Sainte-Vierge d'après Nicolas Poussin ; l'autre, la Prédication de saint Jean-Baptiste dans le désert. Dans cette dernière, la couleur qui tourne au noir donne à la figure du précurseur un aspect farouche s'accordant peu avec la physionomie gracieuse d'une des jeunes femmes qui écoutent dans un costume dont ne les aurait certes pas vêtues le pinceau éminemment biblique de Bida.

J'avoue préférer à ces tableaux celui de l'Archange vainqueur de Satan qui est placé au-dessus de l'autel de la petite chapelle des Robertet. Je ne

Digitized by Google

sais d'où vient cette copie d'une des plus belles compositions du divin Sanzio ; mais, quelque pâle qu'elle paraisse, quand on a vu la toile du maître au Louvre, on ne peut se lasser d'admirer l'élégance et la noblesse de l'archange Michel, le dédain transcendant qu'exprime son beau et fier visage et jusqu'à la grâce de sa courte tunique, quoiqu'elle rappelle un peu trop la petite jupe de gaze des danseuses de l'Opéra. Honni soit qui mal y pense ! Une couche de vernis et un cadre décent : ce ne serait pas trop pour rendre hommage à la mémoire du premier peintre du monde ; n'a pas qui veut aujourd'hui, même avec les contrefaçons des Anglais et le brocantage honteux des Américains une bonne copie de Raphaël. Si incorrecte qu'on pourrait trouver la nôtre, sachons la conserver.

Après avoir mentionné tout ce qui nous a paru mériter l'attention des visiteurs à Notre-Dame-d'Espérance, il ne nous reste qu'à exprimer le vœu que cette belle église puisse recevoir dans un avenir prochain le complément de restaurations, auquel son histoire intéressante et sa valeur architecturale lui donnent tant de droits. Mais avant de formuler nos *desiderata* à ce sujet, qu'il nous soit permis d'adresser à M. l'abbé Peurière, son curé actuel, nos plus vifs remerciements pour le zèle qu'il a mis à poursuivre la noble entreprise de M. Crozet. Comme lui, et avec un courage et une persévérance dont on ne saurait trop le féliciter, il s'est préoccupé sans-cesse, malgré de nombreuses difficultés, non seulement du soin d'embellir l'intérieur du monument confié à sa garde, mais aussi d'en assurer la conservation et même de le protéger extérieurement contre des dégradations et des outrages dont sa destination sacrée aurait dû le préserver. Dans ce but, il avait fait préparer par M. Jamot, architecte lyonnais, un projet de barrières en fer forgé supportées par un soubassement en pierres de Villebois et d'une solidité suffisante pour résister à toute tentative d'enlèvement. Ce projet, envoyé à l'Administration municipale avec une demande de subvention, fut approuvé par elle ; mais le rapporteur de la Commission nommée par le Conseil fit savoir que l'état des finances de la Ville ne lui permettait pas de contribuer à cette importante amélioration. M. le Curé dut y pourvoir avec les seules ressources de la fabrique et parvint à la réaliser dans le courant de l'année 1879, à la grande satisfaction de tous

Digitized by Google

ses paroissiens. Sa sollicitude sans-cesse en éveil sut aussi prévenir la ruine d'une de nos principales chapelles historiques : celle de Mathieu de Bourbon, dont la voûte menaçait de s'effondrer. Reconstruite par ses soins, cette chapelle intéressante par les motifs qui ont donné lieu à sa construction, reçoit en ce moment une riche décoration consistant dans la peinture des murs et de la voûte, l'établissement d'un retable en pierre encadrant une statue du Sacré-Cœur, un dallage en mosaïque et une grille artistique destinée à fermer cet élégant petit sanctuaire, sans obstruer le jour nécessaire à la basse-nef adjacente. Les connaissances archéologiques et la sûreté de goût de M. l'architecte Jamot, chargé de présider à ce travail, permettent d'affirmer d'avance le succès de cette restauration, qui a été provoquée par de généreuses offrandes.

N'oublions pas, en terminant, de rappeler que nous devons encore à M. Peurière la restauration de la Porte latérale du Nord, près de laquelle Guillaume de Mont-Verdun, chantre de la Collégiale vers 1303, *élut sa sépulture*, d'après l'abbé Renon, près du tombeau de Jacques de Festo, maître de chœur. Ce membre du Chapitre avait ordonné à ses héritiers de faire élever une voûte au-dessus de cette porte et d'y placer une statue de la Vierge *tenant son divin poupon*, aux pieds de laquelle devaient se trouver la sienne et celle de Jacques de Festo, revêtues toutes deux des ornements attribués à leurs charges. Ce petit hors-d'œuvre, encadré dans une arcade trilobée, un des plus curieux spécimens de ce genre de porte au moyen-âge, fut détruit vers la fin du siècle dernier. M. le Curé de Notre-Dame l'a fait reconstituer, il y a peu de temps, en y contribuant de ses propres deniers; et il a eu le bon goût de conserver à la toiture qui l'abrite son caractère archaïque. Les statues des deux chanoines, qu'on n'a pu retrouver, ont été remplacées par celle de saint Aubrin, patron de la ville de Montbrison, et celle de saint Claude ; elles sont l'œuvre de M. Fabisch, ainsi que celle de la sainte Vierge, appelée encore de nos jours, comme il y a 600 ans : *Notre-Dame de bon cœur*. Notre église, comme on le voit, a le privilège des noms gracieux ; ajoutons qu'ils sont aussi pleins de promesses; car, que ne peut-on *espérer*, par la prière, du *bon cœur* de sa toute-puissante patronne?

Digitized by Google

CHAPITRE DOUZIÈME

Desiderata.

Dans une notice publiée par le *Journal de Montbrison*, au mois d'août 1866, à propos de la restauration de la Diana, je disais, en terminant, que tout monument de ce genre a ses *desiderata*. On peut répéter cette affirmation avec bien plus d'à-propos au sujet de Notre-Dame-d'Espérance; car si ceux que je désignais comme complément de notre belle salle héraldique sont peu nombreux, il n'en est pas ainsi, malheureusement, pour notre vieille église. Signalons en plusieurs dont la nécessité n'est pas contestable, en commençant par ceux que réclame l'extérieur de l'édifice.

Quel est, je ne dirai pas l'archéologue, mais l'architecte ou même le simple amateur un peu initié à l'art des constructions au moyen-âge, qui n'a déploré l'état de détérioration de la façade de notre monument, où ne se retrouvent plus la galerie trilobée qui devait relier les deux tours, ni les clochetons qui l'encadraient et dont il ne reste plus que la base; le goût le moins exigeant n'est-il pas offensé par l'aspect disgracieux de cet arc, emprunté à l'architecture lourde du XVII^e^ siècle, qui surmonte l'élégant portail de Notre-Dame, et que n'a pas réussi à embellir le moins artistique de tous les cadrans à heures? L'abbé Renon nous a donné, dans sa *Chronique*, le dessin d'un projet de restitution suffisant pour rendre à la Collégiale l'ensemble monumental qui conviendrait à l'époque où elle a été terminée. Cette restitution consisterait à rétablir la galerie à jours et les clochetons dont je viens de parler; à substituer au fronton circulaire un gable triangulaire emprunté au style du XIV^e^ siècle et surmonté par un anté-fixe ou pyramidion élégant figurant une croix; à rendre à la grande

Digitized by Google

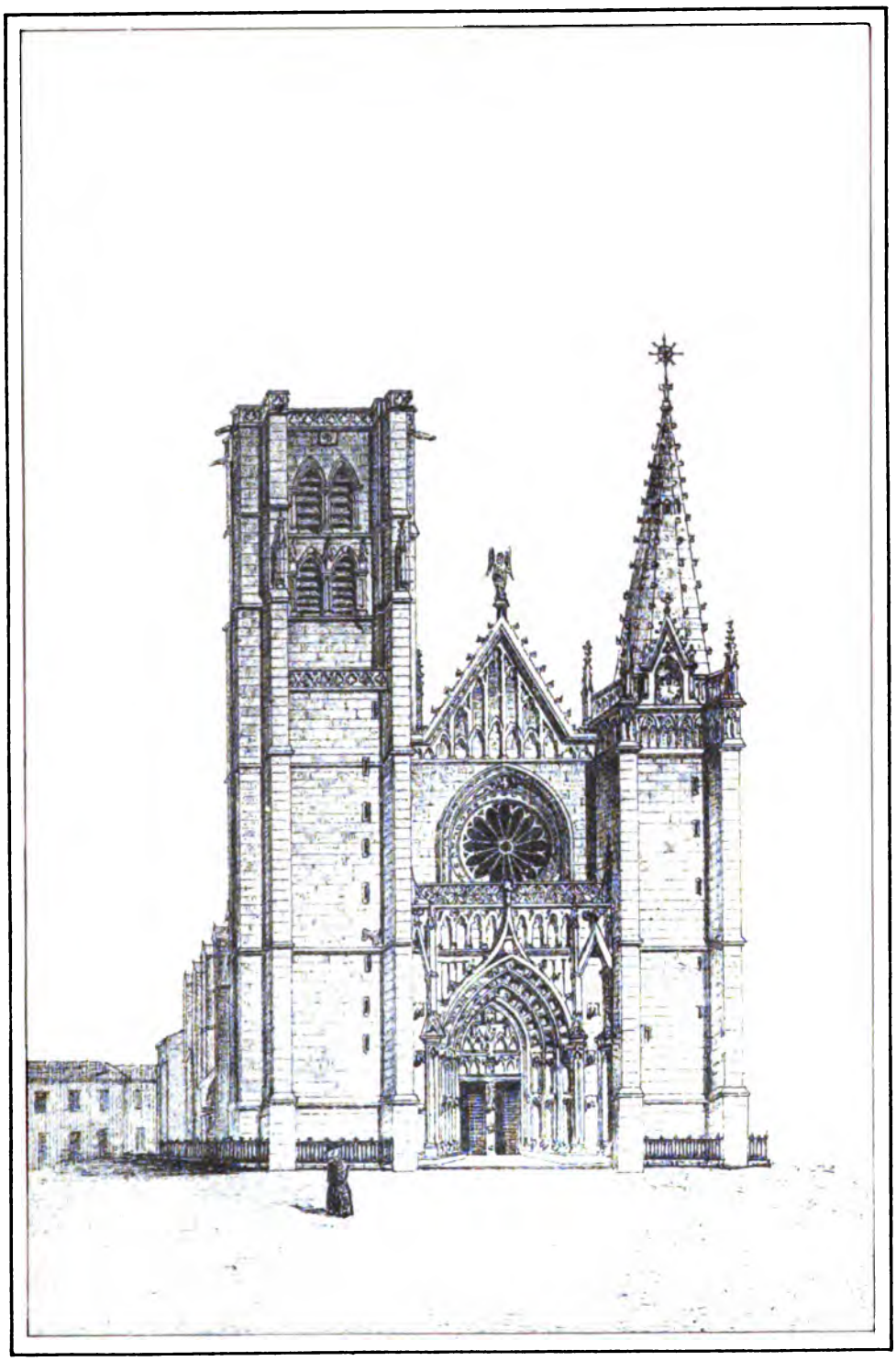

Hélio graphie J. Roustan

Imp Bourg fils & Boulard, Rouanne

NOTRE-DAME-D'ESPÉRANCE

FAÇADE RESTAURÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

rose qui surmonte le portail et qui paraît, d'après un document cité par le savant et laborieux secrétaire de la Société de la Diana, avoir été d'abord divisée par des menaux dont le tracé représentait des fleurs de lys, son remplage primitif brisé en 1793 (1); enfin, à couronner la tour du nord par une balustrade en pierre évidée, dont les angles pourraient être ornés de pignons pyramidaux.

Ce serait beaucoup, sans doute, de réaliser ces principaux *desiderata*. Il en est encore un, pourtant, plus considérable et d'une exécution plus coûteuse, mais qui ajouterait à la façade de Notre-Dame un effet à coup sûr très pittoresque : je veux parler de l'achèvemenr de la tour sud-ouest, arrêtée au niveau de son troisième cordon. Quand je dis l'achèvement, il est bien entendu qu'il ne peut être question d'entasser une masse de moellons semblable à celle qui élève la tour du nord à la hauteur de 43 mètres. Il suffirait de construire sur le comble ou la plate-forme de la tour commencée un *édicule* flanqué aux angles de colonnettes ou de tourelles terminées par des clochetons, orné de fenêtres-lancettes ou d'arcatures sur ses faces, et couronné par une flèche plus ou moins élevée (2). Je n'ai pas la prétention d'imposer un plan aux hommes de l'art; j'appelle seulement de tous mes vœux l'exécution d'un projet quelconque qui, indépendamment de son effet décoratif, permettrait de donner à notre horloge publique une installation bien préférable à celle qu'elle occupe actuellement.

L'abbé Renon dit à propos de l'archevêque de Lyon, Charles de Bourbon, qui fit terminer à ses frais le premier clocher, que le second figure dans les projets depuis plus de trois siècles; et que, si quelque main royale ne s'y prête, il pourrait bien n'en sortir jamais. Soyons plus confiants; et

(1) Il est probable, dit à ce sujet M. Vincent Durand, que pendant la dévastation subie par Notre-Dame en 1793, ce remplage emprunté aux armes des ducs de Bourbon parut *entaché de féodalité* et brisé pour ce motif (*Bulletin de la Diana*, t. II, page 357).

(2) M. de Caumont, dans son *Abécédaire d'archéologie*, mentionne, sans en donner les motifs, la fréquence de cet arrêt dans l'élévation des tours au XIVe siècle. Elles devaient être couronnées par des flèches en pierre, ce dont on ne peut douter en constatant la solidité avec laquelle elles ont été construites.

Digitized by Google

sans avoir besoin de faire à un gouvernement, quel qu'il soit, un appel qui probablement ne serait pas entendu, ne désespérons pas de trouver encore des hommes généreux, épris des admirables monuments que nous a légués la piété de nos ancêtres, et qui seraient heureux d'attacher leur nom à des travaux de restaurations dignes d'assurer à leur mémoire une glorieuse perpétuité.

Parmi les projets complémentaires que réclame l'intérieur de notre église, nous devons en signaler deux dont la nécessité, je dirai même l'urgence s'imposent : 1° la reconstruction de la chapelle de Saint-Aubrin, patron de la ville de Montbrison ; 2° l'établissement d'un baptistère.

Nous avons dit dans les premières pages de la partie historique de cette Monographie que saint Aubrin, successeur de saint Etienne au siège épiscopal de Lyon, mourut le 2 janvier 517 à Montbrison, où il était né, d'après une tradition constante. Ses reliques étaient depuis un temps immémorial en la possession des comtes de Forez qui les gardaient religieusement dans la chapelle de leur château appelée dans les anciens titres : *Ecclesia Beatæ Mariæ in castro Montis-brisonis* (église de Notre-Dame au château de Montbrison). En 1227, Guy IV les fit transporter solennellement dans l'église qu'il venait d'inaugurer. La châsse qui les contenait suspendue d'abord à deux grandes poutres placées, à cet effet, dans la muraille de la salle du Chapitre, fut ensuite déposée provisoirement sur l'autel de Saint-Clair, situé derrière le grand autel du chœur. Elles étaient renfermées dans un grand reliquaire en bois peint et doré. Ce provisoire dura longtemps. Un procès-verbal dressé en date du 3 juin 1677 à l'occasion de l'inventaire de toutes les reliques appartenant à Notre-Dame, signé par Guillaume de Grezolles, doyen, et tous les chanoines, nous apprend en effet que ce ne fut qu'à cette date qu'elles furent transférées dans la chapelle de Sainte-Magdeleine, dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par celle qui fut construite, en 1837, sous le vocable de saint Aubrin. Cette chapelle était alors dans un tel état de vétusté et d'abandon, que le Chapitre crut devoir, à cette occasion, en réclamer la restauration au sieur Melchior de Saint-Priest, seigneur de Fontanez, qui, en vertu d'une cession faite par le sieur du Crozet, y avait droit de banc et de sépulture.

Digitized by Google

Saint-Priest refusa, alléguant pour raison qu'il n'avait pas son domicile à Montbrison; mais il fit l'abandon, par acte authentique, de tous ses droits entre les mains du Chapitre, qui pourrait désormais en disposer comme bon lui semblerait. Le lendemain de cet abandon, le Chapitre de la Collégiale, sur la réquisition de Jean Chirat, l'un des chanoines, concéda ces mêmes droits à perpétuité à noble Jacques Chirat (1), sieur de la Pommière et de la maison-forte de Marnosse, conseiller du roi en l'élection de Forez, à la charge par lui de faire les réparations nécessaires; de fonder en outre une messe perpétuelle à célébrer dans ladite chapelle tous les lundis de l'année, et de payer annuellement, lui et ses successeurs, la somme de 15 livres 12 sous, « qui est à raison de six sous chaque messe, » ladite somme payable en deux termes, savoir : moitié à la saint Jean-Baptiste, l'autre moitié à Noël.

La restauration ou mieux la réédification de la chapelle de Saint-Aubrin est obligatoire; elle est réclamée non seulement par la piété des paroissiens de Notre-Dame-d'Espérance, mais encore par celle de tous les habitants de Montbrison, qui n'ont jamais cessé d'invoquer pendant les tempêtes et les calamités publiques l'intervention protectrice de ce patron vénéré. En exécutant cette restauration, il conviendrait de tenir compte de la particularité que présentent la plupart des églises du XIII^e^ siècle, dont les nefs latérales se terminent par un mur droit, sans abside. Cette disposition architecturale que permet de rétablir l'état des lieux sans beaucoup de frais, pourrait être complétée par l'ouverture d'une fenêtre ou rosace à vitraux, représentant le saint évêque implorant la protection divine pour sa ville natale. Il y a, dans les Annales de Montbrison, des faits pouvant très bien motiver cette prière; celui, par exemple, de la grande épidémie de 1507, pendant laquelle trois mille sept cent sept individus succombèrent. La tradition rapporte que la terreur des habitants fut telle en cette circonstance, que les officiers du bailliage eux-mêmes émi-

(1) La famille Chirat, dont il est ici question, n'est pas éteinte : elle est représentée actuellement à Montbrison par M. Albert de Montrouge, qui a bien voulu donner communication des pièces authentiques relatives à ce traité.

Digitized by Google

grèrent à Sury; l'herbe poussa dans les rues de la Ville abandonnée; et les premiers qui y rentrèrent se crurent, dit Auguste Bernard, aussi courageux que les hardis marins partant sous la conduite de Christophe Colomb à la recherche d'un monde inconnu. Cette chapelle dont les côtés seraient occupés par les tombeaux du comte Guy IV et celui de Pierre du Vernay réunirait ainsi des souvenirs intéressants empruntés à notre histoire locale, qui seraient mis à l'abri de nouvelles mutilations par une barrière protectrice et décorative à la fois. Nous insistons vivement pour que ce projet, depuis longtemps à l'étude, reçoive le plus tôt possible son exécution.

Il y en a un second d'une importance plus grande et d'une dépense plus considérable, mais qu'une offrande exceptionnellement généreuse permettrait de réaliser dans des conditions monumentales dignes de notre église : c'est la création d'un baptistère.

Il n'y a pas à Notre-Dame et je ne crois pas qu'il y ait jamais eu de baptistère proprement dit. Je ne parle pas, bien entendu, des fonts baptismaux *plaqués* au mur de la basse nef du nord par M. Populus, ni de l'installation provisoire de la cuvette métallique placée dans la chapelle des Robertet. Il faut à notre belle église quelque chose de plus sérieux et de plus conforme aux prescriptions du rituel romain qui veut que ces fonts soient placés à l'entrée de l'édifice, dans une des chapelles les plus rapprochées de la porte ; construits d'une manière solide, de pierre dure ou de marbre, élevés de terre d'au moins un mètre et entourés d'une balustrade d'une hauteur convenable fermant à clef. Toutes ces conditions se rencontrent heureusement à Notre-Dame où existe, au pied de la tour du nord, une chapelle sans vocable actuel (1), qui sert d'entrepôt et dont les proportions et l'ordonnance architecturale conviendraient admirablement à cette destination. Une vaste arcade ogivale met cette chapelle en communication avec la basse nef du nord; elle pourrait être fermée par une grille en fer forgé dans le style grandiose de celle qui entoure le chœur

(1) D'après la légende du plan de Notre-Dame, donnée par l'abbé Renon, cette chapelle aurait été placée primitivement sous l'invocation de saint Sébastien.

Digitized by Google

de la cathédrale de Burgos (1). Au centre s'élèverait une vasque ou cuve baptismale supportée par un piédestal heptagone et que surmonterait une coupole légère, en forme de ciborium, soutenue par sept colonnettes rappelant les sept Sacrements et les sept dons du Saint-Esprit, comme l'indiquerait ce texte de Béda inscrit sur une frise : *Hæ columnæ sunt septem sacramenta, septem dona Spiritûs Sancti*. Sur le mur du fond, une fresque représenterait, comme le veut encore le rituel, le baptême du Sauveur dans les eaux du Jourdain; tandis qu'un vitrail approprié à la destination de la chapelle donnerait passage par l'étroite fenêtre qui l'éclaire à un demi jour mystérieux.

Nous soumettons à M. le curé de Notre-Dame, qui a déjà donné tant de preuves d'intérêt à son église, ce projet de baptistère que nous croyons préférable par sa simplicité et sa gravité à toute autre fantaisie artistique; et nous espérons qu'en raison des vœux exprimés par ses paroissiens à ce sujet et des circonstances exceptionnelles qui en assurent immédiatement l'exécution, il ne tardera pas à la doter de ce complément indispensable (2).

Après avoir ainsi formulé nos désirs au sujet des restaurations complémentaires que réclame Notre-Dame-d'Espérance, nous voudrions pouvoir la dépeindre inondée de lumière, parfumée d'encens, parée de fleurs et traversée par la marche grave et recueillie de ses prêtres dans les grands jours de fête où la pompe liturgique s'harmonise si bien avec son imposante architecture; mais il faut se borner. Le temps n'est pas aux gros livres, en pareille matière surtout. Ce que nous avons dit de l'histoire de notre église et de sa beauté architecturale suffira, nous l'espérons, pour lui mériter l'intérêt des savants, lui gagner l'affection des cœurs chrétiens

(1) On trouve une reproduction de cette grille imposante, chef-d'œuvre de Cristobal, dans le *Magasin pittoresque* du mois de mars 1870.

(2) Nos lecteurs comprendront la réserve qui nous est imposée jusqu'à l'exécution de ce projet, quoique le nom du généreux donataire des lustres qui viennent d'être suspendus aux ogives de Notre-Dame ne soit plus un secret. Ces lustres, où la richesse de la matière est surpassée par l'élégance de la disposition, font le plus grand honneur au goût de M. Jamot, qui en a fourni le dessin.

Digitized by Google

et surtout lui conserver le respect de ses enfants. Quant à ceux qui, dédaigneux des vénérables témoignages de la foi de leurs ancêtres, déclarent préférer à ces vieux murs noircis par le temps, à ces vitraux et ces sculptures où les sens ne trouvent pas de dangereux appels, les peintures voluptueuses, les groupes provoquants, l'or et le marbre des monuments modernes (1); à ceux-là nous croyons devoir répondre que l'art exclusivement naturaliste ne satisfait pas tous les besoins du cœur. Il y a des joies que cet art ne peut lui donner et des souffrances qu'il est impuissant à guérir. L'art chrétien a seul ce secret; il nous explique aussi, par l'influence mystérieuse qu'il exerce sur l'âme chrétienne, la puissante vitalité de l'Eglise au milieu des dangers qui la menacent. Malgré les mauvais jours que nous traversons, riches et pauvres concourent encore, avec un empressement égal à celui de nos pères au moyen-âge, à réparer les outrages du temps, à combler les lacunes, à augmenter l'éclat des solennités catholiques. Et ce n'est pas seulement en province, dans les petites villes, dans les hameaux, que cet empressement généreux se manifeste; c'est à Paris même, *la Ville-lumière*, d'où nous viennent tant d'insanités philosophiques et littéraires, que le besoin de protester par des offrandes pieuses contre l'absurdité de la propagande athée, s'affirme d'une manière éclatante. La colossale entreprise de la basilique de Montmartre, qui poursuit à travers tant de clameurs impies et d'hostilités sa marche progressive, prouve hautement la nécessité pour l'homme d'avoir toujours et partout un lieu réservé à la prière. La science anthropologique, après avoir nié sa véritable origine, a osé le définir « un animal religieux » : malgré le cynisme de son langage, la science a raison; car on a beau lui dire *que le cléricalisme c'est l'ennemi :* quand il est malheureux, souffrant, désespéré, ce n'est pas aux incroyants, aux ambitieux qui le repoussent après avoir exploité sa crédulité, c'est à l'Eglise, le foyer du cléricalisme, qu'il va demander la paix. Dès qu'il en a franchi le seuil toujours hospitalier, il est ému par un silence et un calme bienfaisants qui ne se trouvent que là, et il a bientôt

(1) Allusion aux fresques de Paul Baudry, aux sculptures de Carpeaux et au luxe décoratif déployé par Ch. Garnier dans la salle du nouvel Opéra de Paris.

Digitized by Google

oublié, pourvu qu'il n'ait pas entièrement rompu avec la foi, les mauvaises passions et les soucis vulgaires. C'est comme une autre vie qui s'empare de lui; il n'est déjà plus ici-bas, il se croirait presque là-haut; l'Eglise lui donne en quelque sorte, par l'apaisement, un avant-goût du ciel, et il n'en sort jamais sans se sentir raffermi et consolé.

C'est surtout dans ces jours menaçants où la justice de Dieu apparaît derrière les grands fléaux, quand le sol tremble sous ses pas, que la mort fauche sans relâche autour de lui et que rien ne semble désormais assuré, que l'Église reste le seul asile où il pourra trouver le reconfort par l'espérance (1).

Mais elle n'est pas seulement la grande consolatrice : elle est aussi l'emblême de la patrie, de cette petite patrie surtout que le vaillant et bien aimé poète, que nous avons perdu, a chanté dans ces vers d'une simplicité charmante où le patriotisme s'unit à la foi :

Chrétien de cœur et de raison
Et Français de toute mon âme,
Je prie encore à Montbrison
Par saint Aubrin et Notre-Dame ;

Jamais on ne m'a vu broncher,
Et j'appris à chérir la France
A Notre-Dame d'Espérance,
En aimant notre vieux clocher.

C'est le clocher de mon baptême ;
L'enfant qui n'aime pas le sien
Sera très mauvais citoyen
Et n'aimera rien que lui-même (2).

Que cherche avant tout à l'horizon du pays natal le regard du voyageur et du soldat au retour des courses lointaines? C'est le clocher. A l'exemple

(1) Ces lignes ont été écrites pendant l'épidémie typhoïque qui sévissait à Montbrison aux mois de juillet, août et septembre 1884.

(2) Victor de la Prade, *La petite patrie* (Varia).

Digitized by Google

du poète patriote et chrétien qui ne l'a pas oublié dans son œuvre immortelle, nous devons aimer le nôtre depuis si longtemps associé à nos prières, à nos fêtes et à nos deuils. Vaincus dans une lutte où le prestige historique et les droits consacrés par une possesion de huit siècles devaient céder à la puissance industrielle, nous devons surtout aimer notre vieille église, unique témoignage qui nous reste du rang longtemps occupé par le chef-lieu de notre province. Pendant que d'autres monuments élevés non loin de nous à sa gloire par de riches abbayes, tombaient sous la main du temps ou le marteau des démolisseurs : Dieu pour nous consoler de notre déchéance, nous a conservé ce legs pieux de la foi de nos pères, contre lequel, nous l'avons vu, *l'ennemi* n'a pu prévaloir. En survivant aux ravages des invasions étrangères, aux dévastations furieuses de l'hérésie, aux orgies de l'athéisme révolutionnaire, Notre-Dame-d'Espérance a justifié son beau nom et prouvé qu'elle avait sa part de la promesse divine (1). Soyons donc assurés qu'en vertu de cette promesse, elle restera inébranlable et toujours vénérée sur le sol forézien qui la porte depuis sept cents ans.

(1) Ædificabo Ecclesiam meam et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. (*Matth.* cap. XVI, 18.)

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES DOYENS DU CHAPITRE

DE

NOTRE-DAME

Dom Renon, dans sa *Chronique de Notre-Dame-d'Espérance*, donne, avec les noms des chanoines de la Collégiale qui ont successivement occupé le décanat, des renseignements dignes d'intérêt sur les faits qui se sont passés pendant l'exercice de leurs fonctions. Pour ne point entraver le récit, nous avons cru devoir renvoyer à la fin de notre livre la liste chronologique des doyens du Chapitre, en indiquant les circonstances les plus importantes de leur administration, sa durée et la date de leur mort.

ORDRE CHRONOLOGIQ.	NOMS DES DOYENS	ORIGINES ET RENSEIGNEMENTS	DURÉE des FONCTIONS	DATE de la MORT
1er Doyen	Arnuph de Boissonnelles.	Issu d'une ancienne famille forézienne qui avait ses principaux biens à Saint-Just-en-Chevalet, biens qui ont passé à la maison d'Urphé.	3 ans	1231
2e —	Humbert d'Albe.	Forézien ; fut un des premiers recteurs de l'Hôpital de Montbrison.	8 ans	1239
3e —	Hugues d'Ecotay.	Noble et ancienne famille du Forez, qui a fourni deux autres dignitaires au Chapitre. Sous son administration, le cloître de Notre-Dame prit une forme régulière.	16 ans	1255

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQ.	NOMS DES DOYENS	ORIGINES ET RENSEIGNEMENTS	DURÉE des FONCTIONS	DATE de la MORT
4e Doyen	Berlyon.	On a peu de renseignements sur ce doyen, qui était originaire d'Ambérieu en Dombes.	13 ans	1268
5e —	Hugues de Boissonnelles.	De la même famille que le premier doyen; habile jurisconsulte, chargé par le comte de Forez, avant la création des baillis, de présider les officiers délégués à l'administration de la justice; fut tuteur du comte Jean Ier et résigna ses fonctions plusieurs années avant sa mort en raison de son grand âge. Par son testament, il avait institué la Collégiale son héritière universelle.	19 ans	1294
6e —	Guillaume du Verney.	Parent du précédent doyen, né au château du Verney, près de Saint-Galmier; fut juge du comté de Forez et intendant des officiers du Baillage. Ce fut sous son décanat que le comte Jean Ier fit construire la salle de la Diana.	10 ans	1304
7e —	Nicolas de Montchauvet.	L'administration de ce doyen, qui était originaire du Velay, n'a été signalée par aucun fait important.	7 ans	1311
8e —	Lancelot de Propiers.	De noble extraction. Rien à signaler pendant la durée de ses fonctions qui pourtant fut une des plus longues.	27 ans	1338
9e —	Simon Ancelin.	Né à Montbrison; devint juge des appellations des comtes. Son passage au décanat fut court; il ne dura qu'un an.	1 an	1339
10e —	Jean Puy.	Originaire de Montbrison, d'une famille ancienne, ayant exercé les principales charges de judicature du Forez; cette famille fut anoblie par les ducs de Bourbon. Le doyenné de Jean Puy fut un des plus longs, mais aussi des plus	22 ans	1361

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQ.	NOMS DES DOYENS	ORIGINES ET RENSEIGNEMENTS	DURÉE des FONCTIONS	DATE de la MORT
		éprouvés. Les Anglais, par suite des incendies et des pillages qu'ils firent subir à Montbrison, le mirent dans la nécessité d'abandonner la Collégiale et de se réfugier pendant plusieurs années dans une maison située dans l'ancienne enceinte du château où furent placés en sûreté les reliques, le trésor et les joyaux de cette église.		
11e Doyen	Jean de Charbonnières.	Issu d'une ancienne et noble famille habitant les Salles, près de Cervières. Sous la présidence de ce doyen, le comte de Forez, Jean II, par un acte authentique, déclare être redevable à l'église et au Chapitre de Notre-Dame de la somme de 1,314 florins provenant de legs divers et pour l'acquit des anniversaires des comtes, ses prédécesseurs. Jean de Charbonnières mourut après cinq ans d'exercice,	5 ans	1366
12e —	Jean de Vigènes.	Né au château de Marclop, d'une famille noble; échange son titre de Doyen, en 1370, contre celui de chantre de la Collégiale.	4 ans	1393
13e —	Jean du Poyet.	Savant jurisconsulte, né au château du Poyet, près Lavieu. Nommé juge du Forez, il abandonne le décanat, en 1372, en faveur de Matthieu de Marcilly, qu'il institua ensuite son héritier universel.	2 ans	?
14e —	Matthieu de Marcilly.	Originaire de Montbrison; il était, avant la démission de son prédécesseur, maître de chœur de la Collégiale, et devint recteur de la judicature forésienne et juge des appeaux (appels). L'arche-	4 ans	1413

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQ.	NOMS DES DOYENS	ORIGINES ET RENSEIGNEMENTS	DURÉE des FONCTIONS	DATE de la MORT
		vêque de Lyon, Philippe de Turry, l'ayant nommé son official, il eut en échange de son doyenné le titre d'obéancier de l'église Collégiale de Saint-Just. Ce fut à ce doyen que la comtesse Jeanne de Bourbon, petite-fille de saint Louis, remit la Rose d'or donnée à son mari, le duc Louis, par le pape Clément VI, « pour être à toujours gardée au thré- « sour et relique dans l'église de Nostre- « Dame, sous condition de chanter et « dire au grand hauster (autel) de ladite « église, le jour de *Lætare Hyerusalem*, « à toujours, une messe du Saint-Esprit « *à note.* »		
15e Doyen	Jean Puy.	De Montbrison et petit-neveu du 10me doyen ; fut docteur ès lettres, professeur et maître ès lois, obéancier de Saint-Just, puis doyen de Notre-Dame. Il fut témoin des ravages que les Anglais firent à Montbrison, en 1422, et du dommage que la Collégiale, qui ne dut sa conservation qu'à la solidité de ses murs, éprouva pendant l'incendie de la Ville, dit La Mure, dans son couvert et ses bâtiments.	25 ans	1438
16e —	Jean L'Arbalestrier.	Né à Montbrison; docteur en droit, chanoine, puis doyen du Chapitre. L'événement le plus important de son décanat fut la fondation d'une messe chaque jour et à perpétuité dans l'église de Notre-Dame, par le duc Charles de Bourbon, pour obtenir, dit-il, dans l'acte dressé à cet effet, « le salut des âmes, de Nous,	10 ans	1448

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQ.	NOMS DES DOYENS	ORIGINES ET RENSEIGNEMENTS	DURÉE des FONCTIONS	DATE de la MORT
		« de notre très chière et très amée com- « paigne la duchesse, de nos enfants, « postérité et successeurs, et aussi de « nos seigneurs prédécesseurs, etc. » A cette fondation furent attachés : 1° le don d'une somme annuelle de 60 livres tournois ; 2° celui d'un calice, de burettes, de chandeliers en argent armoriés aux armes ducales et de tous les ornements et linges nécessaires pour la célébration de ladite messe.		
17e Doyen	Pierre Joelly.	Originaire des environs de Montbrison, licencié en droit-canon, fut nommé juge des appellations du comté par le duc Charles.	5 ans	1453
18e —	Etienne Gon.	Fils du secrétaire du duc Charles, devint aumônier de Jean II. Ce fut sous ce doyen qu'eut lieu la consécration épiscopale de Notre-Dame (13 octobre 1466). Après cette cérémonie il permuta, par humilité, avec le deuxième dignitaire du Chapitre, qui était Louis de Lavernade.	13 ans	1490
19e —	Louis de Lavernade.	Fils du chambellan du duc Charles, docteur ès lois, protonotaire apostolique. Il érigea en l'honneur de sa mère, Catherine du Crozet, la chapelle de Sainte-Catherine (aujourd'hui de la Sainte-Vierge). C'est en mémoire de cet ancien vocable qu'on a placé dans le côté droit du rétable une statue de cette sainte.	9 ans	1499
20e —	Pierre de Bourbon.	Fils du duc Jean II, d'abord chanoine, puis doyen par désistement en sa faveur de Louis de Lavernade ; il fut bientôt obligé de reprendre la présidence du Cha-	1 an	?

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQ.	NOMS DES DOYENS	ORIGINES ET RENSEIGNEMENTS	DURÉE des FONCTIONS	DATE de la MORT
		pitre en raison de la jeunesse de Pierre, incapable de remplir toutes les obligations de sa charge.		
21e Doyen	Robert de Orto.	Issu d'une famille obscure et peu fortunée des environs de Montbrison; devint néanmoins, par la supériorité de son intelligence et son application constante au travail, docteur en droit civil et droit-canon. Il permuta, en 1505, avec Claude de Saint-Marcel, pour un bénéfice en Beaujolais. Ce fut pendant l'administration de ce doyen que fut fondue la belle cloche appelée *Sauveterre*.	5 ans	?
22e —	Claude de Saint-Marcel.	Issu d'une branche collatérale de la maison d'Urfé, d'abord official de Hugues de Talaru, archevêque de Lyon, il fut nommé chanoine, puis doyen du Chapitre métropolitain. Son humilité ne lui permit pas d'accepter cette haute dignité. Il lui préféra la commande du prieuré de l'Hôpital-sur-Rochefort et accepta plus tard le doyenné de Notre-Dame, qu'il institua son héritière universelle. Ce fut pendant sa présidence du Chapitre qu'il fut chargé par Pierre d'Urfé, son parent, de la fondation du couvent de Sainte-Claire, construit sur l'emplacement du square de la sous-Préfecture. On doit reprocher, avec l'abbé Renon et tous les archéologues à la mémoire de ce doyen, d'avoir fait disparaître, pour établir un passage dans le chœur, une des grandes fenêtres-lancettes (celle de droite) qui en font la beauté. Ses libéra-	8 ans	1509

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQ.	NOMS DES DOYENS	ORIGINES ET RENSEIGNEMENTS	DURÉE des FONCTIONS	DATE de la MORT
		lités, qui furent nombreuses et très importantes, puisqu'elles comprenaient de riches tapisseries, le don d'une cloche et un tabernacle en argent massif, ne peuvent le mettre complètement à l'abri de cet acte de vandalisme qui en a entraîné un second : la clôture de la fenêtre de gauche.		
23e Doyen	Jacques de Vitry-Larière.	Neveu du précédent doyen, docteur en droit ; fut nommé, par le duc Pierre de Bourbon, chancelier du duché de Bourbonnais, chanoine de la Métropole, puis doyen de Notre-Dame, à la mort de Claude de Saint-Marcel.	5 ans	1514
24e —	Pierre des Escures.	Issu d'une ancienne et noble maison du Bourbonnais. C'est le premier doyen qui ait demandé l'autorisation de confesser dans la Collégiale ; cette faculté n'appartenait alors qu'aux églises paroissiales, Pierre des Escures résigna son doyenné le 6 avril 1534.	20 ans	
25e —	Odoard de Buffevent.	Originaire d'une noble maison du Dauphiné. Ce doyen eut l'honneur de recevoir François Ier à Notre-Dame et de lui présenter l'aumusse canoniale.	3 ans	1537
26e —	Gilbert de la Barge.	Chanoine et comte de Lyon. Il fut le 1er doyen nommé directement par le roi après la réunion du comté de Forez à la couronne.	9 ans	?
27e —	Charles de Chauvet.	D'une famille noble du Forez, ce doyen résigna ses fonctions en faveur de Pierre Paparin, sacristain, après 14 ans d'exercice.	14 ans	1559
28e —	Pierre Paparin.	Né à Montbrison. Sa famille possédait, au cloître de Notre-Dame, la maison	12 ans	1591

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQ.	NOMS DES DOYENS	ORIGINES ET RENSEIGNEMENTS	DURÉE des FONCTIONS	DATE de la MORT
		habitée par François Ier, la reine et les enfants de France, pendant leur séjour en cette Ville. Le décanat de Paparin fut marqué par deux événements terribles : la dévastation de Notre-Dame par les Huguenots sous la conduite du baron des Adrets, en 1562, et l'épidémie meurtrière, qui fit de nombreuses victimes, en 1564. Le zèle que déploya Paparin pour remédier à tant de calamités le fit nommer au siège épiscopal de Gap, en 1572.		
29e Doyen	Claude de Salemard de Ressis.	Issu d'une famille forézienne, qui possédait de grands biens à Machezal et Chirassimont, il passa du doyenné de Notre-Dame au Chapitre métropolitain de Lyon, où il fut élevé au rang de sacristain.	12 ans	?
30e —	Julien Charles	Né à Saint-Rambert-sur-Loire ; devint curé de Saint-Marcellin, puis chanoine et doyen de la Collégiale. Le seul événement marquant de sa présidence fut la visite faite à Notre-Dame, en 1597, par le prélat ligueur, Pierre d'Epinac, archevêque de Lyon.	12 ans	?
31e —	Anne d'Urfé, marquis de Bagé et comte de Tende.	Fils de Jacques, seigneur d'Urfé, chambellan du roi Henri II, bailli de Forez, filleul du connétable de Montmorency. Après de brillants débuts dans la carrière militaire et la rupture de son mariage avec Diane de Châteaumorand, il entra dans les Ordres et devint doyen du Chapitre de Notre-Dame, qu'il enrichit par de pieuses libéralités. Il résigna	8 ans	1621

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQ.	NOMS DES DOYENS	ORIGINES ET RENSEIGNEMENTS	DURÉE des FONCTIONS	DATE de la MORT
		ses fonctions, après huit ans d'exercice, en faveur de Mathieu Girard et mourut simple ecclésiastique, en 1621.		
32e Doyen	Matthieu Girard.	Second fils de Jacques Girard, seigneur de Trécices et de Grandris, qui possédait dans le Forez des biens considérables. La grande fortune de ce doyen lui permit de contribuer beaucoup aux réparations rendues nécessaires par les ravages des hérétiques. On lui doit, entre autres libéralités, la réfection du dallage de Notre-Dame, où il établit une confrérie pour les morts. Il fut nommé protonotaire apostolique ; c'est pendant sa longue administration que l'archevêque de Lyon, Camille de Neufville, rendit une ordonnance prescrivant le chômage et la fête solennelle de Saint-Aubrin, le 15 juillet de chaque année dans la ville de Montbrison.	35 ans	1665
33e —	Emmanuel-François-Philippe de Lingendes.	Né à Paris, neveu de Jean de Lingendes, aumônier de Louis XIII et évêque de Mâcon. Il n'occupa le doyenné que quelques mois et le résigna en faveur de Guillaume de Gresolles.	»	?
34e —	Guillaume de Gresolles.	Fils de Louis Gayardon, chevalier, seigneur de Gresolles, gentilhomme de la chambre du Roi, trésorier au pays de Forez. Ce fut sous ce doyen, précieux trésor de piété et de science, dit de La Mure, que fut dressé l'inventaire de toutes les reliques honorées dans l'église de Notre-Dame.	45 ans	1711
35e —	M. Panissot.	Sous l'administration de ce doyen,	14 ans	1711

Digitized by Google

ORDRE CHRONOLOGIQ.	NOMS DES DOYENS	ORIGINES ET RENSEIGNEMENTS	DURÉE des FONCTIONS	DATE de la MORT
		étranger au Chapitre de la Collégiale, aucun fait intéressant n'a été signalé.		
36e Doyen	Antoine Coignet de Marclop.	D'une famille noble du comté, Coignet de Marclop était abbé commandataire de l'abbaye royale de Saint-Amand-de-Bosne et prieur de Saint-Pierre-d'Aurec, lorsqu'il fut désigné par le Roi pour les fonctions de doyen de Notre-Dame. Ce fut sous son décanat qu'eut lieu un procès important entre le Chapitre et le procureur général de Montbrison sur l'étendue des juridictions de la châtellenie de cette ville et celle des membres du Chapitre. Ce doyen institua, par son testament en date du 21 mai 1735, l'église de Notre-Dame son héritière universelle.	13 ans	1735
37e —	Antide Gayardon de Tiranges.	D'une famille noble habitant les limites qui séparent le Forez du Velay, ce doyen présida le Chapitre pendant plus de 30 ans.	30 ans	1759
38e et dernier Doyen	Jean Guy Dubessey de Contenson.	Né à Roanne d'une famille qui existe encore et dans laquelle, a dit l'abbé Renon, les vertus et la noblesse sont héréditaires, Mgr de Contenson était docteur en Sorbonne et membre de la maison de Navarre. Il eut la douleur de voir la dissolution du Chapitre et succomba, en 1791, à l'affliction profonde que lui causèrent les grandes catastrophes dont il venait d'être témoin.	22 ans	1791

Digitized by Google

LA VIE DE SAINT AUBRIN

XVIII^e archevêque de Lyon.

L'HISTOIRE du Patron de la Ville de Montbrison dont l'église de Notre-Dame a possédé de précieuses reliques doit trouver place dans sa Monographie malgré les lacunes qu'elle présente et l'obscurité qui l'environne, de l'aveu même du pieux chanoine qui nous l'a transmis. Nous empruntons à l'*Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, de de La Mure, publiée en 1671 par Marcellin Gautherin, libraire, la vie de ce saint évêque, en en purgeant le récit des épithètes exubérantes dont l'écrivain abuse, mais en lui laissant la saveur de la naïveté propre à l'historien.

« Saint Aubrin, dit de La Mure (page 63, chapitre XXV), duquel le nom latin est *Albricus*, « ainsi qu'il résulte de la vérification qui en a été faite sur son anneau épiscopal, était « originaire de la Ville de Montbrison, capitale du pays de Forez, du diocèse de Lyon, « ville fort ancienne, même dans le temps de la gentilité, car son nom lui vient d'une « déesse appelée *Brison* (dont Cœlius Rhodiginus (1) parle en ses remarques), qui y était « révérée sur le mont qui y domine et y a laissé le nom de Montbrison, comme qui « dirait le Mont de Brison.

« Outre la traditive locale qui a conservé de père en fils dans cette Ville la connais- « sance de l'origine qu'en avait saint Aubrin et de la naissance qu'il y avait eu, c'est que « le propre endroit de l'habitation qui y avait ce glorieux saint y est reconnu par une « inscription que cette traditive y a fait mettre dans une maison honorable qui est vis-à- « vis de l'église paroissiale de Saint-André, devant laquelle, en mémoire de la chose, « se fait une station expresse en la procession annuelle qui se fait le 15 juillet, en la « fête de ce saint.

« Les grandes vertus et hauts mérites de saint Aubrin l'élevèrent après saint Etienne, « XVII^e prélat, au siège métropolitain de cette église primatiale des Gaules; et ainsi il « en fut le XVIII^e archevêque en un temps auquel les prélats de cette ancienne église, « comme les autres métropolitains, avaient encore la coutume de s'intituler, par humi- « lité, simplement évêques.

---

(1) La Mure veut parler de Lodovico Ricchieri, savant philologue et antiquaire italien, protégé par François I^er, qui lui donna une chaire à l'Académie de Milan. Ricchieri mourut de chagrin en apprenant la défaite de son bienfaiteur à Pavie et la captivité qui en fut la suite. (Tiraboschi, Storia della leter, ital.)

Digitized by Google

« Ce fut sous la première lignée de nos Rois et sitôt après qu'elle fut chrétienne par « le baptême du grand Clovis, à savoir l'année séculaire 500 en laquelle se termina le « pontificat de saint Etienne, que celui de saint Aubrin commença et que l'église de « Lyon l'eut pour pasteur. Aussi est-il reconnu pour tel dans les calendriers des plus « vieux bréviaires manuscrits de cette église qui se conservent dans la Collégiale de « Montbrison où il est expressément ainsi qualifié en plusieurs endroits de l'Office propre « qu'elle fait de ce saint, dans les litanies qu'elle chante en ses stations des jours de roga- « tions et aussi dans la description des reliques qu'elle possède.

« Parmi ces reliques composées de son chef (crâne) et des parties principales de son « corps, se trouve un fragment de la crosse d'ivoire dont ce saint se servait en ses fonc- « tions épiscopales, selon la coutume des prélats des siècles anciens; on y voit encore « son gant qui est d'une peau sur laquelle plusieurs pièces de broderie sont placées en « telle sorte qu'elles font la figure d'une croix, des fragments de sa chasuble et sa cein- « ture d'église en son entier.

« Mais outre les marques de la dignité de ce saint évêque, on voit encore parmi ces « reliques celles de sa simplicité et humilité en la ceinture ordinaire qu'il portait, qui est « en partie de cuir, en partie d'un tissu de filet ayant au bout, pour son fermoir, une « boucle de corne. Cette ceinture, qui a dans notre église une châsse d'argent particu- « lière, procure aux malades travaillés de fièvre ou de migraine sur lesquels on l'ap- « plique, des soulagements merveilleux; comme d'anciennement et encore journellement « on l'expérimente. Elle se trouve toute semblable à celle de saint Etienne, son prédé- « cesseur, qui est conservée en l'église de Sury-le-Comtal, au même pays de Forez.

« Quant aux vertus qui ont brillé en la vie du glorieux saint Aubrin, elles ont été « bien considérables, puisqu'elles lui ont mérité les récompenses de Dieu dans le ciel et « la vénération des peuples sur la terre; mais les principales mentionnées dans les « Antiennes, Hymnes et Oraisons qu'on chante de tout temps dans la Collégiale de « Montbrison en son honneur, sont une grande mortification extérieure et intérieure, « un soin vigilant de l'instruction de ses diocésains et un infatigable emploi de sa vie « aux bonnes œuvres; d'où vient qu'aux images qu'a de lui ladite Collégiale, il est « dépeint environné de pauvres auxquels il donne sa bénédiction; sa grande charité le « rendant le commun refuge des personnes misérables.

« Aussi, outre les grâces spéciales qu'il reçut de Dieu pour soi-même, il eut pour le « bien du prochain le don de faire plusieurs grands miracles. Pendant une fièvre lente « qui consuma son corps et le conduisit au tombeau, il eut celui de connaître et prophé- « tiser le temps précis de son décès, ainsi que le pouvoir spécial de remédier aux douleurs « des fébricitans et autres malades languissants qui ont recours à son intercession.

« Les comtes de Forez étaient possesseurs des reliques de ce saint lorsqu'ils fondèrent « l'église de Notre-Dame et les conservaient dans l'enclos de l'ancien château qu'ils « avaient sur le mont de la Ville de Montbrison en une église dédiée à la sainte Vierge,

Digitized by Google

« qui était bâtie d'ancienneté sur les ruines du temple de Brison et qui, venant à être « démolie, obligea le comte Guy IV de fonder ladite église de Notre-Dame l'an mil « deux cent vingt-trois. Pour conserver dans le château la mémoire de la sépulture qu'y « avait eu saint Aubrin, on y a fait depuis bâtir une chapelle qui porte encore son nom « et en laquelle se disent plusieurs messes en l'honneur et sous le vocable de ce saint (1).

« Le dépôt des reliques de saint Aubrin, dont l'église Collégiale de Montbrison a été « ainsi dotée et qui est son principal trésor, a toujours été en telle vénération dans la « Ville capitale du pays de Forez, qu'on attribue à la sauvegarde de ce saint la prompte « délivrance où elle se vit des mains des huguenots qui la surprirent en leurs premières « courses. Pour marque de quoi, elle inhuma proche de la chapelle qui porte son nom, « en son donjon, ceux de ses habitants qui furent impitoyablement massacrés par ces « ennemis de l'église; se représentant ainsi son saint évêque comme l'ancien pontife « Aaron empêchant le cours du carnage et interposant ses mérites pour faire la réconci- « liation du peuple avec Dieu, au temps de sa colère.

« Aussi, le 15[e] jour de juillet, fête de sa *Révélation,* c'est-à-dire du jour auquel ses « reliques furent découvertes, levées de sa sépulture et exposées à la vénération publique, « était autrefois une fête très solennelle en cette Ville de Montbrison, comme on le « recueille des anciens registres de son église Collégiale. Cette solennité (interrompue « par l'invasion des hérétiques) a été renouvelée par l'autorité de l'illustrissime seigneur « Camille de Neufville, archevêque de Lyon, qui l'a commandée à perpétuité et rendue « chômable par tous les habitants de Montbrison et de ses faubourgs en l'an 1665, à la « dévote instance qui lui en fut faite par les sieurs échevins et dits habitants qui consi- « dèrent ce saint évêque comme le plus grand ornement de leur pays par sa naissance, « sa plus spéciale bénédiction par ses reliques et son refuge le plus ordinaire, après la « très sainte Vierge, par ses miraculeuses intercessions. »

(1) L'auteur de cette Monographie se souvient d'avoir vu dans son jeune âge les restes de cette chapelle érigée un peu au-dessous du point culminant de la butte basaltique appelée aujourd'hui le Calvaire ; ils étaient ombragés par un ormeau gigantesque qu'on apercevait de très loin, et que la foudre a renversé.

Digitized by Google

EXTRAITS

DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL

DES

TITRES, DOCUMENTS, TERRIERS, LIVRES & PAPIERS

DU

Chapitre de l'église royale et collégiale

DE NOTRE-DAME DE MONTBRISON

FAIT PAR Me CLAUDE BRUNET

en 1753

Sous ce titre, la Bibliothèque de la Diana possède un manuscrit précieux (quoique incomplet) par les renseignements qu'il contient sur les privilèges accordés à notre église par les comtes de Forez, ducs de Bourbon et rois de France; ainsi que sur ses possessions, les donations qui lui ont été faites; les statuts et règlements, terriers, ventes, transactions, droits de dimeries, rentes nobles des canonicats, maîtrises de chœur, prébendes unies au Chapitre, etc.

Ces titres ayant été anéantis pour la plupart ou dispersés pendant la période révolutionnaire, nous croyons utile de mentionner au moins, par rang de dates et d'après cet inventaire, les pièces les plus curieuses de ces intéressantes Archives.

1223.

Acte en date du mois de juillet 1223, relatif à la fondation et l'érection de l'église de Notre-Dame, écrit sur parchemin, commençant par ces mots : *Guigo Comes* et lacé d'un lacet de soie auquel pendait le sceau du comte *détruit par l'ancienneté.*

1229.

Donation du cloître faite par Guy, comte de Forez, contenant les privilèges et immunités accordés au Chapitre dans l'étendue dudit cloître.

1339.

Confirmation faite par Guy, comte de Forez, du 10 juin 1339, de la donation faite par autre Guy, aussi comte de Forez, de la seigneurie de Moingt, avec haute, moyenne et basse justice dudit Moingt et ses dépendances; auquel acte pend le sceau en cire verte marqué au Dauphin.

Digitized by Google

1373.

Transaction entre le Chapitre et Mre Platard, chevalier, sur une entreprise faite sur la juridiction dudit Chapitre au village du Clusel, paroisse de Moingt; lequel Platard, par la médiation du précepteur (*sic*) de Verrières et du Sr du Crozet, seigneur de Curraize, *fait sa paix avec le Chapitre*, rétablit et restitue ce qu'il avait fait de contraire à ladite juridiction. Ladite transaction signée Jean Podii (le doyen, Jean Puy), en date de l'an 1373.

1375.

Lettres accordées par le comte de Forez au Chapitre de Montbrison, du 25 juillet 1375, signées Chenoux; par lesquelles levée est faite de la juridiction de Moingt, dont l'exercice avait été sursis *à cause que les officiers avaient fait mettre une femme à la torture avant que d'avoir fait l'information.*

1431.

Lettres-patentes de Marie de Berry, comtesse de Forez, accordées au Chapitre pour tirer de la pierre à chaux à Ruffieu; en date du 15 juillet 1431.

1443.

Lettres-patentes de Charles, duc de Bourbon, en date du 19 octobre 1443, qui permettent au Chapitre de tirer des pierres propres à bâtir leur église (*sic*) dans toutes les montagnes du Forez.

1467.

Concession faite par le roi Louis XI au comte de Forez (signée Bergier), du 2 mars 1467, des droits d'amortissement, d'octroi et francs fiefs.

1563.

Sauvegarde accordée par Charles IX, roi de France, aux doyen et chanoines du Chapitre de Notre-Dame, du mois de décembre 1563; signée sur le replis : Par le Roi, en son Conseil, enregistrée au Parlement de Paris (1).

(1) La sauvegarde était l'objet de lettres patentes, par lesquelles le souverain s'obligeait à la garantie des personnes et des biens.

Digitized by Google

1574.

Procès-verbal du 5 avril 1574, relatif à ce qui s'est passé au mois de juillet 1562, lors de la prise de la Ville de Montbrison par les Huguenots, établissant que les titres et terriers du Chapitre ont été brûlés. Ledit procès-verbal fait par l'official de Lyon.

(Sans date dans l'inventaire).

Lettres patentes accordées par Henri IV, roi de France, par lesquelles il permet aux doyen et chanoines de l'église de Notre-Dame de faire rétablir des fourches patibulaires à trois piliers et dresser des pilotis (piloris) à l'exclusion de tous autres, dans leurs seigneuries de Moingt, Magneux et autres lieux.

(Sans date dans l'inventaire).

Bulle du pape Clément VII, qui accorde au doyen de l'église Notre-Dame de Montbrison la permission de confesser dans ladite église.

(Sans date dans l'inventaire).

Sentence du bailli de Forez rendue entre MM. les doyen et chanoines de l'église de Notre-Dame et le prieur de Savigneux, à eux joints les curés de Saint-Pierre, Saint-André, la Magdeleine et les religieux des couvents de Montbrison, par laquelle le droit d'enterrer dans ladite église est conservé auxdits Srs doyen et chanoines pour ceux qui ont des tombeaux de fondation; comme aussi de faire les processions générales de saint Marc et de l'Ascension avec lesdits curés et religieux.

1611.

Aveu et dénombrement de tous les biens que le Chapitre tient en fief de Sa Majesté, présentés par les Srs doyen et chanoines à Messieurs les trésoriers de France, en l'année 1611.

1670.

Extrait en forme de la Bulle du pape Paul III, confirmant les statuts et règlements donnés à l'église Notre-Dame par François Ier, roi de France; signé de La Roëre et Compain, avocats ès Cour de Lyon et banquiers en Cour de Rome, en date du 24 octobre 1670.

Digitized by Google

1678.

Acte capitulaire de Messieurs les doyens et chanoines du Chapitre de Notre-Dame, par lequel il a été délibéré de ne jamais recevoir des Missions dans l'église dudit Chapitre, attendu le dérangement qu'elles causent dans les offices du chœur.

L'inventaire de Claude Brunet, outre les titres et pièces que nous venons de citer, mentionne plusieurs lettres patentes accordées par les rois de France, ducs et comtes de Forez, au sujet de divers privilèges, dont les plus importants sont relatifs à l'exemption des droits d'amortissement, d'impôts et du logement des gens de guerre. Ceux que nous venons d'indiquer font regretter vivement la teneur intégrale de ces documents précieux pour notre histoire locale, dont la perte justifie trop cette plainte du premier historien de notre province ; il ne reste plus rien chez nous qu'on puisse consulter (1).

(1) Nous devons cependant constater que François Ier, lors de sa visite à Notre-Dame et à l'occasion des nouveaux statuts qu'il y établit, prescrivit qu'un inventaire des titres et lettres du Chapitre serait dressé et déposé dans ses Archives, sans qu'il soit permis d'en rien retirer, si ce n'est en l'enregistrant. Un double de cet inventaire devait même être déposé à la Chambre des comptes. S'y trouve-t-il encore ?

Digitized by Google

TESTAMENT

DU

COMTE DE FOREZ, GUY IV

FONDATEUR DE NOTRE-DAME

(Traduction du texte latin)

L'AN du Seigneur 1239, Grégoire IX, pape occupant le siège apostolique, et sous les règnes de Louis, roi de France (saint Louis), et de l'empereur Frédéric II (d'Allemagne), toujours auguste : Je, comte de Vienne et de Forez, sain de corps et d'esprit et d'une sûre mémoire, voulant pendant mon passage sur cette terre faire un bon usage de mes biens, en dispose ainsi qu'il suit :

1° Je lègue à ma chapelle, Notre-Dame de Montbrison, pour mon anniversaire, 100 livres fortes chaque année pendant 10 ans;

2° Je lègue à chaque chapelain qui assistera à mon enterrement 5 sols; à chaque diacre 2 sols et aux autres clercs 12 deniers;

3° Je lègue à chaque pauvre qui s'y trouvera 3 deniers;

4° Je veux que toutes les filles nobles du Forez, qui n'auront pas de quoi se marier dans l'année de mon décès (*si non habent unde maritintur*), le soient aux dépens de mes biens, si elles peuvent l'être convenablement; et que, dans le cas contraire, elles soient placées *en religion*, à mes frais;

5° Je lègue à ma chapelle de Sainte-Marie de Montbrison (Notre-Dame) 24 setiers d'avoine, pendant dix ans, pour nourrir les chevaux qui transporteront les pierres nécessaires à sa construction;

6° Je lègue à l'église de Saint-André de Montbrison 5 sols pour mon anniversaire;

7° Je lègue à l'église de Saint-Pierre, pour mon anniversaire, 2 sols, à celle de la Madeleine 3 sols, à la condition que ce jour-là, après leur office propre, les prêtres et clercs qui habitent ces paroisses et ceux qui ont l'habitude d'y célébrer le service divin, se rendront le matin à ma chapelle de Sainte-Marie pour assister à la messe et à la procession (probablement l'absoute).

8° Je lègue à ma dite chapelle de Montbrison, pour mon anniversaire, 50 sols, qui seront prélevés par mes exécuteurs testamentaires sur le mandement de Lavieu, à la condition que ce jour, tant les chanoines que les autres clercs et prêtres solennellement convoqués à la grand'messe de mort qui sera célébrée dans le chœur et au grand autel, soient nourris en commun avant de retourner dans leurs églises, où ils devront pourvoir aux besoins des autres clercs (ceux probablement qui n'auraient pas pu assister à l'office);

Digitized by Google

9° Je lègue pour l'aumône qui sera faite en mon nom aux pauvres, ce même jour, ce qui pourra rester des 50 sols (précédemment affectés), et, en outre, 5 setiers de blés à prendre chaque année dans le four Marcelle;

10° Je donne à l'Hospice des pauvres de Montbrison 10 quartaux de sel à percevoir sur le marché dudit Montbrison;

J'avais autrefois choisi pour ma sépulture l'église de La Bénissons-Dieu ; mais de science certaine et pour plusieurs motifs changeant ma volonté, je veux être enterré dans ma chapelle (1) de Montbrison, et si ceux de La Bénissons-Dieu et de l'ordre des Cisterniens veulent s'y opposer, je les prive du legs que je leur attribue plus haut (2).

Si ma volonté n'est pas valide comme testament, je veux qu'elle le soit sous forme de codicille comme droit de dernière volonté ; car j'ai suivi plutôt ma propre inspiration que les formes de la loi (*secutus sum potius mentem meam quam legis dilligentiam*).

(1) Guy IV se sert de cette dénomination parce que les édifices paroissiaux avaient seuls le droit de prendre celle d'église.

(2) Nous n'avons relevé dans le testament de Guy IV que les dispositions spéciales à notre église. Dans la première partie de cet acte, il institue pour héritier son fils aîné, destine l'autre à la cléricature et fait des legs nombreux aux abbayes et prieurés de son comté de Forez. Ses exécuteurs testamentaires furent : 1° l'archevêque de Lyon et Béatrix de Montferrant, comtesse de Vienne et d'Albon, avec son fils dauphin de Viennois; 2° Hugues d'Escotay, troisième doyen du Chapitre; 3° Guichard, abbé de La Bénissons-Dieu Guy prescrivait que sa terre de Saint-Marcellin-en-Forez resterait entre les mains desdits exécuteurs testamentaires, jusqu'à ce que son héritier eût satisfait aux legs et charges de son testament, sur lequel furent apposés les sceaux des témoins, leurs signatures et celle du comte, qui était une croix, dit La Mure. Ce testament était aux Archives de l'abbaye de l'Ile-Barbe-lès Lyon, à cause d'un legs qui la concernait. Il a été publié par Le Laboureur, historiographe de cette abbaye Une autre expédition, plus courte, existait à La Bénissons-Dieu. L'Inventaire général des titres de Notre-Dame, dont nous donnons quelques extraits curieux, n'en fait pas mention, mais les Archives nationales en possèdent une copie sous le N° 1144 de l'Inventaire Lhuillier.

Digitized by Google

RELIQUAIRES ET TRÉSOR

DE

NOTRE-DAME D'ESPÉRANCE

La Collégiale de Notre-Dame possédait de nombreuses reliques dont les plus précieuses, outre celles provenant de Saint-Aubrin, avaient été rapportées de la Terre Sainte par les comtes de Forez qui avaient pris part aux Croisades. Le *Speculum* ou livre-miroir des annales du chapitre, en contenait la nomenclature; nous ne la reproduirons pas intégralement, parce que pour plusieurs d'entre elles, telles que celles attribuées à la Sainte Vierge, à saint Jean-Baptiste, à saint Luc, saint Marc, sainte Marie-Magdeleine, aux saints Innocents et aux onze mille vierges, il serait difficile, croyons-nous, d'en prouver l'authenticité; mais nous mentionnerons, avec un notable fragment du bois de la vraie croix, celles de plusieurs saints, ayant occupé le siège épiscopal de Lyon, qui avaient été données au fondateur de Notre-Dame par son oncle, l'archevêque Renaud; ce sont celles de saint Irénée, saint Étienne, saint Bonaventure, saint Just et saint Louis, roi de France. Ces reliques étaient renfermées dans deux coupes d'argent doré et seize reliquaires la plupart enrichis de pierreries. A l'approche des troupes commandées par le baron des Adrets, les membres du chapitre, prévoyant que leur église serait pillée et saccagée comme celles des villes précédemment envahies par elles, en confièrent une partie, avec l'argenterie servant au culte, à une personne séculière pour dépister les recgerches des hérétiques, et enfouirent le reste dans un lieu souterrain. Une portion des pieuses recherches de notre église échappa par cette précaution à leur rapacité, tandis que l'autre disparut dans le pillage général que la ville subit pendant deux jours. La portion confiée à Jean Perrain, châtelain de Montbrison, dont les mémoires manuscrits nous ont conservé la narration de ce désastre, devint la proie des envahisseurs; et c'est dans cette portion que fut comprise la Rose d'or donnée au trésor de la Collégiale par Jeanne de Bourbon le 11 septembre 1372. On ne saurait trop déplorer la perte de ce rare et magnifique joyau dont la petite-fille de saint Louis avait assuré la possession à Notre-Dame par un acte solennel prescrivant les injonctions les plus rigoureuses pour en empêcher l'aliénation.

Malgré cette spoliation, Notre-Dame, grâce aux libéralités des membres de son chapitre et à celles de plusieurs familles notables du pays possédait encore en 1790, en bijouterie, argenterie et ornements divers, d'assez grandes richesses. L'inventaire présenté au district par le chapitre, le 24 janvier de cette même année, mentionne en effet entre autres objets précieux : un soleil (ostensoir) en argent massif orné d'une tour de diamants et de perles, et surmonté d'une couronne de pierreries; une grande couronne pour la statue de Notre-

Digitized by Google

Dame et une plus petite pour l'enfant Jésus enrichies également de pierres précieuses ; un collier d'agathes et un sceptre d'un beau travail ; enfin de nombreux vases sacrés, croix, chandeliers, bassins et burettes ; un tabernacle en argent donné par le doyen Claude de Saint-Marcel, des missels recouverts de plaques du même métal et, en outre, onze ornements complets, trente-cinq chasubles, un dais or et cramoisi, etc. Mais de tous ces objets déclarés à la convoitise révolutionnaire par la loyauté des chanoines, aucun, dit avec tristesse l'auteur de la chronique de Notre-Dame, n'a échappé au creuset du fondeur et n'est revenu à ses possesseurs légitimes.

Nous ne terminerons pas cette étude sans adresser nos remerciements aux personnes qui ont bien voulu nous prêter un bienveillant concours. M. l'abbé Peurière, archiprêtre de Notre-Dame et chanoine d'honneur de la Primatiale, qui n'a cessé de poursuivre avec une sollicitude digne des plus grands éloges la restauration de notre monument, depuis que la direction de cette paroisse importante lui a été confiée, nous a aidé souvent de ses judicieux conseils et communiqué des titres inédits ; les travaux historiques de MM. le vicomte de Meaux, R. de Chantelauze, Octave Puy de la Bastie ; les savantes notices publiées dans les bulletins de la Société de la Diana, par son secrétaire général ; M. Vincent Durand, nous ont fourni des renseignements précieux ; enfin, M. Rochigneux, bibliothécaire et trésorier de cette Société, a facilité nos recherches avec une extrême obligeance.

Nous avons demandé à un enfant du Forez, qui honore son pays d'origine par les soins qu'il apporte aux belles publications sorties de ses ateliers, le luxe d'une impression irréprochable ; mais nous avons dû renoncer à celui des illustrations gravées et chromolithographiques qui maintiendront toujours à un prix très élevé les grandes monographies éditées depuis

Digitized by Google

quelques années. En restant dans des conditions modestes à ce point de vue, nous espérons atteindre le but que nous nous sommes proposé : celui de mettre notre livre à la portée de toutes les familles montbrisonnaises, de leur faire apprécier comme elle le mérite la valeur monumentale, historique et artistique de Notre-Dame-d'Espérance, et d'en provoquer ainsi la complète restauration.

ERRATUM

Dans la liste chronologique des doyens du Chapitre de la Collégiale, nous avons dit, à propos de Jean Puy, le 10me de ces dignitaires, que la famille à laquelle il appartenait avait été anoblie par les ducs de Bourbon, alors comtes de Forez. Nous devons rectifier cette mention en reconnaissant que *noble d'extraction*, c'est-à-dire par possession immémoriale, ainsi qu'il est justifié par un arrêt, en date du 20 décembre 1714, des commissaires généraux du Conseil, députés par le roi pour l'exécution de ses prescriptions contre les usurpateurs des titres de noblesse, cette ancienne famille jouissait, en outre, à l'époque du doyennat de Jean Puy, en 1339, de tous les titres et privilèges attachés à la noblesse, en raison des principales charges de judicature que plusieurs de ses membres avaient rempli avec la plus grande distinction.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
Dédicace		v
Avant-Propos		vii
Introduction		ix
Chapitre 1er.	— Fondation de Notre-Dame	1
— 2e.	— De la mort de Guy IV à l'achèvement de Notre-Dame	8
— 3e.	— Le Connétable de Bourbon; sa défection; réunion du comté de Forez à la couronne	17
— 4e.	— François Ier à Notre-Dame	31
— 5e.	— Le baron des Adrets à Montbrison. — Sac de Notre-Dame	36
— 6e.	— Le décanat de Notre-Dame jusqu'à la dissolution du Chapitre	41
— 7e.	— Notre-Dame rendue au culte, premières restaurations	48
— 8e.	— Les orgues de Notre-Dame	52
— 9e.	— Le chœur et le maître-autel	59
— 10e.	— Vitraux de Notre-Dame	66
— 11e.	— Chapelles et tombeaux	74
— 12e.	— Desiderata	86
Appendice		95
—	Liste chronologique des doyens du Chapitre de Notre-Dame	97
—	La vie de saint Aubrin, XVIIIe archevêque de Lyon	107
—	Extraits de l'inventaire général des titres, documents, terriers, livres et papiers du Chapitre de l'église de Notre-Dame de Montbrison	110
—	Testament du comte de Forez, Guy IV, fondateur de Notre-Dame	114
—	Reliquaires et Trésor de Notre-Dame-d'Espérance	116

Digitized by Google

Digitized by Google

14524.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

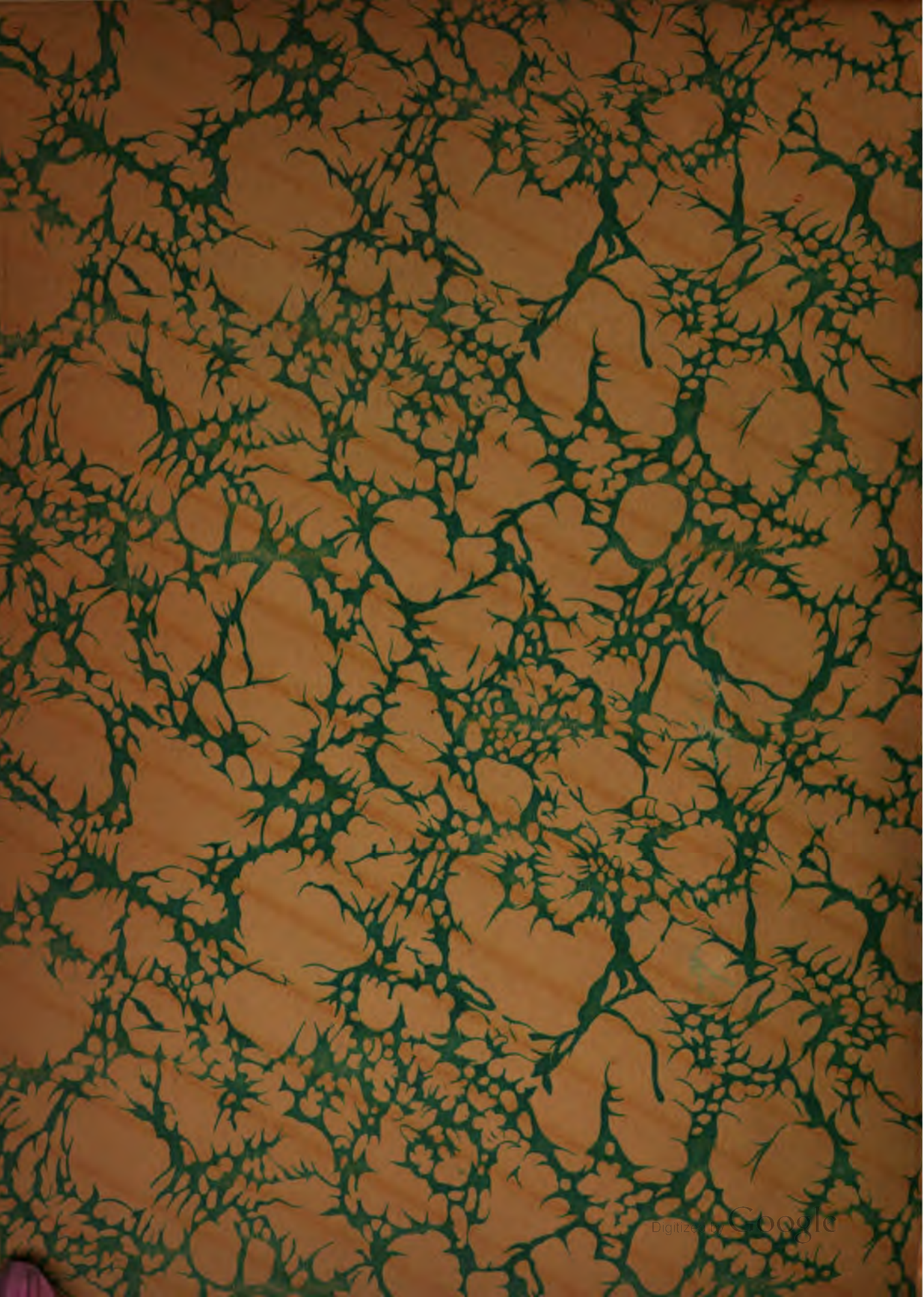
Digitized by Google

FA2252.9
Monographie historique et descripti
Fine Arts Library BAR4607
3 2044 034 508 358

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

Digitized by Google